

Préavis municipal n° 85 relatif au budget de l'exercice 2021

Date proposée pour la séance de la commission :

jeudi 26 novembre 2020

Montoly 3, salle 2

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

Table des matières

1	Préambule et résultat prévisionnel	3
2	Perspectives des services de l'Administration	5
2.1	Secrétariat municipal	5
2.2	Service de la population	6
2.3	Service des finances	6
2.4	Service de la culture	6
2.5	Service de l'enfance et de la jeunesse	7
2.6	Service des bâtiments et de l'urbanisme	7
2.7	Service des infrastructures et de l'environnement	8
3	Marge d'autofinancement	8
4	Charges par nature	10
5	Commentaires sur les principaux postes de charges	11
5.1	Charges du personnel	11
5.2	Achats de biens, de services et de marchandises	13
5.3	Intérêts et emprunts	14
5.4	Amortissements	17
5.5	Participations cantonales et intercommunales	18
5.6	Aides et subventions	20
5.7	Attributions/prélèvements aux fonds	20
5.8	Imputations internes	21
6	Evolution des charges par nature	22
7	Revenus par nature	23
8	Commentaires sur les principaux postes de revenus	24
8.1	Recettes régulières d'impôts	24
8.2	Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)	25
8.3	Evolution des revenus fiscaux	26
8.4	Revenus du patrimoine	29
8.5	Taxes, émoluments, produits des ventes	29
8.6	Autres participations et subventions de tiers	29
9	Evolution des revenus par nature	30
10	Conclusion	31
11	Annexes	31
11.1	Budget 2021 – Récapitulation par fonction	32
11.2	Budget 2021 – Vue détaillée	33
11.3	Renseignements complémentaires	69
11.4	Liste des emprunts au 30 septembre 2020	80
11.5	Plan des investissements	81
11.6	Liste des abréviations	88

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par le présent préavis et en conformité avec l'art. 102 du règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation le budget pour l'exercice 2021.

A la fin de ce document figure également le plan des investissements qui, contrairement au budget, n'est pas soumis au vote du Conseil communal (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes). Il vous est donc transmis à titre informatif.

1 Préambule et résultat prévisionnel

Le budget 2021 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des charges sur les produits de CHF 3'304'390.- (2020 : CHF 3'544'755.-) et une marge d'autofinancement positive de CHF 2'472'000.- (2020 : CHF 1'963'955.-).

La Municipalité veille toujours à une croissance des charges en adéquation avec la croissance des revenus de la commune. En effet, le total des charges épurées budgétées a augmenté de 1.05% par rapport au budget 2020 tandis que le total des revenus épurés budgétés a augmenté de 2.27%. Toutefois, le déséquilibre de la répartition des charges entre le Canton de Vaud et ses communes ne laisse que peu de marge de manœuvre. Cette année encore la péréquation, et en particulier la participation à la cohésion sociale (auparavant facture sociale), pèse lourdement sur les finances communales. Les acomptes pour la participation à la cohésion sociale, la péréquation directe et la réforme policière fluctuent largement d'une année à l'autre et représentent ensemble 31.8% des charges épurées. Il en coûtera à la Commune de Gland CHF 433'200.- de plus qu'en 2020, soit une augmentation de 2.2%. Les économies réalisées sur des postes de charges sont en grande partie absorbées par cette augmentation du coût global de la péréquation.

Le récent accord sur la participation à la cohésion sociale entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV), ratifié par son Assemblée générale le 17 septembre dernier, ne contribue malheureusement pas à résorber ce déficit car celui-ci ne prévoit pas une diminution de la participation à la cohésion sociale, mais une diminution de son augmentation afin d'atteindre la répartition cible d'un tiers à charge du Canton et de deux tiers à charge des communes à l'horizon 2028.

Avec le résultat prévisible négatif et la marge d'autofinancement tels que présentés ci-dessus, ce budget s'inscrit strictement dans la continuité des budgets 2020 et 2019 qui présentaient des chiffres similaires, en réalité moins favorables. En effet, les budgets 2020 et 2019 prévoyaient un excédent des charges sur les revenus de CHF 3'544'755.- (2020), respectivement CHF 4'097'047.- (2019) et une marge d'autofinancement de CHF 1'963'955.- (2020), respectivement CHF 4'217'611.- (2019 ; CHF 512'319.- si l'on considère le report des taxes d'équipement communautaire de la Combaz de 2019 à 2020). Ce déficit budgété, qui peut être qualifié de structurel, devrait être résorbé dans un avenir proche par la réforme en cours de la péréquation intercommunale vaudoise, dont les contours et l'horizon de son entrée en vigueur demeurent encore flous à ce stade, mais qui pourrait s'avérer être en faveur de la Ville de Gland ainsi qu'une hausse sensible des recettes fiscales des personnes physiques et morales. En effet, l'arrivée d'un nombre significatif de nouveaux habitants et de commerces dans le nouveau quartier de la Combaz, actuellement en construction, contribuera, sans aucun doute, au renforcement pérenne des rentrées fiscales et ce, sans nouvelles charges de fonctionnement majeures directes. L'amélioration de l'assiette fiscale conjointement à la réforme en cours de la péréquation intercommunale vaudoise donnent à la Municipalité l'espoir de pouvoir présenter à moyen terme au Conseil communal un résultat budgété positif.

Les points suivants caractérisent le budget 2021 :

Les recettes fiscales, toutes natures confondues, évoluent de +0.3% par rapport à l'année précédente (2020 : +3.37%). La situation exceptionnelle liée au Covid-19 provoque un tassement des recettes fiscales pour les personnes physiques et morales. Les incertitudes qui pèsent sur l'environnement macro-économique contraignent la Municipalité à la plus grande prudence dans l'élaboration des prévisions. Toutefois, la Banque Nationale Suisse et les institutions nationales s'attendent à une reprise économique en 2021. La valeur du point d'impôt pour l'année 2021, qui découle de ces estimations, est évaluée à CHF 632'639.-, soit une baisse de 1.4% par rapport au budget 2020 et une diminution de 3,4% par rapport aux comptes 2019. La valeur du point d'impôt

par habitant est estimée à CHF 47.21 pour 2021 (2020 : 48.24). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 46.00 par habitant.

En 2020, grâce à l'entrée en vigueur de la RFFA, un montant de compensation de CHF 31'800'000.- a été accordé aux communes vaudoises en dédommagement des pertes fiscales induites par la réforme de l'imposition des entreprises. Le montant en faveur de Gland résultant de la répartition de ce dédommagement s'est monté à CHF 358'225.-. En 2021, le montant de compensation aux communes vaudoises est estimé à CHF 31'614'500.- au total. La part de la Ville de Gland est estimée à CHF 622'000.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2021 et dans le calcul des acomptes de péréquation 2021. Pour mémoire, en 2019, la Commune avait bénéficié d'un montant de compensation de CHF 442'762.- de l'Etat de Vaud en compensation des pertes fiscales induites par la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III VD).

Les indemnités pour lignes de trafic régional à charge de la Ville de Gland diminueront drastiquement grâce à la baisse du coefficient de desserte, base de la répartition des coûts avec le nombre d'habitants (CHF -436'300.-). Cette baisse du coefficient est due au fait que les RegioExpress, desservant notamment la Ville de Gland, ne sont plus considérés comme des trains régionaux. Le coût de cette ligne est donc sorti du calcul de répartition régionale et diminue le coefficient de desserte, malgré une meilleure offre.

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) diminuent de CHF 369'250.- (-8,9%) par rapport à 2020 selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et retrouvent un niveau similaire à celui de 2019. Le taux de fréquentation des structures d'accueil collectif préscolaire, en particulier, a été surestimé lors de l'élaboration du budget 2020 et il est prévu un retour à la normale en 2021. Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

En vertu du préavis municipal n° 70 relatif à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025, accepté par le Conseil communal le 25 juin 2020, les coûts annuels réels seront activés sur un compte du patrimoine administratif et amortis subséquentement l'année suivant leur mise en service. Le financement du DISREN est donc sorti du budget de fonctionnement 2021 (CHF 295'000.-) et n'aura un impact financier qu'en 2022 sur les bases des investissements effectifs réalisés en 2021.

Par le passé, les remboursements de traitements et de charges sociales suite à des arrêts pour cause d'accident ou de maladie de longue durée n'étaient pas budgétés. Dès le budget 2021, la Municipalité préconise de prendre en considération de tels remboursements afin de refléter au mieux la réalité. Le produit budgété de CHF 252'000.- représente les indemnités de toute l'Administration en moyenne des trois dernières années.

Les coûts liés aux contrats de maintenance informatique sont en forte augmentation comparé à l'année précédente (CHF + 170'700.-). Cette augmentation est principalement due à l'implémentation du projet « Admin 2.0 » approuvé par le préavis municipal n°67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration. Les coûts principaux concernent les droits de licence et de maintenance des outils de gestion financière, de gestion communale et du guichet virtuel (CHF 90'815.-) ainsi que pour la gestion électronique des documents (CHF 40'578.-).

La statistique de la population résidente est une hypothèse importante du budget. Les coûts des associations et ententes intercommunales sont le plus souvent répartis entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Au regard des années précédentes et de l'évolution en cours, la Municipalité estime que la population s'accroîtra de 1.56% à environ 13'400 habitants (2020 : 13'300). En effet, la population officielle au 31 décembre 2019 était de 13'194 personnes. La population estimée le 28 août 2020 était de 13'313 personnes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) prévoit une augmentation de l'ordre de 1.5% par an en moyenne pour les années à venir dans le District. L'augmentation est de 0.90% pour ce début d'année (8 mois), donc tout-à-fait selon la tendance projetée par le SCRIS, si bien que le nombre de 13'400 habitants devrait être atteint d'ici le 31 décembre 2020.

De plus, cette année, malgré le renouvellement de prêts anciens à des taux avantageux, les charges financières croîtront de CHF 56'350 par rapport à 2020 en raison d'investissements importants à financer. Le taux moyen des charges d'intérêt de l'endettement communal pour 2021 est estimé à 0.74% (2020 : 0.72%).

En outre, en dépit d'une marge d'autofinancement positive, la Municipalité reste consciente que l'équilibre financier demeure relativement fragile et a été particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement de chaque service. A chaque étape de l'élaboration du budget, la Municipalité a dû faire des choix importants afin de maintenir les charges de la Commune en adéquation avec ses revenus prévisibles.

Enfin, il convient également de noter que certains changements ont été effectués dans le plan comptable pour une meilleure cohérence et transparence. De plus amples informations sont fournies dans l'annexe 11.3 relative aux renseignements complémentaires, mais il peut être utile d'indiquer ici les changements principaux :

- Les comptes liés au marché hebdomadaire ont été transférés du secteur 610 au secteur 161. Le marché est plus en lien avec le tourisme que la sécurité, section à laquelle il était rattaché historiquement, sous l'égide de l'ancien Service de la population, avant la fusion avec l'Administration générale. Cette pratique est plus transparente et plus pertinente.
- Le secteur 452 « Déchets particuliers et littering » a été renommé « Déchets particuliers » sans mention du littering. Les traitements et charges sociales du personnel dévolu au littering seront comptabilisés dans la section 430 « Routes » dès 2021, la nature de telles charges étant plus en lien avec l'activité de voirie à proprement parlé que celles de traitement des déchets spéciaux.
- Les comptes du secteur 561 « Préventions médicales et sociales » sont transférés dans le secteur 715 car les conseillères écoles-familles sont du ressort du Service de l'enfance et de la jeunesse (secteur comptable 7) et non des établissements scolaires (secteur comptable 5).
- S'agissant du groupe des ASP, le secteur 615 a été renommé « Sécurité publique » en lieu et place de « Service de la population » et le secteur 613 « Sécurité publique » a été renommé « Prévention et surveillance ».

2 Perspectives des services de l'Administration

Le budget 2021 est le dernier budget présenté durant cette législature. Il caractérise ainsi une année charnière et symbolique. A ce titre, l'Administration communale entend consolider en 2021 les acquis permettant une transition harmonieuse entre les deux législatures. Pour ce faire, l'Administration communale pourra notamment s'appuyer sur l'acceptation du préavis relatif à « Admin. 2.0. », lequel vise précisément la modernisation et la consolidation des processus internes au travers d'outils actuels et adaptés. Ce projet permettra, par voie de conséquence, d'offrir tant à notre population qu'à nos collaborateurs des prestations de qualité, en phase avec les attentes et besoins de la société.

L'Administration communale poursuivra également son projet « Smart City » lequel intègre l'ensemble des services communaux de par l'amplitude des thématiques concernées (mobilité, gouvernance, énergie, etc.). Il s'agit à ce titre d'un projet à la fois innovant pour la population mais aussi d'un projet extrêmement stimulant et fédérateur à l'interne car il crée des ponts concrets entre les services, consolidant une de nos valeurs fortes qu'est la transversalité.

Pour le surplus, l'Administration communale peut également se réjouir de l'acceptation du préavis relatif à l'achat des bâtiments et de la parcelle du WWF car celui-ci ouvrira des horizons nouveaux permettant de profiler la Ville de Gland vers les défis de demain.

2.1 Secrétariat municipal

En 2021, le Secrétariat municipal poursuivra les travaux entrepris en 2020. Il s'agira pour l'Office des ressources humaines de concrétiser la politique du personnel, laquelle englobe tant la refonte du règlement du personnel que l'échelle des salaires. Il s'agit d'un projet ambitieux et complexe mais important pour le bien-être de nos collaborateurs. Il permettra également d'augmenter l'attractivité de la Ville de Gland en tant qu'employeur.

L'Office informatique sera chargé de déployer les projets et sous-projets trouvant place au sein d'« Admin 2.0 ». Cela constitue déjà un travail conséquent néanmoins l'Office s'attèlera également à consolider la sécurité

informatique qu'il ne faut à aucun moment laisser en suspens. Quant à l'Office de la communication, celui-ci continuera de déployer sa stratégie de communication interne/externe notamment avec le développement d'une communication institutionnelle. Il établira aussi en 2021 un volet consacré à la communication de crise. Finalement, 2021 permettra à l'Office de la communication, au travers de son pôle dédié à la promotion économique, de poursuivre sa stratégie dans ce domaine.

2.2 Service de la population

Le Service de la population poursuit sa réorganisation dans un contexte sanitaire particulièrement chahuté en 2020. Les entités du service ont su garantir les prestations à la population même en temps de confinement. L'objectif pour l'année 2021 est d'adapter les ressources tant humaines que techniques aux demandes grandissantes et de maîtriser les nouveaux outils numériques liés au projet « Admin 2.0 ».

L'Office du contrôle des habitants s'adapte de manière continue à l'augmentation de la population. L'apparition du guichet électronique et des outils numériques spécialisera les tâches et valorisera les compétences-clés des équipes.

Le groupe de Sécurité publique est en pleine mutation. Les missions et les tâches sont revues pour offrir à la population une réponse plus adaptée aux besoins.

Le Secrétariat du Service de la population consolide sa nouvelle organisation et poursuivra cet objectif durant l'année 2021. Pour rappel, ce groupe gère principalement les deux thématiques principales que sont les manifestations et la mobilité auxquelles se rajoutent certaines prérogatives de la police administrative.

2.3 Service des finances

Le Service des finances poursuit, en collaboration avec l'Office informatique, le projet « Admin. 2.0 » qui vise à acquérir et implémenter de manière pérenne des outils informatiques de nouvelle génération. Outre les nouvelles solutions informatiques pour la gestion financière et la gestion communale, dont la mise en place est en cours en cette fin d'année 2020, le projet continue avec la mise en place d'un guichet virtuel et le déploiement progressif par service de la gestion électronique des documents (GED). En 2021, la mise en place des modules de gestion financière de 3^{ème} priorité sera l'activité phare du Service des finances. Ceux-ci comprennent notamment la gestion des caisses, du contentieux, la gestion des commandes d'achats, des citernes, du cimetière, des autorisations de construire et des amendes d'ordre.

Des innovations majeures seront visibles pour les usagers, telles que le guichet virtuel et les QR-factures. Le guichet virtuel permettra aux citoyens, via une connexion sécurisée, d'accéder à une grande palette de prestations et un cockpit offrant une vue globale de toutes les interactions avec l'Administration. Les réservations de salles, achats de cartes journalières CFF et autorisations de stationner, puis à terme toutes les demandes de subventions seront des prestations disponibles en ligne 24h/24h, 7j/7j. Par ailleurs, le règlement de factures sera facilité grâce à l'émission de QR-factures par la Ville de Gland, dès le premier trimestre 2021. Ces nouvelles factures comprendront toutes les informations de paiement dans le code QR et pourront être lues facilement par voie numérique. Le passage à cette nouvelle norme est obligatoire et sonne le glas des bulletins de versement rouges et orange que nous connaissons tous.

En outre, le Service des finances a pour objectif de documenter le système de contrôle interne, une fois l'implémentation des nouveaux systèmes informatiques achevée. Comme mentionné les années précédentes, nous rappelons que l'adoption des nouvelles normes comptables MCH2 devrait intervenir au plus tôt en 2022, selon l'avancement du groupe de travail Canton-communes mené par l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

2.4 Service de la culture

En cette année 2021, l'essentiel est de maintenir les budgets à la hauteur de ceux de 2020, afin de garantir les mêmes prestations à la population que par le passé, en termes d'offre culturelle et d'accessibilité à tous :

- maintenir les subventions aux associations, artistes et familles ;
- reconduire les mises au concours de bourses artistiques, de commandes pour de l'art en ville avec la Commission culturelle et entretenir un lien social étroit avec la population ;

- offrir des perspectives et rassurer la population par la stabilité et la persévérance des programmes mis en place jusqu'à ce jour, et ce d'autant plus que le contexte est instable pour tous.

Dans cette idée d'entretenir le lien et de favoriser un climat positif et engageant, il est envisagé d'étendre le concept de l'Eté à la Falaise sur différentes places en Ville, pour irriguer les quartiers d'activités ponctuelles et contribuer à cette mise en vie et mise en valeur des places publiques qui vont être réaménagées courant 2021. Il s'agit en cela de poursuivre des projets de culture mobile, d'animer les quartiers et de créer des liens entre eux, ce en collaboration avec différents Services de l'Administration.

2.5 Service de l'enfance et de la jeunesse

Le Service de l'enfance et de la jeunesse poursuivra en 2021 son évolution avec pour objectif central l'ajustement de ses dispositifs à l'évolution en cours du cadre législatif tout en continuant à proposer des prestations de qualité adaptées aux besoins conséquents de l'une des villes les plus jeunes de Suisse.

A titre d'exemple, la récente mise en place du Relax'Resto (inscriptions préalables informatisées, contrôle des présences et encadrement des jeunes sur l'entièreté de la pause de midi à Grand Champ) permet une sollicitation accrue de la Plateforme communale emploi jeunes par l'engagement de jeunes auxiliaires en insertion. Elle entrainera ainsi avec elle le renforcement du dispositif local d'insertion professionnelle de proximité Activ'Action, sollicité et soutenu plus massivement par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), auparavant Service cantonal de protection de la jeunesse (SPJ), en finançant un tiers des charges salariales du poste de Conseillère en insertion professionnelle qui se verra octroyer un 0.2 EPT complémentaire.

Par ailleurs, dans le but de répondre aux besoins croissants repérés au sein des établissements scolaires de Genolier, Begnins et Gland, l'équipe des Conseillères Ecoles-Familles sera consolidée, d'une part par l'attribution d'un 0.1 EPT supplémentaire pour le poste de Gland et d'autre part, par la création d'un troisième poste refacturé totalement à l'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE) ainsi qu'à l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).

A la demande de nombreux parents satisfaits de la qualité des activités pédagogiques proposées sur les vacances d'été et d'automne, l'Office de l'enfance complète son offre par le lancement d'un centre aéré du printemps et étend sa capacité d'accueil à 30 places au lieu de 25 actuellement sur les désormais neuf semaines couvertes.

Enfin, dans la continuité du déploiement de la politique jeunesse de la Ville (accompagnement et animation socioculturelle des jeunes intra-muros et hors-murs), un soutien supplémentaire a été octroyé à l'association du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) afin d'en favoriser l'accessibilité et l'attractivité par une ouverture continue du lundi au samedi, 49 semaines par an.

2.6 Service des bâtiments et de l'urbanisme

Pour l'année 2021, le budget du SBU prévoit l'engagement d'un(e) assistant(e) à l'urbanisme dans la perspective d'appuyer notre Déléguée à l'urbanisme dans ses nombreuses tâches. En effet, le suivi des dossiers relatifs au développement territorial nécessite toujours plus de temps et de ressources.

Ce nouveau poste permettra de dynamiser l'avancement des différents plans d'affectation en cours (Gare-Sud, Mauverney-dessus, La Lignière, La Crétaux, La Falaise II et III). Il permettra également d'assurer un développement continu et plus fluide du plan d'affectation communal, du plan directeur intercommunal mais également de la mise en place du système de gestion des zones d'activités et du projet d'agglomération de 4^{ème} génération du Grand Genève.

Dans la continuité des travaux déjà exécutés en 2019 et 2020, le chantier des Perrerets va entrer dans sa phase de construction d'un nouveau préau couvert pour se poursuivre ensuite par la réfection de la cour centrale, de ses accès et des garages à vélos. Également en lien avec les bâtiments, un préavis d'études pour les agrandissements des centres scolaires de Grand-Champ et de Mauverney sera présenté au Conseil Communal durant le courant de l'année.

Dans le domaine de l'énergie, les efforts du Service se porteront sur l'élaboration du Plan Climat communal, centré sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de CO₂. L'année

2021 sera également marquée par la visite de contrôle d'auditeurs externes pour la relabellisation de la Ville comme Cité de l'énergie.

Enfin, au niveau de la conciergerie et du nettoyage des bâtiments, la mise en service d'infrastructures supplémentaires comme le 3^{ème} niveau du bloc E et la nouvelle salle de gymnastique aux Perreretts ainsi que les Portakabins à Grand-Champ et les anciens bâtiments du WWF nécessiteront un nombre plus important d'heures de nettoyage et d'entretien. Ces prestations seront exécutées par le Groupe conciergerie avec la collaboration des auxiliaires actuellement en place.

2.7 Service des infrastructures et de l'environnement

L'optimisation du budget de fonctionnement du Service des infrastructures et de l'environnement, faite durant cette législature, a permis de le stabiliser, rendant le budget 2021 quasi identique à celui de 2020.

Cette situation s'explique grâce à l'élaboration de documents cadres permettant d'allouer les ressources financières de manières réparties sur la législature, notamment la stratégie de renouvellement du parc des véhicules communaux qui se veut aujourd'hui axée sur le budget d'investissement. Par conséquent, l'année 2021 sera consacrée principalement à la réalisation du plan des investissements par le biais de la concrétisation des projets tels que la nouvelle déchèterie et le début des travaux du réaménagement du Vieux-Bourg pour ne citer qu'eux.

Néanmoins, les comptes du secteur comptable 400 voient une augmentation d'environ 18% afin de renforcer l'équipe du bureau technique par l'engagement d'un technicien. Ce poste vient remplacer le taux d'occupation consacré aux projets d'entretien courants des réseaux de l'actuel géomaticien qui a vu son cahier des charges s'accroître fortement par le projet du géoportail régional.

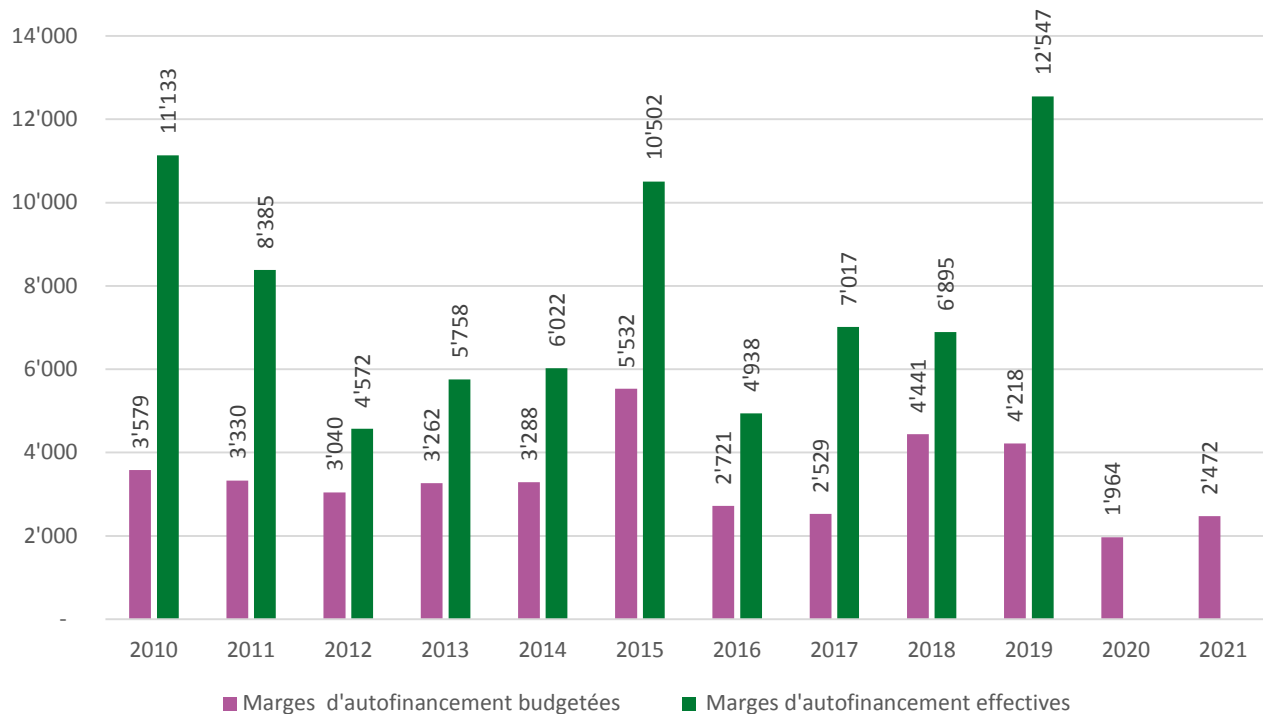
3 Marge d'autofinancement

Le détail du calcul de la marge d'autofinancement est présenté ci-après.

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	Budget 2021	Budget 2020
Total des recettes	68'680'310	67'653'385
Total des charges	-71'984'700	-71'198'140
Excédent net des charges / revenus	-3'304'390	-3'544'755
Amortissement du patrimoine financier	-	306'320
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	571'900	773'000
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	2'754'500	2'619'500
Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	197'150	-
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	64'600	28'900
	3'588'150	3'727'720
Attribution au fonds "Oeuvres culturelles"	-	20'000
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	524'500	537'300
Attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	21'300	-
Attribution / ./ Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	23'150	-157'850
Amortissements infrastructures "Egouts"	3'850	23'050
Attribution au fonds de réserve "Egouts"	469'960	397'160
./ Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-273'200	-228'600
./ Prélèvement du Fonds Cartier	-60	-60
Amortissements infrastructures "Eau"	219'950	261'100
Attribution au fonds de réserve "Eau"	556'840	420'590
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	404'900	311'550
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	187'050	146'750
Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés	2'188'240	1'780'990
Marge d'autofinancement	2'472'000	1'963'955

La marge d'autofinancement est l'indicateur principalement utilisé par une collectivité publique pour mesurer sa capacité à financer ses investissements et/ou à rembourser sa dette. Contrairement au résultat net, la marge d'autofinancement ne tient pas compte des amortissements et des attributions ou prélèvements aux fonds de réserve. Cela en fait donc un indicateur plus pertinent pour une comparaison dans le temps.

Evolution de la marge d'autofinancement



La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années (2010 à 2019) est approximativement de CHF 7'777'000.-. L'année 2019 fût la plus élevée des dix dernières années, devant 2010 et 2015.

4 Charges par nature

	Budget 2021	Budget 2020	Variations	Ecart %
3 Charges	71'984'700	71'198'240	786'460	1.10%
30 Autorités et personnel	15'013'290	14'193'160	820'130	5.78%
Autorités et commissions	694'000	678'900	15'100	2.22%
Personnel administratif et d'exploitation	10'683'650	10'132'350	551'300	5.44%
Assurances sociales	1'090'040	1'036'710	53'330	5.14%
Caisse de pensions et de prévoyance	1'669'500	1'586'050	83'450	5.26%
Assurances accidents et maladie	436'750	365'850	70'900	19.38%
Indemnisation et remboursement de frais	151'300	124'800	26'500	21.23%
Personnel intérimaire	40'000	40'000	-	0.00%
Autres charges des autorités et du personnel	248'050	228'500	19'550	8.56%
31 Biens, services, marchandises	9'456'510	9'255'810	200'700	2.17%
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	327'750	289'800	37'950	13.10%
Programme communal de santé	10'000	10'000	-	-
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	364'950	413'250	-48'300	-11.69%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'521'450	1'566'250	-44'800	-2.86%
Autres fournitures et marchandises	340'250	298'600	41'650	13.95%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	2'391'850	2'415'650	-23'800	-0.99%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	933'400	710'050	223'350	31.46%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	257'500	242'350	15'150	6.25%
Réceptions et manifestations	211'550	207'000	4'550	2.20%
Honoraires et prestations de service	2'924'860	2'926'710	-1'850	-0.06%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	172'950	176'150	-3'200	-1.82%
32 Intérêts passifs	605'900	561'550	44'350	7.90%
Intérêts des dettes à moyen et long terme	572'900	521'550	51'350	9.85%
Autres intérêts	33'000	40'000	-7'000	-17.50%
33 Amortissements	4'388'850	4'274'070	114'780	2.69%
Amortissements du patrimoine financier	576'900	568'520	8'380	1.47%
Amortissements du patrimoine administratif	3'592'000	3'444'450	147'550	4.28%
Amortissements du service des eaux	219'950	261'100	-41'150	-15.76%
35 Remboursements et participations à des collectivités	33'034'350	33'129'400	-95'050	-0.29%
Canton	16'339'850	16'230'100	109'750	0.68%
Communes et associations de communes	16'694'500	16'899'300	-204'800	-1.21%
36 Aides et subventions	6'015'850	6'318'300	-302'450	-4.79%
Aides et subventions à des institutions privées	5'571'100	5'875'500	-304'400	-5.18%
Aides individuelles	444'750	442'800	1'950	0.44%
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'608'250	2'331'950	276'300	11.85%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	71'300	70'000	1'300	-
Attributions aux financements spéciaux	2'536'950	2'261'950	275'000	12.16%
39 Imputations internes	861'700	1'134'000	-272'300	-24.01%
Imputations internes	861'700	1'134'000	-272'300	-24.01%

5 Commentaires sur les principaux postes de charges

5.1 Charges du personnel

Le budget 2021 prévoit une augmentation des charges de personnel (traitements et charges sociales) de CHF 758'980.- par rapport au budget 2020 (+5.5%) (2020 : CHF 499'020.- ; +3.9%). De nouveaux postes ainsi que des augmentations de taux d'activité de collaborateurs et collaboratrices en fonction sont prévues par la Municipalité. Elles représentent 5.44 équivalents temps plein (ETP) et coûteront CHF 546'500.- de plus qu'en 2020 en termes de traitements bruts (2020 : CHF 82'000.-), dont CHF 62'950.- seront refacturés à des partenaires et CHF 49'950.- sont prévus par le préavis municipal n°67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration. Ces ajustements de taux d'activité sont liés à l'augmentation du volume de travail au sein de l'Administration communale, tel qu'exposé dans les perspectives des services de l'Administration. Les augmentations de taux d'activité envisagées par la Municipalité dès 2021 se répartissent comme suit entre les services :

Service, poste	ETP
Secrétariat municipal	1.3
Secrétaire municipale adjointe (augmentation de taux)	0.2
Assistant(e) communication (nouveau poste)	0.7
Assistante Office RH (augmentation de taux)	0.2
Assistant(e) promotion économique (augmentation de taux)	0.2
Service de la culture	0.4
Bibliothécaire (spécialisation médiation ; augmentation de taux)	0.4
Service des bâtiments et de l'urbanisme	1.0
Assistant au Délégué à l'urbanisme (nouveau poste)	1.0
Service des infrastructures et de l'environnement	1.5
Technicien(-ne)/directeur(-trice) de travaux (nouveau poste ; 1.0 ETP dont 0.5 ETP autorisé par le préavis n°67 « Admin 2.0 »)	0.5
Collaborateur(-trice) voirie (nouveau poste)	1.0
Service de la population	0.8
Délégué aux sports (augmentation de taux)	0.1
Collaborateur(-trice) administratif(-ve) (nouveau poste)	0.5
Collaborateur(-trice) administratif(-ve) au CH (augmentation de taux)	0.2
Service de l'enfance et de la jeunesse	0.44
Responsable administrative (augmentation de taux)	0.2
Conseillère en insertion professionnelle (augmentation de taux ; 0.2 ETP dont 1/3 du poste est refacturé au SPJ)	0.14
Conseillère école-famille (augmentation de taux)	0.1
Conseillère école-famille (1 poste ; 0.6 ETP totalement refacturé à l'AISE et l' AISGE)	0.0
Total	5.44

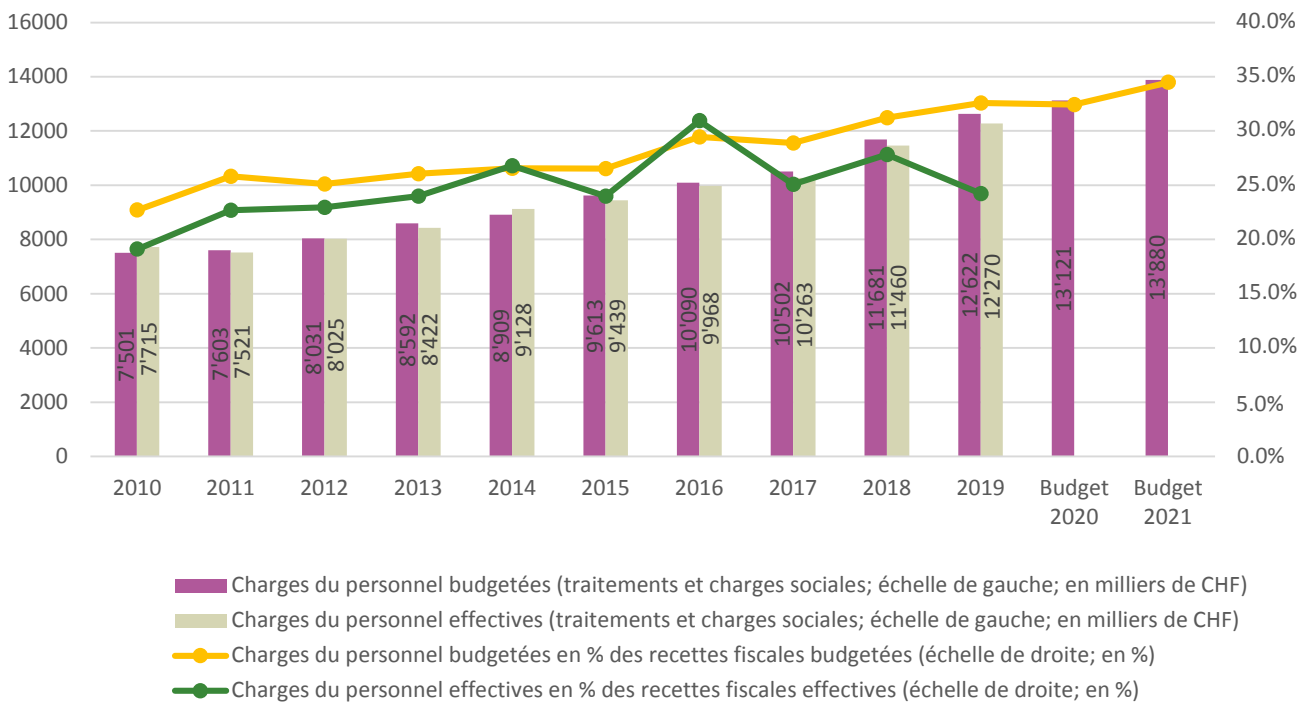
Dans la mesure du possible, des augmentations de taux d'occupation, en accord avec les employés en poste, ont été privilégiées par rapport à la création de nouveaux postes.

L'augmentation des traitements bruts est de CHF 551'300.- par rapport au budget 2020 (+5.2%) (2020 : CHF 346'950.- ; +3.5%). Cette augmentation est induite notamment par les éléments suivants :

- Les nouveaux postes représentent 3.7 équivalents temps plein (ETP) nets et sont estimés à CHF 295'700.- (CHF 399'600.- dont CHF 53'950.- seront refacturés à des partenaires et CHF 49'950.- sont prévus par le préavis municipal n°67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration ; 2020 : néant).
- Les ajustements de taux d'activité représentent 1.74 équivalents temps plein (ETP) nets et sont estimés à CHF 137'900.- (CHF 146'850.- dont CHF 8'950.- sont refacturés à des partenaires ; 2020 : CHF +82'000.-).
- Les traitements des auxiliaires et apprentis augmenteront de CHF 22'850.- par rapport à 2020 (2020 : CHF +73'250.-).
- Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement sur proposition des Chefs de service afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent une enveloppe de CHF 95'750.-, soit 0.9% des salaires bruts budgétés en 2020 (2020 : CHF 67'550.-, soit 0.9%).
- Il n'y aura pas d'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'art. 43 du règlement du personnel en 2021 (2020 : CHF 26'150.-, soit 0.3%).
- Les primes et jubilés représentent CHF 23'900.- (2020 : CHF 32'100.-). Les primes discrétionnaires budgétées sont de CHF 7'200.- (2020 : CHF 9'700.-) alors que les jubilés et primes de retraite, qui découlent du règlement du personnel sont de CHF 16'700.- (2020 : CHF 22'400.-).
- Par ailleurs, d'autres facteurs peuvent influencer la masse salariale, comme les postes repourvus en 2020 avec un salaire différent à celui du collaborateur précédent ou au montant budgété. L'impact est estimé à CHF -105'550.- sur le budget 2021 par rapport à 2020 (2020 : CHF +45'550.-).
- Enfin, la hausse des taux de prime SUVA et Vaudoise maladie perte de gains coûtera CHF 49'150.- de plus qu'en 2020 (2020 : CHF 11'450.-). En outre, les charges sociales sur les traitements additionnels, primes et augmentations se monteront à CHF 158'530.- (2020 : CHF 88'500.-).

Comme le démontre le graphique ci-contre, après une adaptation progressive de l'Administration à l'évolution de la société, les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales budgétées restent stables en 2021. Nous remarquons également que les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales budgétées ont été majoritairement inférieures aux charges de personnel effectives en proportion des recettes fiscales effectives. D'une part, parce que les charges de personnel effectives ont été inférieures aux charges de personnel budgétées, notamment en raison de postes vacants et de remboursements d'assurance, d'autre part parce que les recettes fiscales effectives se sont révélées supérieures aux recettes fiscales budgétées.

Evolution des charges du personnel



A noter que la courbe verte, qui montre les charges du personnel effectives en pourcent des recettes fiscales effectives, est tirée vers le bas en 2015, 2017 et 2019 grâce à des rentrées fiscales plus importantes que prévues.

5.2 Achats de biens, de services et de marchandises

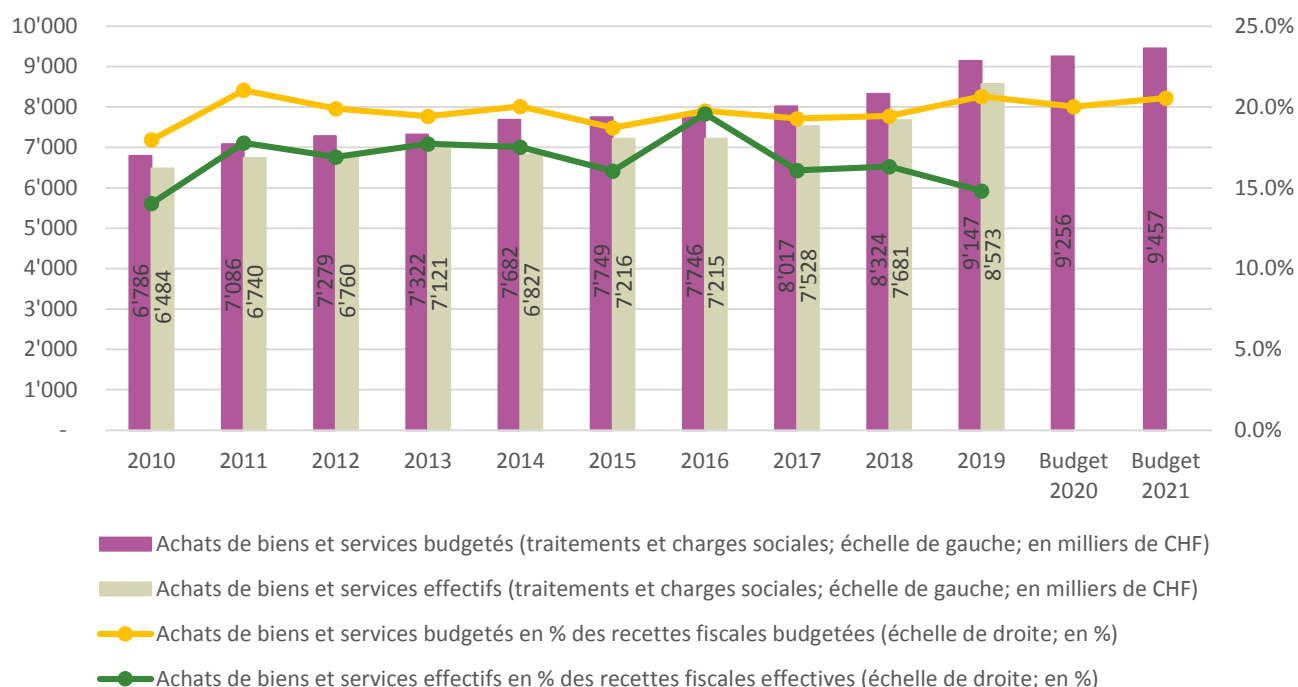
Le budget des charges liées aux achats de biens, de services et de marchandises connaît une croissance modérée de 2.2% par rapport au budget 2020, soit CHF 200'700.-. Mise en relation avec les recettes fiscales qui augmentent légèrement, l'augmentation du ratio est de l'ordre de 2.7% (2020 : diminution de -2.4%). Cette dernière décennie, la Municipalité a été très prudente afin que les coûts liés aux achats de biens, de services et de marchandises évoluent au même rythme que les revenus, dans la mesure du possible. Dans le cadre de l'élaboration du budget, des économies ont été recherchées, mais ceci peut entraîner des reports de projets et des retards dans l'entretien des bâtiments, par exemple. Enfin, il est à noter que les dépenses en biens, services et marchandises effectives ont systématiquement été inférieures aux montants budgétés durant cette dernière décennie. Cela tient au processus de suivi budgétaire en lui-même (les crédits octroyés par le Conseil communal ne doivent pas être dépassés, par conséquent les dépenses réelles sont normalement inférieures aux dépenses budgétées), mais dénote également la gestion rigoureuse des dépenses par l'Administration et la Municipalité.

Le budget 2021 en matière d'achats de biens, de services et de marchandises est caractérisé par les éléments particuliers suivants :

- Une forte augmentation est budgétée sur les contrats de maintenance pour l'année 2021 (CHF 170'700.- par rapport à 2020). La majeure partie de cette augmentation provient de la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 » en 2021 et a été approuvée par le préavis municipal n°67 du 14 mai 2020.
- L'entretien des bâtiments augmente globalement de CHF 83'000.- par rapport à 2020, dont CHF 15'000.- pour SIDEMO. L'entretien du matériel d'exploitation de SIDEMO augmente lui de CHF 45'000.- pour 2021.
- Augmentation des charges de produits de nettoyage et fournitures de CHF 24'500.-, notamment dû aux produits de désinfection des salles (CHF 16'000.-) et au nettoyage des bâtiments du WWF (CHF 5'000.-).
- Le coût de la location de Portakabins pour Mauverney est estimé à CHF 24'000.-. Ce coût n'était pas présent au budget 2020.

- L'achat de nouvelles poubelles augmente le coût des charges liées aux containers et bennes à déchets de CHF 21'000.- par rapport à 2021.
- Augmentation des charges liées à la promotion des événements culturels de CHF 20'000.-.
- Les imprimés et fournitures de bureau augmentent de CHF 17'450.- par rapport à 2020 (notamment dû aux élections ainsi que la réimpression du règlement du Conseil communal, compensés par diverses économies).
- Le matériel et les logiciels informatiques seront pris en compte dans un préavis à l'avenir et réduisent donc les charges de CHF 47'750.- en comparaison à 2020.
- Malgré une hausse des tarifs de la SEIC de l'ordre de 5%, le coût des énergies diminuera grâce à une adaptation des estimations de consommation par rapport aux années antérieures.
- Des efforts ont été consentis sur divers entretiens, ce qui permet d'économiser CHF 91'000.- (entretiens du réseau d'eau, du réseau routier, des fontaines, des parcs et jardins notamment).

Evolution des achats de biens, services et marchandises



5.3 Intérêts et emprunts

Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée et des projets d'investissements prévus et à terminer, nous estimons que la dette à fin 2021 devrait s'élever à CHF 82'475'000.-. L'endettement au 30 septembre 2020 se monte à CHF 57'550'000.- (cf. annexe 11.4). L'augmentation significative de l'endettement de près de CHF 25'000'000.- comprend le financement des bâtiments du WWF (préavis n°74) et des projets d'investissements conséquents qui sont en cours. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêts et la politique de la Municipalité de maintenir une partie de notre dette à court terme va permettre de contenir nos charges financières et ce malgré un volume d'emprunts plus élevé que par le passé. Compte tenu des paramètres évoqués ci-après, le taux d'intérêt moyen budgété des emprunts communaux est estimé à 0.74% pour l'année 2021 (pour comparaison : 0.72% estimé pour 2020).

5.3.1 Emprunts en 2020

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a pour l'heure pas de nouvel emprunt à long terme en 2020. Toutefois, la Municipalité a l'intention de consolider une partie de ses emprunts à court terme en échéances de long terme

d'ici la fin de l'année afin de bénéficier des taux bas et d'avoir une adéquation entre les investissements nets de l'exercice et le niveau global d'endettement, déduction faite de la marge d'autofinancement.

A noter que l'emprunt de CHF 3'000'000.- au taux de 2.30% par an auprès d'UBS SA arrivé à échéance le 30 mars 2020 n'a pas été renouvelé mais a été refinancé temporairement par des emprunts à court terme auprès de Swissquote Bank SA afin de bénéficier des taux négatifs à court terme et avoir un maximum de flexibilité dans la gestion des avoirs bancaires. Comme mentionné, une normalisation est attendue d'ici la fin de l'exercice.

En outre, l'acceptation du préavis municipal n° 74 relatif à l'acquisition de la parcelle n° 563 incluant deux bâtiments (WWF) par le Conseil communal, le 8 octobre 2020, obligera la Commune à contracter environ CHF 15'000'000.- d'ici la fin de l'année. Ce besoin en financement a été pris en compte dans les charges financières budgétées 2021 au taux de 0.5% par an pour un horizon d'emprunt à dix ans (hypothèse).

5.3.2 Emprunts renouvelables à court terme

Deux emprunts à court terme auprès de Swissquote Bank SA avec une échéance de six mois et à taux négatifs sont en cours. La Municipalité prévoit de les renouveler comme suit :

- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 30 novembre 2020, actuellement de CHF 6'000'000.- au taux de -0.15% par an par un emprunt de CHF 2'000'000.- de six mois renouvelables au taux de -0.25% par an (hypothèse).
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 18 décembre 2020, de CHF 3'000'000.-, actuellement au taux de -0.28% par an par un emprunt de CHF 2'000'000.- de six mois renouvelables au taux de -0.25% par an (hypothèse).

5.3.3 Nouveaux emprunts à effectuer en 2021

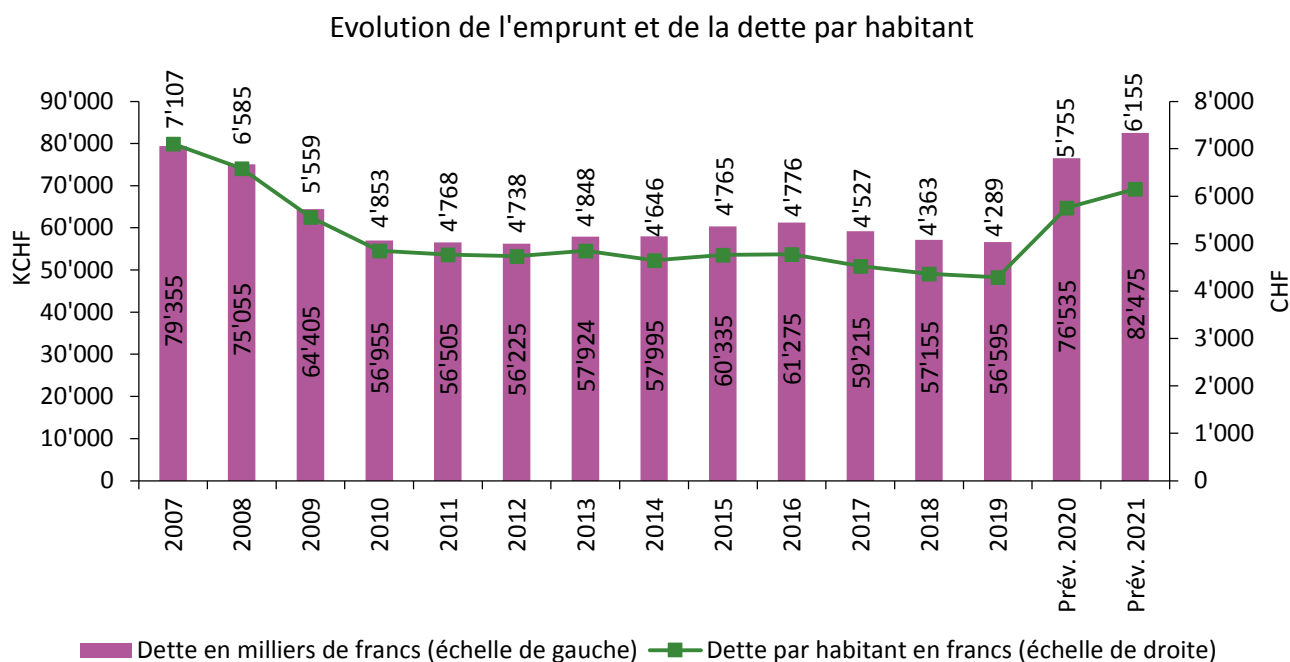
Les dépenses prévisionnelles d'investissements nets sont estimées à CHF 10'698'000.- en 2021. Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée à CHF 2'472'000.- et de la variation du fonds de roulement, nous estimons que la dette à fin 2021 devrait s'élever à CHF 82'475'000.-, comme indiqué ci-dessus, soit à CHF 6'155.- par habitant (contre CHF : 4'289.- par habitant au 31 décembre 2019).

Le plan des dépenses d'investissements est découpé par trimestre et permet d'estimer le volume d'emprunt dont nous aurons besoin l'année prochaine et compte tenu des préavis acceptés jusqu'à fin septembre 2020. Les plus conséquents d'entre eux, notamment la fin de la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets, l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie et les travaux de réaménagement du Vieux bourg nécessiteront un financement important prévu au budget 2021. Ce financement est assuré par un crédit cadre d'une limite maximale de CHF 20'000'000.- auprès de la Basler Kantonal Bank, dont les avances à terme fixe peuvent être appelées par blocs de CHF 1'000'000.- au minimum. La Municipalité se réserve, bien entendu, le droit de contracter un emprunt au bailleur de fonds le plus compétitif au moment de l'appel de fonds.

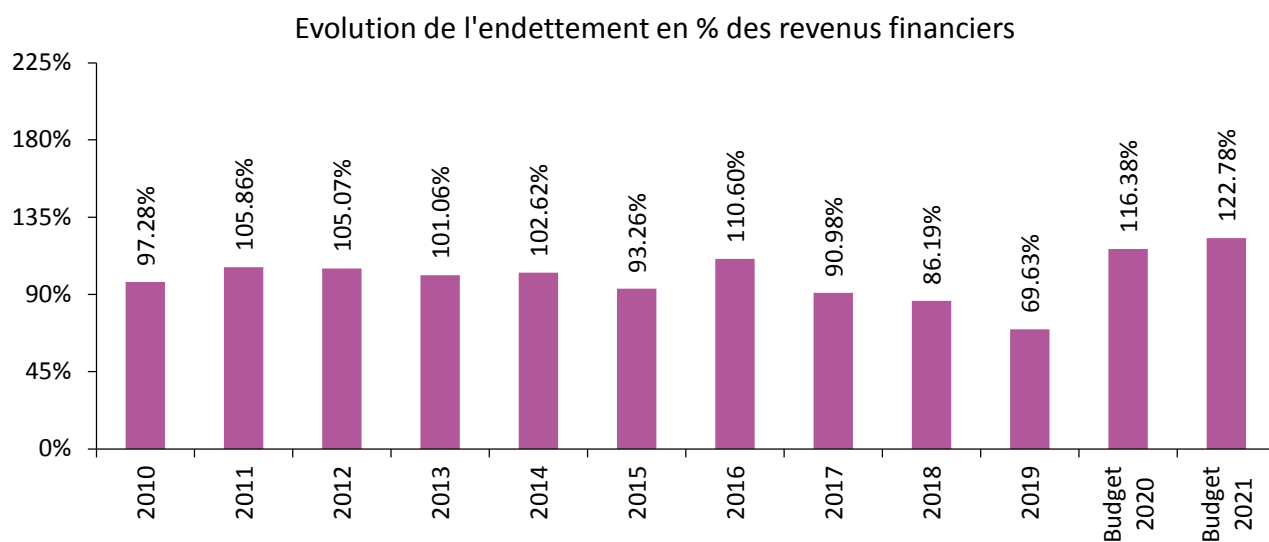
Dans son rapport sur la politique monétaire du 24 septembre 2020, la Banque nationale suisse (BNS) déclare maintenir le cap expansionniste de sa politique monétaire afin d'atténuer les conséquences négatives de la pandémie pour la conjoncture et l'inflation. La banque centrale helvétique laisse inchangés, à -0.75%, son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Elle continuera d'intervenir, au besoin, sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la BNS à intervenir au besoin sur le marché des changes restent nécessaires pour maintenir à bas niveau l'attrait des placements en francs et, partant, réduire les pressions à la hausse sur le franc. A la lueur de l'examen de la situation économique et monétaire de la BNS, la Municipalité ne s'attend pas à une remontée des taux avant fin 2023, pour autant que l'environnement macro-économique demeure inchangé. Le taux d'intérêt pour les nouveaux emprunts est estimé à 0.5% par an pour un horizon d'emprunt à dix ans, ce qui est une estimation prudente par rapport aux offres indicatives de la mi-septembre 2020. Ces hypothèses retenues pour l'élaboration du budget peuvent varier des taux effectifs au moment de l'emprunt.

5.3.4 Renouvellement d'emprunt en 2021

La Municipalité prévoit de renouveler l'emprunt de CHF 4'000'000.- au taux de 1.68% par an auprès de la SUVA avec une échéance au 22 décembre 2021 par un emprunt de même valeur au taux de 0.5% par an sur un horizon de dix ans (hypothèse).



Malgré la hausse prévue de notre niveau d'endettement, le ratio de l'endettement par rapport aux revenus financiers devrait se stabiliser grâce à l'augmentation plus que proportionnelle des revenus financiers. En 2021, il devrait se situer entre 100 et 150%, ce qui correspond à un ratio que l'on pourrait qualifier de moyen.

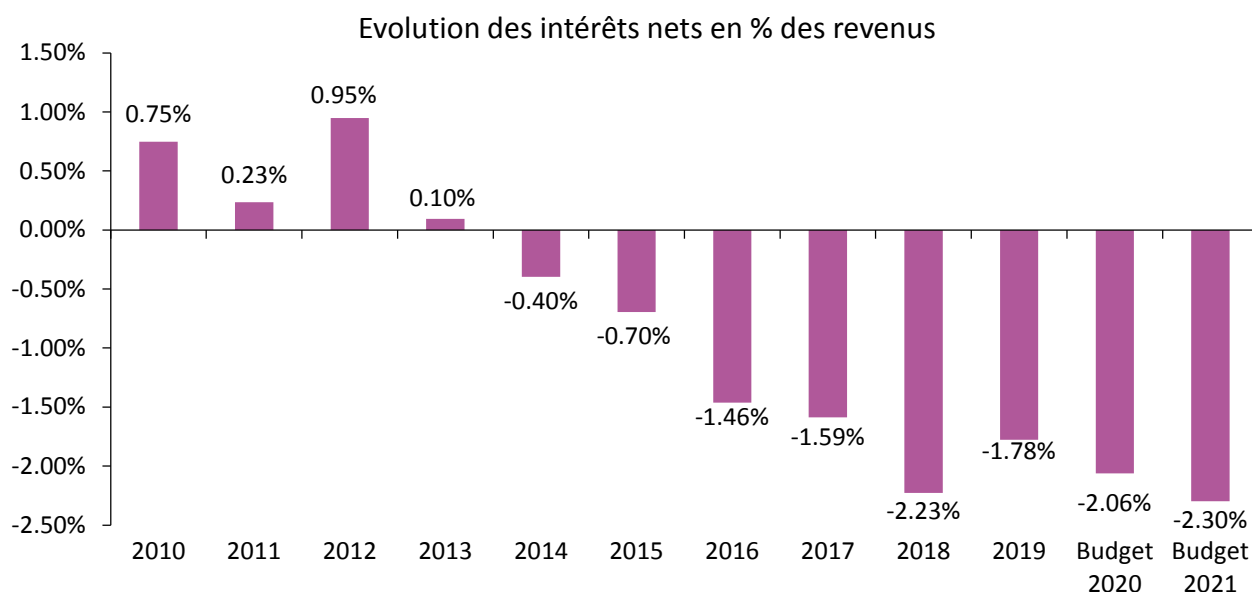


Endettement brut (court - long terme) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)

Appréciation

< 50 %	Très bon	150 - 200 %	Mauvais
50 % à 100 %	Bon	200 - 300 %	Critique
100 % - 150 %	Moyen	> 300 %	Inquiétant

Parallèlement, nous pouvons constater une évolution très favorable de la charge d'intérêts nets par rapport aux revenus financiers sur la dernière décennie. Ceci est dû à notre politique de taux à court terme, au niveau historiquement bas du coût de l'argent, mais aussi à l'augmentation de nos revenus du patrimoine (loyers, droits de superficie, etc.).



Intérêts nets (groupe 32 ./ 42) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)

Appréciation

0 % à 1 %	charge faible	3 % à 5 %	Charge forte
1 % à 3 %	charge moyenne	> 5 %	Charge très forte

5.4 Amortissements

De manière similaire aux précédents budgets présentés dans la nouvelle législature, le calcul des amortissements a été effectué en tenant compte des amortissements extraordinaires importants effectués ces dernières années (CHF 9'300'000.- entre 2011 et 2015 ; CHF 34'300'000.- de 2006 à 2015). Pour chaque crédit d'investissement, la charge d'amortissement budgétée a été calculée en divisant le solde à amortir (total des dépenses, déduction faite des éventuelles subventions, amortissements ordinaires et extraordinaires) par la durée de vie résiduelle de chaque investissement, telle que définie dans le préavis. En effet, la Municipalité est d'avis qu'être trop en avance sur la période d'amortissement telle que définie par la loi fait peser injustement des charges sur les épaules de contribuables qui ne profiteront peut-être jamais des investissements qu'ils ont consentis via leurs impôts, par exemple parce qu'ils auront déménagé, seront décédés ou ne paieront plus d'impôts. C'est le principe d'équité intergénérationnelle.

Pour le budget 2021, il a été décidé de ne pas amortir le patrimoine financier car cela n'est pas requis par la loi. Les amortissements du patrimoine administratif, quant à eux, augmentent globalement de CHF +166'750.-. La partie génie civil se rétracte le plus fortement car un projet sera finalement entièrement amorti en 2020 (crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg (CHF -84'000.-)) et un autre préavis ne sera amorti qu'en 2022 car il sera achevé en 2021 et l'amortissement commence l'année suivant la mise en œuvre (assainissement du réseau d'éclairage public (CHF -110'238.-)). Le reste des secteurs augmente de manière conforme aux attentes.

Par ailleurs, nous avons mis en place dès 2017, des processus nous permettant de mieux planifier les décaissements liés aux préavis pour l'année à venir et ainsi estimer les amortissements au plus près de la réalité. Les charges liées aux amortissements du patrimoine administratif et financier sont estimées sur la base des préavis en cours et validées à fin septembre 2020. Sauf cas exceptionnel, seuls les investissements terminés au 31 décembre 2020 feront l'objet d'un amortissement. Tous les amortissements calculés ci-dessous comprennent

uniquement les amortissements obligatoires, tels que définis par le règlement sur la comptabilité des communes.

	2021	2020
Amortissement du patrimoine financier		
230.3303.00 Amortissements du patrimoine financier	-	306'320
	-	306'320
Amortissements du patrimoine administratif		
151.3312.00 Amortissements théâtre	122'550	110'200
230.3311.00 Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	571'900	773'000
230.3312.00 Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'108'500	1'060'050
230.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	126'850	-
230.3314.00 Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	64'600	28'900
513.3312.00 Amortissements du collège des Perrerets	11'900	194'350
513.3312.20 Amortissements du collège de Mauverney	150'550	-
513.3312.30 Amortissements du collège Les Tuillières	659'500	552'250
526.3312.30 Amortissements du collège de Grand Champ	701'500	702'650
526.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	70'300	-
	3'588'150	3'421'400
Amortissements de fonds affectés		
460.3312.00 Amortissements patrimoine administratif	3'850	23'050
810.3329.00 Amortissements du service des eaux	219'950	261'100
	223'800	284'150
Total des amortissements	3'811'950	4'011'870

Les défalcatons sont incluses dans la section 33 du plan comptable par nature dans la rubrique « amortissements du patrimoine financier ». Elles sont estimées à CHF 576'900.- pour l'année 2021 (2020 : CHF 262'200.-) et sont en principe basées sur l'historique des cinq dernières années et nos connaissances de l'état des créances. Les provisions au 31 décembre 2019 couvrent entre deux et cinq ans de défalcatons réelles, selon la nature des recettes.

5.5 Participations cantonales et intercommunales

La charge des péréquations pèse chaque année lourdement sur les finances communales. En 2021, les acomptes pour l'ensemble des péréquations, soit la péréquation directe, la participation à la cohésion sociale et la réforme policière, s'élèvent à CHF 20'385'150.- contre CHF 19'951'950.- au budget 2020, soit une augmentation d'un peu moins de 2.2%. Cela représente 31.8% du total des charges épurées contre 31.1% en 2020, réduisant ainsi fortement la marge de manœuvre budgétaire de la Municipalité.

Cette année encore la participation à la cohésion sociale à charge de toutes les communes vaudoises est en augmentation. Le montant total des dépenses intégrées dans la participation à la cohésion sociale prévisionnelle 2021, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, s'élève à CHF 815'872'100.-, soit une baisse de 1.1% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2020.

Comme relevé en préambule, le récent accord sur la participation à la cohésion sociale entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV), ratifié par son Assemblée générale le 17 septembre dernier, ne contribue malheureusement pas à résorber ce déficit car celui-ci ne prévoit pas une diminution de la participation à la cohésion sociale, mais une diminution de son augmentation afin d'atteindre la répartition cible d'un tiers à charge du Canton et de deux tiers à charge des communes à l'horizon 2028.

Les montants à charge de la Ville de Gland se présentent comme suit :

	2021 Acomptes corrigés	2021 Acomptes selon SCL	2020 Acomptes corrigés	2019 Décompte
Participation à la cohésion sociale	13'498'350	12'996'575	12'989'350	17'563'431
Prélèvements conjoncturels	2'773'500	2'271'746	2'580'000	7'524'227
Ecrêtage	637'200	637'184	610'800	415'929
Répartition solde après prélèvements	10'087'650	10'087'646	9'798'550	9'623'275
Péréquation nette	4'918'000	4'917'936	5'034'100	5'096'056
Population	-8'009'050	-8'009'086	-7'868'050	-8'009'086
Solidarité	-	-	-	-
Dépenses thématiques	-	-	-	-
Alimentation	12'927'050	12'927'022	12'902'150	13'105'142
Réforme policière	1'968'800	1'968'763	1'928'500	1'933'906
Charges pour commune sans police	1'123'300	1'123'289	1'085'350	1'152'953
Répartition du solde	845'500	845'474	843'150	780'953
Total	20'385'150	19'883'274	19'951'950	24'593'394

Pour la Commune de Gland, les prélèvements conjoncturels, calculés par le Service des communes et du logement sur la base des recettes conjoncturelles 2019, s'élèvent à CHF 2'773'500.-, en augmentation de 7.5% par rapport à 2020. Néanmoins, les acomptes 2021 sont calculés sur la base de la moyenne des cinq dernières années des impôts conjoncturels corrigés des impôts exceptionnels sur les donations de 2019. Pour cette raison, les prélèvements conjoncturels ont été corrigés à la hausse et une demande de correction des acomptes à payer sera adressée au Canton dès le début 2021. Cette méthode a été appliquée de manière similaire lors de l'élaboration des budgets 2019 et 2020. Ainsi, les prélèvements conjoncturels corrigés augmenteront de CHF 193'500.- par rapport au budget 2020.

Pour la troisième fois consécutive, Gland contribuera pour CHF 637'184.- au titre de l'écrtage (2020 : CHF 610'795.-). Le solde réparti après prélèvements augmente, quant à lui, à CHF 10'087'646.-, soit +2.95% par rapport à 2020, sur la base d'un nombre de points écartés à charge de la Commune de CHF 15.33, multiplié par la valeur du point d'impôt de CHF 658'033.- (2020 : CHF 15.40 x CHF 636'120.-). Le nombre de points à répartir a augmenté, tout comme la valeur de notre point d'impôt. Il en résulte une augmentation de la participation à la cohésion sociale à charge de Gland de 3.9% par rapport à 2020 et une augmentation de 8.0 % par rapport aux acomptes 2020.

Au niveau de la péréquation directe, l'alimentation du fonds de péréquation est légèrement plus élevée en raison de l'évolution positive de la valeur du point d'impôt. La rétrocession de la couche de la population est en augmentation et conforme aux attentes (CHF +141'000.-). Nous ne bénéficions pas des rétrocessions relatives aux dépenses thématiques (routes, forêts, transports). Gland n'en a jamais bénéficié, mais le montant global de l'aide aux autres communes a fortement augmenté et nous contribuons à son financement. Ainsi, la péréquation directe nette subit une baisse de 2.3% (CHF -116'100.-) par rapport à 2020.

Le coût total de la réforme policière augmente de 2.1% par rapport aux acomptes 2020. Il est composé des charges pour commune sans police, facturé par l'Etat au coût réel aux communes délégatrices, mais plafonnées à deux points d'impôts. Les charges pour commune sans police augmentent de CHF 37'950.- par rapport à 2020. Le second élément de calcul est le manque de financement pour l'Etat, couvert par la péréquation en fonction des points d'impôt écartés. L'acompte est fixé à CHF 64.08 par habitant, sur la base de la population déterminée au 31 décembre 2019, soit 13'194 (2020 : CHF 64.35.- x 13'101 habitants au 31 décembre 2018). La répartition du solde augmente ainsi de CHF 2'350.- par rapport à 2020.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'acomptes et que nous comptabiliserons en 2021 le décompte final 2020, qui viendra augmenter ou réduire notre participation à la péréquation. Cependant, étant dans l'incertitude totale quant au solde final de la participation à la cohésion sociale, à la valeur du point d'impôt par habitant de notre commune mais aussi de ceux des autres communes, il est impossible d'en prédire l'impact pour l'instant. En outre, le décompte final de péréquation 2021 aura un impact sur les comptes annuels 2022 seulement.

Hors participation à la cohésion sociale et réforme policière, les remboursements et participations au Canton (groupe de comptes 351) diminuent de CHF 439'550.- par rapport au budget 2020, principalement en raison des indemnités pour lignes de trafic régional qui diminuent de 56.8%, soit CHF 436'300.-.

Hors péréquation directe, les remboursements et participations à des communes et associations de communes (groupe de comptes 352) diminue de CHF 229'700.- par rapport au budget 2020. Cette diminution est principalement due au fait que la participation au DISREN sera comptabilisée dans les comptes d'investissements (CHF 295'000.-) ainsi qu'à la baisse de la participation aux camps scolaires (CHF 21'100.-). La participation financière communale à l'APEC (CHF +59'600.-) et une augmentation des taxes d'éliminations (CHF +25'000.-) viennent contrebalancer la diminution des charges.

5.6 Aides et subventions

Les subventions pour « Efficacités énergétiques » et pour « Développement durable », qui représentent 30% des taxes y relatives, sont en augmentation de CHF 70'000.- par rapport à 2020.

Après une augmentation de 20.5% en 2020, les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) diminuent de CHF 369'250.- (-8.9%) par rapport à 2020 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

L'exploitation des Transports urbain de Gland (TUG) diminue de CHF 13'500.- pour 2021. Il en va de même pour les subventions VIVAG (CHF -14'500.-). En revanche, les subventions pour le Centre de loisirs des jeunes augmentent de CHF 22'600.-.

Les autres aides et subventions sont relativement stables d'une année à l'autre.

5.7 Attributions/prélèvements aux fonds

Les attributions aux fonds de réserve augmentent par rapport au budget 2020 (CHF 354'350.-), tandis que les prélèvements des fonds de réserve diminuent de CHF 113'250.-. Cette année, il a été décidé, par la Municipalité, de ne pas faire d'attribution au fonds de réserve « Œuvre culturelle ». En revanche, une attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes » est nouvelle. En effet, cette attribution a été préconisée par le Service cantonal du logement, tel que relaté dans le rapport des comptes 2019.

	2021	2020
Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	-	20'000
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	524'500	537'300
Attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	21'300	-
Attribution / Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"	23'150	-157'850
Attribution au fonds de réserve "Egouts"	469'960	397'160
Prélèvement du fonds de réserve "Epuraton"	-273'200	-228'600
Prélèvement du fonds de réserve "Fonds Cartier"	-60	-60
Attribution au fonds de réserve "Eau"	556'840	420'590
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	404'900	311'550
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	187'050	146'750
	1'964'440	1'496'840

A noter qu'il ne s'agit là que de prévisions et que les attributions, respectivement les prélèvements réels, découleront des charges et des revenus affectés réellement survenus dans l'exercice 2021.

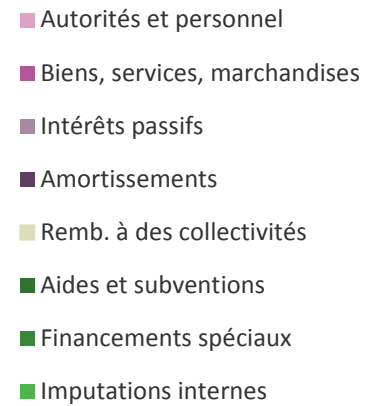
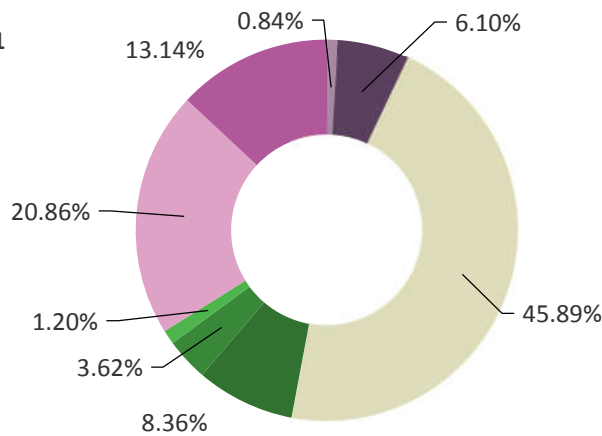
5.8 Imputations internes

Les imputations internes consistent principalement en imputations des charges financières et frais d'entretien des bâtiments au secteur scolaire. Ces imputations étaient stables ces dernières années, mais le Service des finances a procédé à une analyse détaillée pour le budget 2021 et le montant global diminue fortement par rapport au budget 2020 (CHF 272'300.-). Ces imputations internes n'ont d'impact ni sur le résultat, ni sur la marge d'autofinancement.

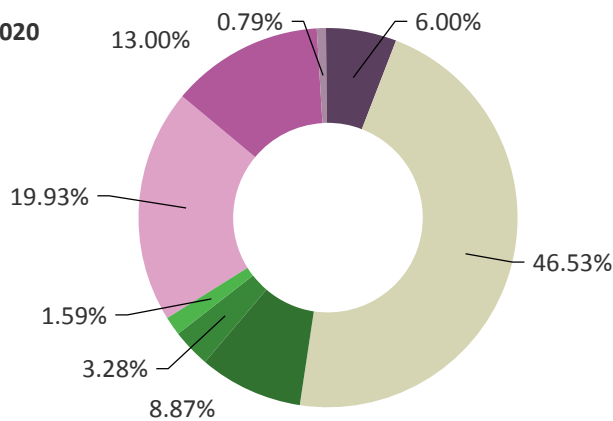
	2021	2020
350.4902.00 Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires	-80'450	-78'000
513.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles primaires	37'850	36'000
526.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles secondaires	42'600	42'000
350.4902.10 Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	-405'400	-435'000
513.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles primaires	231'800	259'000
526.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles secondaires	173'600	176'000
220.4909.00 Imputations - Intérêts	-304'650	-505'000
151.3909.00 Imputations - Intérêts théâtre	5'450	25'000
351.3909.10 Imputations - Intérêts immeubles WWF	56'200	-
351.3909.20 Imputations - Intérêts immeuble s/Vignes	20'900	25'000
460.3909.00 Imputations - Intérêts égoûts	2'150	50'000
513.3909.00 Imputations - Intérêts écoles primaires	172'700	205'000
526.3909.00 Imputations - Intérêts écoles secondaires	32'050	135'000
810.3909.00 Imputations - Intérêts eau	15'200	65'000
200.4901.00 Imputations - Gestion eau-égout	-23'200	-105'000
460.3901.00 Imputations - Gestion égoûts	11'600	55'000
810.3901.00 Imputations - Gestion eau	11'600	50'000
823.3902.00 Imputations - Développement durable	48'000	11'000
110.4902.00 Imputations - Littering (Développement Durable)	-11'000	-11'000
360.4902.00 Imputations - Cité énergie (Développement Durable)	-20'000	-
440.4902.00 Imputations - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)	-17'000	-
Montant total des imputations internes	861'700	1'134'000

6 Evolution des charges par nature

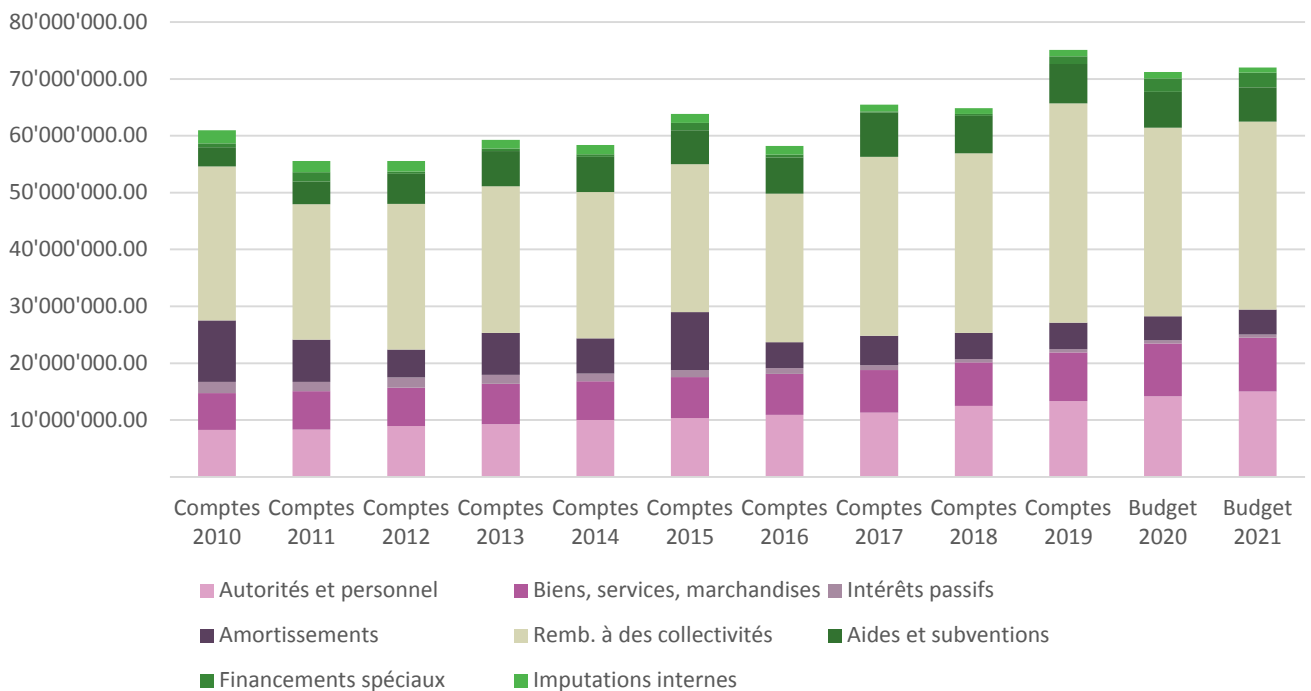
Charges budget 2021



Charges budget 2020



Evolution des charges par nature de 2010 à 2021



7 Revenus par nature

	Budget 2021	Budget 2020	Variations	Ecart %
4 Revenus	68'680'310	67'653'385	1'026'925	1.52%
40 Impôts	43'903'000	43'769'000	134'000	0.31%
Impôt revenu et fortune des personnes physiques	34'150'000	34'230'000	-80'000	-0.23%
Impôt bénéfice et capital des personnes morales	3'500'000	3'670'000	-170'000	-4.63%
Impôt foncier	2'950'000	2'805'000	145'000	5.17%
Droits de mutations	1'625'000	1'680'000	-55'000	-3.27%
Impôt sur les successions et les donations	1'055'000	800'000	255'000	31.88%
Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	118'000	109'000	9'000	8.26%
Impôts récupérés après défalcatons	505'000	475'000	30'000	6.32%
41 Patentes	2'200	2'200	-	0.00%
Patentes	2'200	2'200	-	0.00%
42 Revenus du patrimoine	2'149'300	1'949'950	199'350	10.22%
Revenus des capitaux du patrimoine financier	25'000	29'000	-4'000	-13.79%
Revenus des immeubles du patrimoine financier	996'100	833'450	162'650	19.52%
Revenus des prêts du patrimoine administratif	128'000	128'000	-	0.00%
Revenus des immeubles du patrimoine administratif	1'000'200	959'500	40'700	4.24%
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	10'080'900	9'413'950	666'950	7.08%
Émoluments	485'000	501'600	-16'600	-3.31%
Soins médicaux et dentaires	6'600	8'000	-1'400	-17.50%
Ecolages	457'600	448'350	9'250	2.06%
Taxes de raccordement et d'utilisation	6'603'900	6'265'000	338'900	5.41%
Ventes et prestations de service	1'615'800	1'572'900	42'900	2.73%
Remboursements de tiers	371'200	66'600	304'600	457.36%
Amendes	180'000	180'000	-	0.00%
Autres recettes	360'800	371'500	-10'700	-2.88%
44 Parts à des recettes cantonales	1'544'900	1'582'200	-37'300	-2.36%
Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'544'900	1'582'200	-37'300	-2.36%
45 Participations, remboursements à des collectivités	9'424'450	8'897'225	527'225	5.93%
Canton	990'450	699'850	290'600	41.52%
Communes et associations de communes	8'434'000	8'197'375	236'625	2.89%
46 Autres participations et subventions	70'050	69'750	300	0.43%
Participations et subventions de tiers	70'050	69'750	300	0.43%
48 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	643'810	835'110	-191'300	-22.91%
Prélèvements fonds de réserve et de renouvellement	60	60	-	-
Prélèvements financements spéciaux	643'750	835'050	-191'300	-22.91%
49 Imputations internes	861'700	1'134'000	-272'300	-24.01%
Imputations internes	861'700	1'134'000	-272'300	-24.01%

8 Commentaires sur les principaux postes de revenus

8.1 Recettes régulières d'impôts

En ce qui concerne les recettes régulières d'impôts, nos prédictions sont basées sur la moyenne historique des cinq dernières années, corrigées des éléments non récurrents et des effets conjoncturels. Nous avons calculé la valeur du point d'impôt communal et considéré la plausibilité de son évolution dans un contexte économique incertain et défavorable suite à la crise du Covid-19. Enfin, nous avons bien évidemment pris en considération l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises vaudoise (RIE III VD) depuis le 1^{er} janvier 2019 et le coefficient fiscal communal à 61.0% accepté par le Conseil communal le 8 octobre 2020 via le préavis municipal n° 78 relatif à l'arrêté d'imposition 2021.

8.1.1 Valeur du point d'impôt communal

La valeur du point d'impôt communal représente le rendement d'un point d'impôt. Exprimé par habitant, cette mesure devient un élément comparable entre communes.

Les impôts réguliers déterminants pour le calcul de la valeur du point d'impôt communal sont, déduction faite des défalcons, les impôts sur les personnes physiques et personnes morales, l'impôt à la source, l'impôt spécial des étrangers, les impôts complémentaires sur immeubles, les impôts fonciers, ainsi que les impôts récupérés après défalcons. Cette année, est également pris en compte dans le calcul le montant en faveur de Gland résultant de la répartition des CHF 31'614'500.- de compensation de la Confédération suite à l'entrée en vigueur de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) en 2020, soit CHF 622'000.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2021 et est considérée comme une recette d'impôts (compensation d'une perte fiscale) conformément aux communications du Canton et de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2021 est estimée à CHF 632'639.-, soit 1.4% de diminution par rapport au budget 2020 (CHF 641'610.-) et 3.4% par rapport aux comptes 2019 (CHF 655'038.-). La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 47.21 pour 2021, ce qui est relativement stable, compte tenu de l'augmentation attendue de la population. Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 46.00 par habitant selon acomptes de péréquation 2021 (base 2019) et était de CHF 45.22 par habitant en 2019. Cette diminution de la valeur du point d'impôt est due à un tassement des recettes fiscales budgétées à la suite de la crise liée au Covid-19 et à l'augmentation prévue de la population.

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
Impôts réguliers déterminants	38'591'000	39'138'200	40'939'873
Coefficient fiscal	61.0	61.0	62.5
Valeur du point d'impôt communal (VPIC)	632'639	641'610	655'038
Habitants	13'400	13'300	13'194
VPIC / habitant	47.21	48.24	49.65
Moyenne cantonale	46.00	44.83	45.22

8.1.2 Personnes physiques – revenus et fortune

En ce qui concerne l'évaluation des recettes fiscales 2021 des personnes physiques, nous avons considéré les départs et les arrivées de citoyens à forte contribution, ainsi qu'un facteur de croissance des acomptes de l'ordre de -0.4% (2020 : +0.7%) net et d'une croissance des compléments des années antérieures de 1.0% (2020 : 9.2%). La croissance anticipée des acomptes est corroborée par la hausse de la population pronostiquée par le SCRIS et

une hausse générale des revenus. Les compléments reçus au titre des années antérieures sont estimés sur la base de la moyenne des cinq dernières années, à l'exception de l'année en cours.

8.1.3 Impôt à la source

Le montant porté au budget tient compte de l'évolution de ces dernières années et du fait que le montant diminue chaque année depuis 2016.

8.1.4 Impôt spécial étrangers

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années, diminué de la baisse du coefficient fiscal communal de 62.5% à 61.0% et du changement de statut de certains contribuables étrangers devenus citoyens suisses. Les recettes fiscales provenant de ces personnes sont désormais comptabilisées dans les recettes d'impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

8.1.5 Personnes morales - bénéfiques et capital

En vertu de la RIE III VD, le taux moyen d'imposition des personnes morales est passé de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises. L'impact de la troisième réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE III VD), entrée en vigueur au 1er janvier 2019 sont ressentis sur la base des acomptes mais les véritables effets de la RIE III VD ne seront connus qu'en 2021 lorsque les déclarations fiscales auront été traitées. Pour mémoire, les pertes fiscales qui en découlent pour la Commune ont été estimées à CHF 1'641'560.- selon les projections faites par l'Union des communes vaudoises sur la base des chiffres de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et ont été prises en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Le contexte international et les perspectives conjoncturelles suisses se sont détériorés depuis le début de l'année 2020 à cause de la pandémie. Dans ce contexte, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) estime néanmoins que l'évolution du produit intérieur brut serait en augmentation de 4.2% pour 2021. Le chômage devrait se situer aux alentours de 3.4%, donc relativement faible en comparaison internationale. Au niveau de l'économie locale, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à CHF 2'050'417.- et l'impôt sur le capital à CHF 449'662.- au 30 septembre 2020. Nous n'atteignons pas encore la cible pour l'exercice 2020 en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice (CHF -709'583.-) mais la Municipalité s'attend à une adaptation des acomptes d'impôts 2020 de contribuables importants d'ici à la fin de l'année et espère se rapprocher de la cible. Cette baisse des recettes fiscales est en partie engendrée par la RIE III VD. Ces facteurs de croissance ont également été pris en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

8.1.6 Impôt foncier

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années et de l'évolution du parc immobilier sis sur le territoire communal. L'impôt foncier est un agrégat relativement stable et récurrent par nature.

8.1.7 Autres sources de revenus d'impôts

Pour les autres sources de revenus d'impôts, telles que les impôts récupérés après défalcatons et les intérêts moratoires, l'impôt complémentaire sur immeubles des sociétés, l'impôt sur les chiens, ainsi que les autres postes de moindre importance, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

8.2 Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)

En ce qui concerne les impôts dits conjoncturels, qui ont par nature un caractère aléatoire et sont irréguliers, tels que les droits de mutation, gains immobiliers, successions et donations et l'impôt complémentaire sur immeubles, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années. Nous estimons que cette méthode est objective et au plus proche de la réalité, sans toutefois être imprudente. Il est important de

relever que la moitié des impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutation et les successions / donations est restituée au Canton dans le cadre de notre contribution à la participation à la cohésion sociale.

8.2.1 Impôts travailleurs frontaliers

En vertu de l'Accord du 11 avril 1983 relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers, la République française rétrocède à l'Etat de Vaud un pourcentage des salaires, traitements et autres rémunérations similaires reçus par des travailleurs frontaliers imposés en France, lorsque certaines conditions sont remplies (retour au domicile principal quatre fois par semaine ; trajet aller-retour de moins de trois heures). La remise à l'employeur d'une attestation de résidence fiscale délivrée par la République française est également une condition. Si l'une des conditions n'est pas remplie, l'employeur vaudois a l'obligation de retenir l'impôt à la source.

Pour 2021, le budget a été revu à la hausse et correspond au chiffre reçu pour en 2020 pour la masse salariale 2019. Ce montant est en augmentation suite à une méthode de travail de la part du Canton qui permet d'être au plus près de la réalité en captant un maximum d'entreprises employant des travailleurs frontaliers (2021 : CHF 2'220'000.-). En 2020, nous avons encaissé CHF 2'223'466.- pour CHF 1'850'000.- budgétés.

8.2.2 Part à l'impôt sur gains immobiliers

Nous sommes largement tributaires de l'évolution du marché immobilier et une ou deux importantes opérations peuvent fortement modifier le résultat.

8.2.3 Charges liées à la perception d'impôts

Enfin, les charges liées à la perception d'impôts se basent sur une moyenne historique. De manière similaire au budget 2019, les défalcatons ont été estimées sur la base de l'historique des cinq dernières années et de nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la provision pour débiteurs douteux existante, jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2021. Elle culminait à CHF 2'297'422.- pour les créances fiscales au 31 décembre 2019, ce qui équivaut à quatre à cinq ans de défalcatons en moyenne.

8.3 Evolution des revenus fiscaux

Le tableau de la page suivante compare les recettes fiscales budgétées pour l'année 2021 au budget 2020, aux comptes annuels 2019, ainsi qu'à la moyenne des années 2015 à 2019 convertie au taux d'imposition actuel de 61.0%.

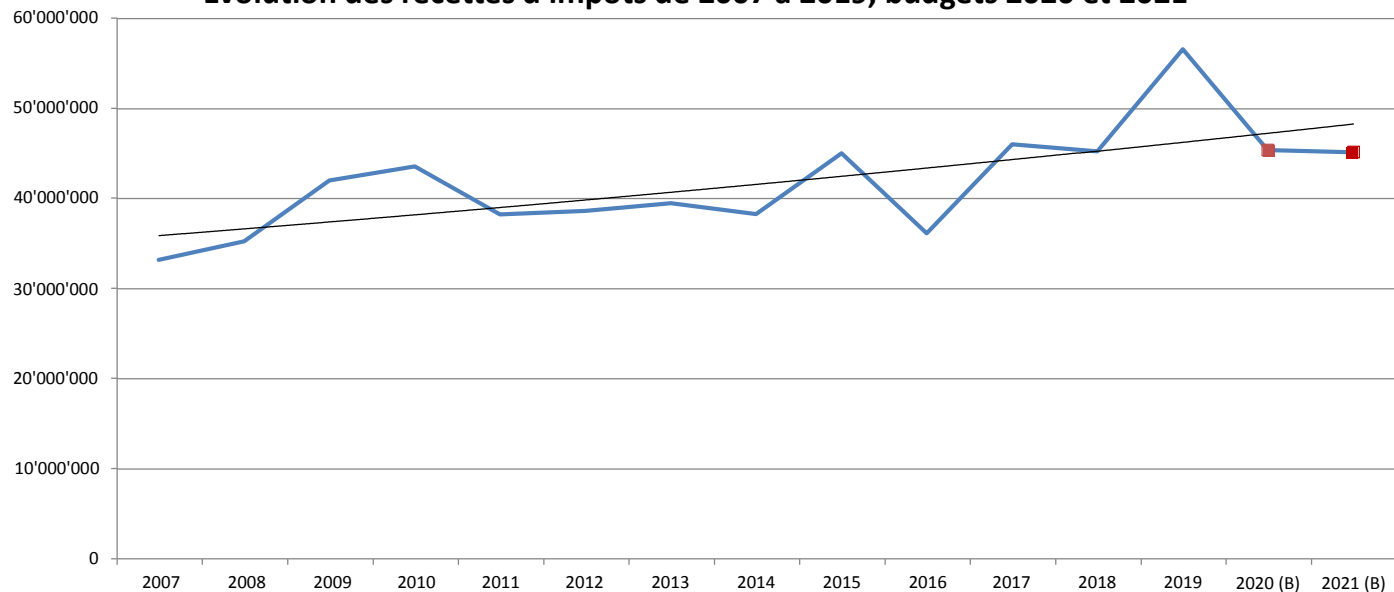
L'évolution des recettes d'impôts réalisées de 2005 à 2019 ainsi que les recettes budgétées pour les années 2020 et 2021 sont montrées sous forme graphique à la page suivante. Ce graphique montre que l'estimation des recettes fiscales pour l'année 2021 suit assez bien la tendance des 15 dernières années, puisque nous positionnons notre pronostic très proche de la courbe de régression (méthode statistique d'estimation).

En outre, le graphique suivant rappelle l'importance relative de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour la Ville de Gland. Cette source de revenu représente environ 67% des recettes d'impôts, ce qui est une situation particulière par rapport à d'autres communes, qui ont plus de revenus fiscaux provenant des entreprises.

Analyse des revenus fiscaux des années 2015 à 2021

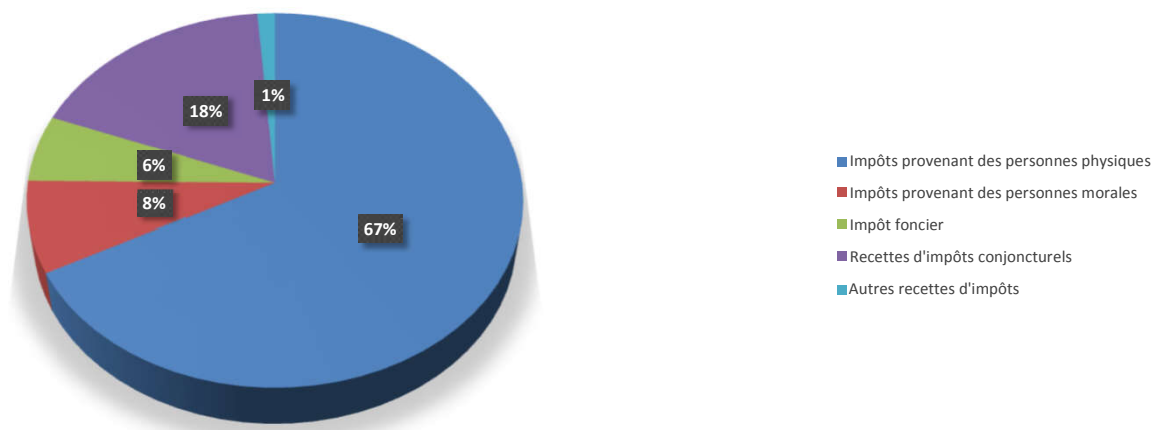
Comptes	Libellés	Budget 2021	Budget 2020	Variation Budget 2021 vs Budget 2020	Variation Budget 2021 vs Budget 2020	Comptes 2019	Variation Budget 2021 vs Comptes 2019	Moyenne convertie Comptes 2015-2019	Variation Budget 2021 vs Moyenne 5 ans
Recettes régulières d'impôts									
210.4001.00	Impôts sur le revenu	25'200'000	25'075'000	125'000	0.5%	26'031'174	-4.3%	23'523'956	5.8%
210.4002.00	Impôt sur la fortune	5'285'000	5'125'000	160'000	3.1%	5'144'385	1.3%	5'260'127	-1.0%
210.4003.00	Impôt à la source	845'000	1'200'000	-355'000	-29.6%	935'166	-9.6%	1'072'764	-21.2%
210.4004.00	Impôt sur la dépense (spécial étrangers)	600'000	980'000	-380'000	-38.8%	1'005'529	-40.3%	909'551	-34.0%
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des sociétés	2'760'000	2'760'000	0	0.0%	4'439'917	-47.1%	2'911'707	-19.3%
210.4012.00	Impôt sur le capital des sociétés	395'000	600'000	-205'000	-34.2%	406'443	-20.0%	355'126	-8.5%
210.4013.00	Impôt compl. Sur immeuble sociétés	345'000	310'000	35'000	11.3%	348'409	-11.0%	336'073	-7.8%
210.4020.00	Impôt foncier	2'950'000	2'805'000	145'000	5.2%	2'792'261	0.5%	2'617'043	7.2%
210.4061.00	Impôt sur les chiens	68'000	65'000	3'000	4.6%	63'950	1.6%	60'910	6.7%
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	155'000	175'000	-20'000	-11.4%	166'904	-7.1%	156'289	-0.8%
210.4090.10	Intérêts moratoires	350'000	300'000	50'000	16.7%	359'665	-2.7%	351'399	-0.4%
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD	0	0	N/A	N/A	442'762	N/A	0	N/A
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA	442'700	358'200	84'500	23.6%	0	N/A	0	N/A
		39'395'700	39'753'200	-357'500	-0.9%	42'136'565	-10.0%	37'554'946	1.0%
Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)									
210.4040.00	Droits de mutations	1'625'000	1'680'000	-55'000	-3.3%	1'086'682	49.5%	1'627'262	-0.1%
210.4050.00	Impôts sur les successions & donations	1'055'000	800'000	255'000	31.9%	12'172'546	-93.4%	3'157'377	-74.7%
210.4003.10	Impôt sur les frontaliers	2'220'000	1'850'000	370'000	20.0%	1'685'223	9.8%	1'838'692	0.6%
210.4411.00	Part à l'impôt sur gains immobiliers	1'535'000	1'570'000	-35'000	-2.2%	778'083	97.3%	1'537'606	-0.2%
		6'435'000	5'900'000	535'000	9.1%	15'722'534	-63.0%	8'160'937	-28.8%
Recettes totales		45'830'700	45'653'200	-1	-4.2%	57'859'099	-24.4%	45'715'883	-4.4%
Charges liées à la perception d'impôts									
210.3187.00	Emoluments de perception	325'000	315'000	10'000	3.2%	378'914	-15.5%	325'363	-1.6%
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	1'000	10'000	-9'000	-90.0%	135	N/A	40'837	-75.5%
210.3290.00	Intérêts compensatoires	33'000	40'000	-7'000	-17.5%	14'040	133.6%	32'791	0.0%
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	566'000	250'000	316'000	126.4%	690'204	-56.5%	565'587	-47.0%
		925'000	615'000	310'000	50.4%	1'083'293	-38.8%	964'579	-31.3%
Recettes nettes		44'905'700	45'038'200	-132'500	-0.3%	56'775'807	-24.2%	44'751'304	-3.8%

Evolution des recettes d'impôts de 2007 à 2019, budgets 2020 et 2021



En bleu : Recettes effectives d'impôts de 2007 à 2019, budgets 2020 et 2021 (en milliers de francs)
En noir : Courbe de régression des recettes d'impôts selon explications au point 8.3 (en milliers de francs)

Poids relatif des recettes d'impôts selon leur nature - Moyenne 2015 à 2019



8.4 Revenus du patrimoine

Les revenus du patrimoine financier et administratif sont relativement stables d'une année à l'autre, à l'exception des revenus locatifs. En effet, des locaux aux Perrerets seront loués sur l'année entière en 2021 contre une demi-année en 2020 (CHF +43'750.-). Il en va de même pour les locaux de la Rue de la Paix 1 (CHF +19'950.-). De plus, les revenus estimés pour la location des bâtiments du WWF s'élèvent à CHF 100'000.-. Enfin, les revenus liés au droit de superficie accordé à Coopélia sont également en augmentation pour 2021 (CHF +50'000.-).

8.5 Taxes, émoluments, produits des ventes

Les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts sont légèrement inférieures au budget 2020 (CHF 1'325'100.- contre 1'393'000.-). Le nombre de permis de construire est, quant à lui, relativement similaire à 2020 (CHF +400.-). La taxe « Equipement Communautaire » devrait s'élever à CHF 524'500.- en 2021, en légère baisse par rapport au montant budgété en 2020 (CHF 537'300.-). A noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve (eau, égouts et équipement communautaire). En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

Les taxes annuelles d'épuration et d'entretien du réseau d'égouts devraient rapporter CHF 18'000.- de plus qu'en 2020 selon nos estimations et la taxe forfaitaire déchets devrait rapporter CHF 4'900.- de plus en fonction des habitants et entreprises inscrits à Gland à fin août 2020.

Les produits des taxes d'usage du sol, taxes sur l'éclairage public, taxes pour les énergies renouvelables et pour le développement durable sont quant à eux en augmentation par rapport au budget 2020, selon les estimations qui nous ont été communiquées par la SEIC (CHF +447'700.-).

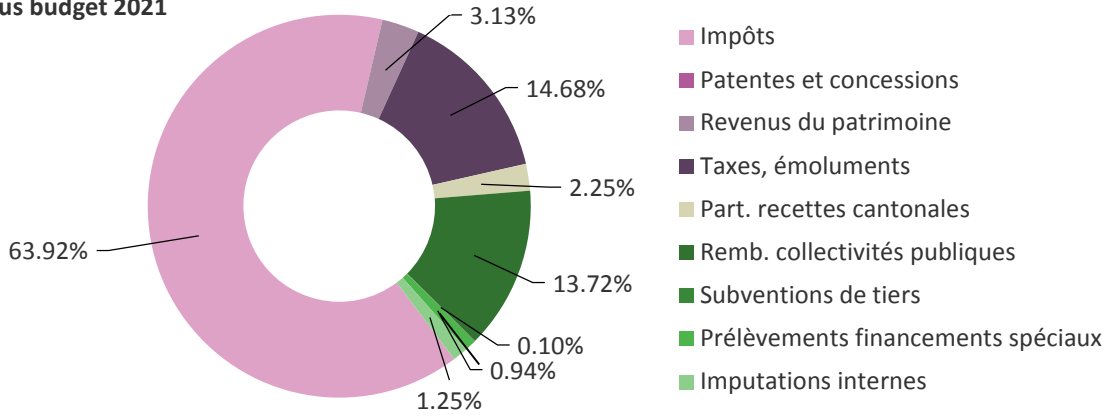
L'augmentation des ventes et prestations de service ainsi que des remboursements de tiers est principalement induite par la rétrocession de l'Etat afférente à la péréquation indirecte (CHF 141'000.-). La participation financière pour les Conseillères écoles-familles AISGE s'élève à 168'400.- pour 2021 alors qu'elle n'était que de CHF 70'400.- au budget 2020. Il s'agit de la refacturation d'un poste de Conseillère école-famille à 60% dès 2021. De plus, la participation d'Arzier-le Muids & Genolier aux frais d'exploitation de SIDEMO augmente de CHF 15'000.-. En revanche, l'estimation des recettes liées aux finances d'écolage a été abaissée de CHF 17'100.- sur la base des élèves d'autres communes enclassés à Gland à la rentrée 2020.

8.6 Autres participations et subventions de tiers

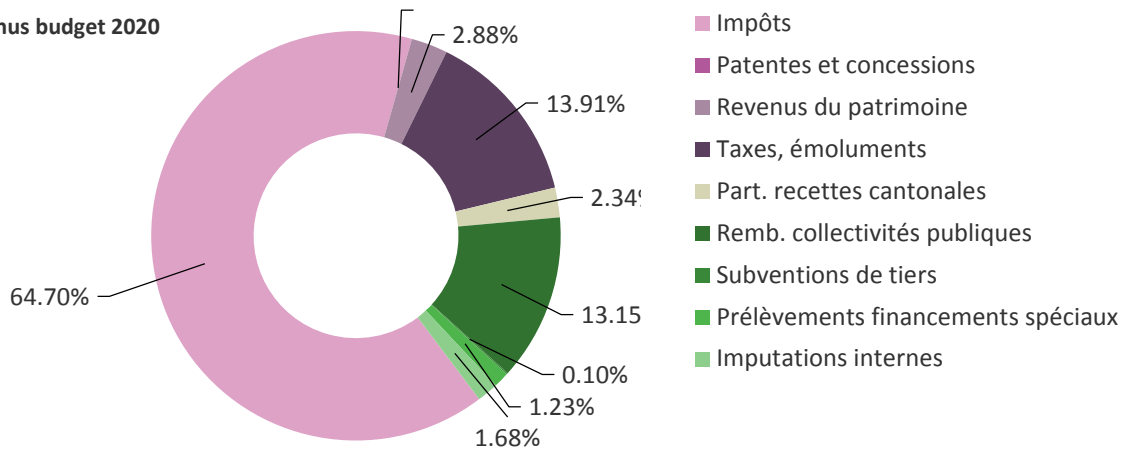
Les autres recettes comprennent essentiellement les émoluments de l'Office des poursuites refacturés, des recettes de publicité sur notre bus TUG et la participation de l'Unité territoriale pour l'entretien de l'éclairage public sur les ponts autoroutiers. Elles sont similaires à 2020.

9 Evolution des revenus par nature

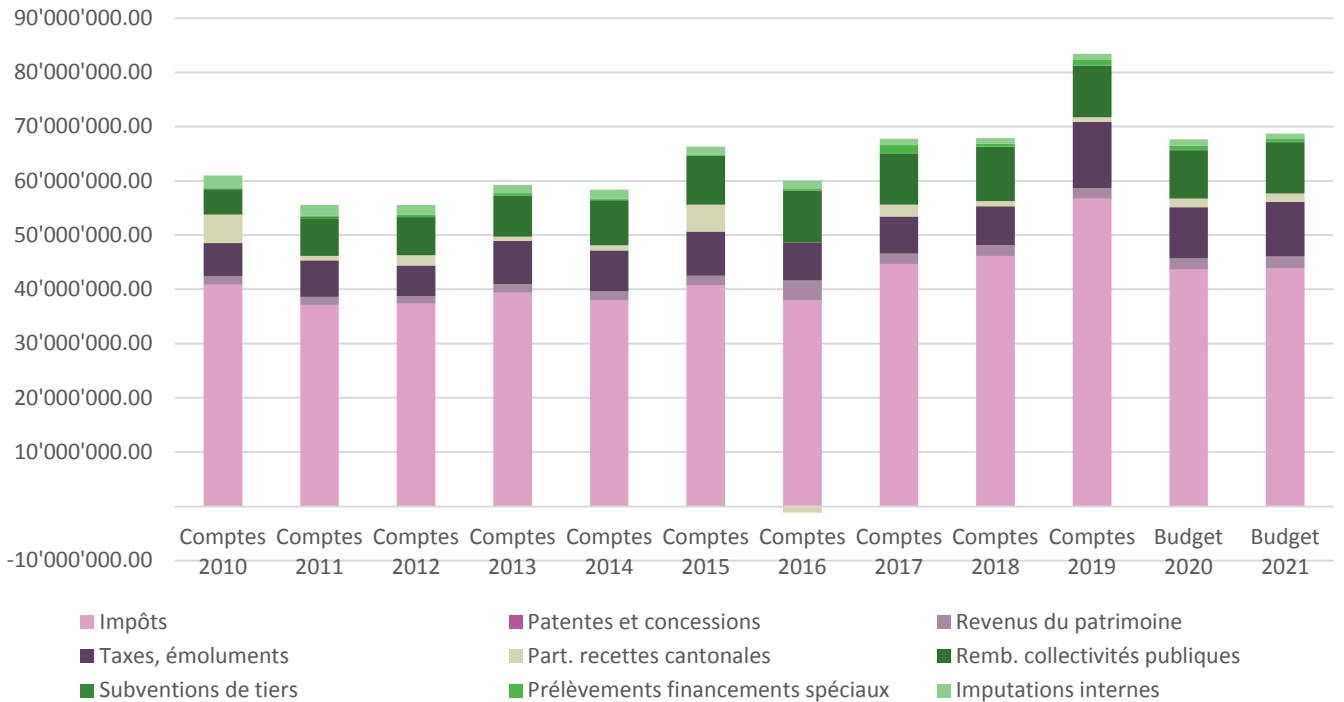
Revenus budget 2021



Revenus budget 2020



Evolution des revenus par nature de 2010 à 2021



10 Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 85 relatif au projet de budget pour l'exercice 2021 ;

ouï le rapport de la commission des finances ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- I. que le projet de budget de l'exercice 2021 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'304'390.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 2'472'000.- est accepté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  G. Cretegnny

Le Secrétaire :  J. Niklaus



11 Annexes

- Budget 2021 – Récapitulation par fonction
- Budget 2021 – Vue détaillée
- Renseignements complémentaires
- Liste des emprunts au 30 septembre 2020
- Plan des investissements
- Liste des abréviations

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9'568'920.00	915'800.00	9'824'070.00	805'700.00	9'133'202.77	1'888'228.50
2	FINANCES	16'924'800.00	55'415'400.00	16'831'420.00	54'821'450.00	17'737'808.38	70'711'547.36
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	4'097'520.00	2'549'500.00	3'768'220.00	2'396'600.00	3'233'652.94	1'822'251.13
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	8'087'990.00	4'660'950.00	8'067'580.00	4'849'850.00	7'293'907.72	4'219'207.06
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	5'940'870.00	523'200.00	6'194'240.00	597'325.00	5'516'050.64	639'032.63
6	POLICE	4'249'780.00	608'450.00	4'198'970.00	706'300.00	4'110'781.08	697'841.54
7	SECURITE SOCIALE	19'876'820.00	672'060.00	19'310'640.00	476'210.00	25'455'166.61	835'115.59
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'238'000.00	3'334'950.00	3'003'000.00	2'999'950.00	2'598'665.56	2'568'969.79
	RESULTAT		3'304'390.00		3'544'755.00	8'302'957.90	
	TOTAUX	71'984'700.00	68'680'310.00	71'198'140.00	67'653'385.00	75'079'235.70	83'382'193.60

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9'568'920.00	915'800.00	9'824'070.00	805'700.00	9'133'202.77	1'888'228.50
10	AUTORITES	1'221'530.00		1'436'930.00		1'374'785.43	31'091.40
100	Conseil Communal	185'400.00		111'800.00		135'956.14	
100.3001.00	Rétribution des autorités	30'000.00		30'000.00		25'195.00	
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	75'300.00		60'300.00		72'700.20	
100.3030.00	Cotisations AVS - AI	5'500.00		3'000.00		5'402.25	
100.3050.00	Assurances accidents & maladie	100.00				48.80	
100.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		4'000.00		6'449.09	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	32'500.00		7'500.00		24'387.50	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	33'000.00		5'000.00		1'024.20	
100.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'000.00		2'000.00		749.10	
100.3133.00	Produits de nettoyages, fournitures	500.00					
101	Municipalité	765'530.00		761'530.00		764'660.18	
101.3001.00	Traitements et vacations	558'000.00		558'000.00		569'800.00	
101.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'850.00		52'850.00		52'749.15	
101.3031.00	Allocations familiales communales	1'680.00		1'680.00		3'640.00	
101.3040.00	Cotisations caisse de pension	100'800.00		100'800.00		98'545.60	
101.3069.00	Remboursements de frais	32'200.00		32'200.00		30'731.80	
101.3091.00	Frais formation professionnelle	8'000.00		8'000.00		1'640.00	
101.3099.00	Charges diverses (cadeaux, repas)	12'000.00		8'000.00		7'553.63	
102	Conseil régional	270'600.00		563'600.00		474'169.11	31'091.40
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'600.00		2'600.00		2'415.00	
102.3526.10	Conseil Régional - Participation	268'000.00		266'000.00		262'020.00	
102.3526.20	DISREN			295'000.00		209'734.11	
102.4526.20	DISREN - Ajustement de solde						31'091.40

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	ADMINISTRATION	3'401'360.00	101'800.00	3'217'370.00	16'800.00	3'011'117.42	67'450.60
110	Secrétariat du Service de la population	953'260.00	96'800.00	983'500.00	16'800.00	839'041.51	28'725.70
110.3011.00	Traitements	642'750.00		645'800.00		590'113.55	
110.3030.00	Cotisations AVS - AI	60'850.00		61'150.00		53'470.55	
110.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		1'200.00		1'400.00	
110.3040.00	Cotisations caisse de pension	106'600.00		106'800.00		95'059.55	
110.3050.00	Assurances accidents & maladie	22'550.00		19'600.00		17'500.05	
110.3069.00	Remboursements de frais	3'300.00		4'400.00		2'172.20	
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'000.00		2'000.00		1'522.10	
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'000.00			
110.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	1'500.00		1'500.00		192.80	
110.3182.00	Télécommunications	1'350.00		1'150.00		2'819.37	
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		2'000.00		1'942.37	
110.3185.40	Promotion économique			49'000.00			
110.3186.00	Assurances véhicules	900.00		900.00		888.90	
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00					
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	45'500.00		48'000.00		43'810.07	
110.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					350.00	
110.3659.00	Dons et subventions casuels	15'000.00		15'000.00		14'800.00	
110.3659.10	Aides à l'étranger	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		11'000.00			
110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		2'000.00		
110.4101.00	Patentes boissons		2'000.00		2'000.00		14'300.00
110.4101.10	Patentes tabacs		200.00		200.00		
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00				
110.4311.00	Emoluments actes de moeurs		200.00		200.00		260.00
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		1'848.70
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux		1'000.00		1'000.00		950.00
110.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						11'367.00
110.4902.00	Imputations - Littering (Développement Durable)		11'000.00		11'000.00		
111	Secrétariat municipal	2'367'900.00	5'000.00	2'148'670.00		2'100'869.81	38'724.90
111.3011.00	Traitements	1'264'150.00		1'145'600.00		1'135'414.47	
111.3011.30	Traitements apprentis	35'100.00		33'300.00		28'071.30	
111.3030.00	Cotisations AVS - AI	123'000.00		111'550.00		104'850.13	
111.3031.00	Allocations familiales communales	2'400.00		1'920.00		2'236.00	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111.3040.00	Cotisations caisse de pension	210'900.00		192'200.00		179'080.75	
111.3050.00	Assurances accidents & maladie	45'550.00		35'750.00		33'753.45	
111.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		5'000.00		3'703.60	
111.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	30'000.00		35'000.00		27'966.93	
111.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	12'000.00		12'000.00		11'056.10	
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	6'500.00		6'500.00		5'352.55	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'500.00		2'500.00		1'076.45	
111.3170.00	Réceptions, manifestations	170'000.00		165'000.00		168'614.30	
111.3181.00	Ports, affranchissements	58'000.00		58'000.00		65'665.18	
111.3182.00	Télécommunications	3'200.00		3'100.00		4'799.45	
111.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	20'000.00		15'000.00		24'562.30	
111.3185.20	Honoraires communications	75'600.00		70'600.00		68'541.89	
111.3185.30	Publication Gland Cité	39'000.00		34'000.00		32'441.35	
111.3185.40	Promotion économique	44'000.00				37'174.33	
111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	57'000.00		54'250.00			
111.3186.00	Assurances choses et RC	16'500.00		21'400.00		20'885.00	
111.3189.00	Projets de l'administration	15'000.00		15'000.00		14'592.08	
111.3651.00	Remboursements de dégâts	1'000.00		1'000.00		1'032.20	
111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	130'000.00		130'000.00		130'000.00	
111.4101.00	Patentes boissons - tabacs						200.00
111.4359.00	Contribution financière manifestations		5'000.00				
111.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						37'424.90
111.4361.20	Participation évènements						1'100.00
112	Archives	80'200.00		85'200.00		71'206.10	
112.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		586.95	
112.3102.10	Reliure, restauration de documents	2'000.00		2'000.00		1'018.00	
112.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	1'000.00		1'000.00		673.15	
112.3189.00	Mandat externe	69'200.00		69'200.00		68'928.00	
112.3189.10	Projet numérisation presse			12'000.00			
112.3189.20	Projet exposition d'archives	6'000.00					
112.3189.30	Elimination des archives	1'000.00					

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	PERSONNEL	248'300.00		264'270.00		212'778.72	
130	Personnel	248'300.00		264'270.00		212'778.72	
130.3012.00	Personnel intérimaire et missions ponctuelles	1'000.00		15'000.00		696.20	
130.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		1'420.00			
130.3069.00	Remboursements de frais			200.00			
130.3091.00	Frais formation professionnelle	105'000.00		90'000.00		117'545.85	
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	25'750.00		31'000.00		12'211.60	
130.3093.00	Frais sanitaire du personnel			2'500.00		995.45	
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail	62'500.00		60'000.00		50'276.40	
130.3099.00	Charges diverses du personnel (cadeaux, repas)	34'800.00		29'000.00		24'223.22	
130.3189.00	Appui gestion du personnel	19'150.00		35'150.00		6'830.00	
15	AFFAIRES CULTURELLES	2'231'030.00	503'300.00	2'141'900.00	484'700.00	1'983'709.46	407'258.12
150	Bibliothèques	653'670.00	207'000.00	565'030.00	188'400.00	537'835.81	191'013.44
150.3011.00	Traitements	428'950.00		366'700.00		360'861.05	
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'300.00		10'300.00		3'675.40	
150.3011.30	Traitements apprentis	15'600.00		14'200.00		10'744.05	
150.3030.00	Cotisations AVS - AI	43'100.00		37'050.00		33'777.90	
150.3031.00	Allocations familiales communales	320.00		480.00		480.00	
150.3040.00	Cotisations caisse de pension	70'500.00		59'450.00		56'727.75	
150.3050.00	Assurances accidents & maladie	15'950.00		11'900.00		11'298.70	
150.3069.00	Remboursements de frais	2'300.00		2'300.00		2'193.05	
150.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'300.00		7'300.00		6'568.64	
150.3102.00	Achats livres	44'000.00		44'000.00		41'676.47	
150.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	3'500.00		3'500.00		3'344.10	
150.3181.00	Ports, affranchissements	500.00		500.00		177.70	
150.3182.00	Télécommunications	1'350.00		1'350.00		1'313.00	
150.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					237.40	
150.3653.00	Animations publiques	6'000.00		6'000.00		4'760.60	
150.3655.00	Subvention association Pro-Jet Mutualisation prêts	4'000.00					
150.4352.00	Rappels, livres abimés		2'000.00		4'000.00		3'870.50
150.4512.00	Part. du canton aux traitements des bibliothécaires		205'000.00		184'400.00		187'142.94

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151	Théâtre	531'990.00	72'500.00	533'000.00	72'500.00	503'583.39	43'780.36
151.3011.00	Traitements	187'900.00		183'550.00		165'922.90	
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	28'000.00		28'000.00		30'935.25	
151.3011.30	Traitements apprentis	7'600.00		7'400.00		2'291.20	
151.3030.00	Cotisations AVS - AI	21'150.00		20'750.00		18'755.60	
151.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		1'200.00		1'482.00	
151.3040.00	Cotisations caisse de pension	30'550.00		29'700.00		26'121.75	
151.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'650.00		6'650.00		5'121.95	
151.3069.00	Remboursements de frais	1'800.00		1'800.00		1'128.40	
151.3113.00	Achats de mobilier, équipements	40'000.00		40'000.00		39'834.36	
151.3113.10	Location de matériel	5'000.00		5'000.00		5'759.61	
151.3131.00	Fournitures buvette	15'000.00		15'000.00		11'009.85	
151.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	15'000.00		15'000.00		14'816.98	
151.3182.00	Télécommunications	3'900.00		3'750.00		3'262.60	
151.3312.00	Amortissements théâtre	122'550.00		110'200.00		116'506.54	
151.3653.10	Publicité - Promotions	40'000.00		40'000.00		35'634.40	
151.3909.00	Imputations - Intérêts	5'450.00		25'000.00		25'000.00	
151.4271.00	Locations du théâtre		20'000.00		20'000.00		9'070.00
151.4359.00	Recettes buvettes		32'500.00		32'500.00		14'604.80
151.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						2'298.60
151.4523.00	Régie théâtre / Participations de tiers		20'000.00		20'000.00		17'806.96
152	Activités culturelles	1'045'370.00	223'800.00	1'043'870.00	223'800.00	942'290.26	172'464.32
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		2'300.00		1'338.00	
152.3011.00	Traitements	240'600.00		233'500.00		203'584.40	
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	17'500.00		17'500.00		17'960.25	
152.3030.00	Cotisations AVS - AI	24'450.00		23'800.00		19'978.41	
152.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		720.00		720.00	
152.3040.00	Cotisations caisse de pension	40'300.00		38'900.00		33'106.84	
152.3050.00	Assurances accidents & maladie	9'050.00		7'650.00		6'228.60	
152.3069.00	Remboursements de frais	200.00		200.00		78.20	
152.3102.00	Promotion événements culturels	62'000.00		42'000.00		40'984.90	
152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00		10'000.00		4'659.90	
152.3119.10	Réparation oeuvres d'art endommagées					2'322.76	
152.3182.00	Télécommunications	550.00		550.00		927.11	
152.3183.00	Frais cartes crédit	400.00		400.00		60.80	
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	90'000.00		90'000.00		89'070.91	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	240'000.00		240'000.00		176'674.27	
152.3652.00	Subvention LEM	137'300.00		146'350.00		145'240.65	
152.3653.00	Subventions annuelles	110'000.00		110'000.00		113'000.00	
152.3653.10	Subventions ponctuelles	40'000.00		40'000.00		51'998.21	
152.3653.30	Affichage culturel public (SGA)	20'000.00		20'000.00		14'356.05	
152.3802.00	Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"			20'000.00		20'000.00	
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00		3'300.00		
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		35'000.00		220'000.00		171'344.32
152.4392.10	Saison culturelle - Recettes		175'000.00				
152.4392.20	Saison culturelle - Subvention Canton de Vaud		10'000.00				
152.4653.00	Affichage culturel public (externe)		500.00		500.00		1'120.00
16	TOURISME	71'200.00	56'600.00	42'000.00	42'000.00	48'474.20	48'474.20
160	Tourisme	48'000.00	48'000.00	42'000.00	42'000.00	48'474.20	48'474.20
160.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					420.00	
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'600.00		3'150.00		3'604.07	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	40'800.00		35'700.00		40'846.06	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'600.00		3'150.00		3'604.07	
160.4066.00	Taxes de séjour, résidences secondaires		48'000.00		42'000.00		48'474.20
161	Marché hebdomadaire	23'200.00	8'600.00				
161.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	4'550.00					
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	450.00					
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	200.00					
161.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00					
161.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00					
161.3185.00	Honoraires organisation	12'000.00					
161.4359.00	Locations emplacements		5'000.00				
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'600.00				

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17	SPORTS	525'300.00	123'200.00	532'900.00	131'500.00	468'843.49	126'817.23
170	Sports	525'300.00	123'200.00	532'900.00	131'500.00	468'843.49	126'817.23
170.3145.00	Entretien des places de sports	92'000.00		92'000.00		70'663.95	
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	380'100.00		389'600.00		358'244.11	
170.3653.00	Manifestations sportives	37'600.00		36'000.00		29'428.33	
170.3653.10	Acteurs sportifs externes	6'600.00		6'300.00		3'415.10	
170.3663.00	Mérites sportifs	9'000.00		9'000.00		7'092.00	
170.4359.00	Recettes Tir de l'amitié		1'600.00				
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes		120'800.00		131'500.00		126'017.23
170.4653.00	Contributions financières et évènements sportifs		800.00				800.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	1'233'500.00	130'900.00	1'660'600.00	130'700.00	1'498'534.65	1'207'136.95
180	Transports publics	1'233'500.00	130'900.00	1'660'600.00	130'700.00	1'498'534.65	1'207'136.95
180.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	19'000.00					
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	130'000.00		130'000.00		133'199.28	
180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	574'150.00		1'010'450.00		863'040.85	
180.3656.00	Semaine de la mobilité	6'500.00		6'500.00		1'775.74	
180.3657.00	TUG - Exploitation	434'850.00		448'350.00		452'133.65	
180.3657.10	NOCTAMBUS - Participation	11'500.00		11'300.00		11'260.00	
180.3657.20	Vélos en libre service	33'500.00		31'000.00		18'847.50	
180.3657.30	Courses expérimentales	24'000.00		23'000.00		18'277.63	
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		120'900.00		120'700.00		115'779.95
180.4359.30	TUG - Rétrocession années précédentes						1'081'357.00
180.4657.00	TUG - Publicité		10'000.00		10'000.00		10'000.00
19	INFORMATIQUE	636'700.00		528'100.00		534'959.40	
190	Informatique	636'700.00		528'100.00		534'959.40	
190.3101.20	Imprimés et fournitures de bureau	21'500.00		25'700.00		27'196.20	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	10'050.00		57'800.00		131'323.99	
190.3111.10	Leasings photocopieurs & imprimantes	105'500.00		111'150.00		107'474.32	
190.3151.00	Contrats maintenance	430'550.00		259'850.00		202'612.86	
190.3182.00	Télécommunications - Abt Internet	22'550.00		22'550.00		12'923.75	
190.3182.10	Télécommunications - Centrale téléphonique	14'400.00		14'400.00			
190.3189.00	Honoraires, frais assistance	32'150.00		36'650.00		53'428.28	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	16'924'800.00	55'415'400.00	16'831'420.00	54'821'450.00	17'737'808.38	70'711'547.36
20	COMPTABILITE	603'900.00	60'300.00	594'150.00	148'600.00	574'105.36	141'654.05
200	Comptabilité générale	603'900.00	60'300.00	594'150.00	148'600.00	574'105.36	141'654.05
200.3011.00	Traitements	423'100.00		414'000.00		405'606.50	
200.3030.00	Cotisations AVS - AI	40'050.00		39'200.00		36'942.90	
200.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'200.00		1'240.00	
200.3040.00	Cotisations caisse de pension	70'100.00		69'100.00		65'717.25	
200.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'850.00		12'550.00		12'040.25	
200.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		341.45	
200.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'700.00		5'000.00		3'381.75	
200.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	100.00		100.00			
200.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	100.00		100.00			
200.3182.00	Télécommunications	400.00		400.00		1'290.05	
200.3184.00	Contentieux, frais de poursuites	29'800.00		32'000.00		27'545.21	
200.3185.00	Honoraires de la fiduciaire	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
200.4319.00	Frais de rappel		8'000.00		12'000.00		
200.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						10'012.75
200.4362.00	Remboursements de frais de poursuite		9'500.00		12'000.00		7'041.30
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		19'600.00
200.4901.00	Imputations - Gestion eau-égout		23'200.00		105'000.00		105'000.00
21	IMPOTS	925'000.00	46'010'000.00	615'000.00	45'653'200.00	1'083'192.78	61'386'482.98
210	Impôts	925'000.00	46'010'000.00	615'000.00	45'653'200.00	1'083'192.78	61'386'482.98
210.3187.00	Emoluments de perception	325'000.00		315'000.00		378'813.78	
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	1'000.00		10'000.00		135.40	
210.3290.00	Intérêts compensatoires	33'000.00		40'000.00		14'039.64	
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	566'000.00		250'000.00		690'203.96	
210.4001.00	PP - Revenus et bénéfices en capital		25'200'000.00		25'075'000.00		26'031'173.63
210.4002.00	PP - Fortune		5'285'000.00		5'125'000.00		5'144'385.46
210.4003.00	Impôts à la source		845'000.00		1'200'000.00		935'166.45
210.4003.10	Impôts travailleurs frontaliers		2'220'000.00		1'850'000.00		1'685'223.00
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers		600'000.00		980'000.00		1'005'528.55
210.4011.00	PM - Bénéfice		2'760'000.00		2'760'000.00		4'439'916.80
210.4012.00	PM - Capital		395'000.00		600'000.00		406'442.95

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4013.00	PM - Impôts complémentaires s/immeubles		345'000.00		310'000.00		348'409.00
210.4020.00	Impôts fonciers		2'950'000.00		2'805'000.00		2'792'261.20
210.4040.00	Droits de mutation		1'625'000.00		1'680'000.00		1'086'692.25
210.4050.00	Successions et donations		1'055'000.00		800'000.00		12'172'546.20
210.4061.00	Chiens		68'000.00		65'000.00		63'950.00
210.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques						2'690.00
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		155'000.00		175'000.00		166'904.13
210.4090.10	Intérêts moratoires		350'000.00		300'000.00		359'664.71
210.4319.00	Commission de perception						2'291.90
210.4370.00	Amendes soustraction impôts sur les donations						3'522'391.70
210.4411.00	Gains immobiliers		1'535'000.00		1'570'000.00		778'082.60
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD						442'762.45
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA		622'000.00		358'200.00		
22	SERVICE FINANCIER	13'524'050.00	9'345'100.00	13'454'000.00	9'019'650.00	13'758'678.52	9'183'410.33
220	Service financier	13'524'050.00	9'345'100.00	13'454'000.00	9'019'650.00	13'758'678.52	9'183'410.33
220.3183.00	Frais bancaires		9'000.00		9'000.00		8'057.45
220.3183.10	Frais et commissions emprunts		12'800.00		20'000.00		6'705.86
220.3191.00	Redevance radio-télévision		2'300.00				910.00
220.3223.00	Intérêts des emprunts		572'900.00		521'550.00		530'667.95
220.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)				1'300.00		2.85
220.3301.10	Charges extraordinaires						78.10
220.3522.00	Péréquation - Participation - Acomptes		12'927'050.00		12'902'150.00		11'991'695.00
220.3522.10	Péréquation - Participation - Solde année précédente						103'469.00
220.3522.65	Péréquation - Participation - Solde année en cours						1'117'092.31

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.4221.00	Intérêts des comptes bancaires et emprunts à court terme		20'000.00		25'000.00		35'616.99
220.4221.10	Escomptes créanciers		5'000.00		4'000.00		4'998.35
220.4249.00	Gains comptables						313.40
220.4250.00	Intérêts, dividendes (SRE-SEIC, etc)		128'000.00		128'000.00		108'267.50
220.4319.00	Commission de perception impôt source		2'400.00		2'400.00		
220.4342.00	Taxe usage du sol		611'300.00		475'000.00		442'320.84
220.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		252'000.00				97'705.70
220.4363.00	Récupérations actes de défauts de biens		2'800.00				2'584.74
220.4411.10	Redistribution taxe CO2		9'900.00		12'200.00		11'128.00
220.4522.00	Péréquation - Rétrocession Etat - Acomptes		8'009'050.00		7'868'050.00		7'761'159.00
220.4522.10	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année précédente						102'680.00
220.4522.65	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année en cours						111'635.81
220.4909.00	Imputations - Intérêts		304'650.00		505'000.00		505'000.00
23	AMORTISSEMENTS & RESERVES		1'871'850.00		2'168'270.00		2'321'831.72
230	Amortissements et réserves non-ventilées		1'871'850.00		2'168'270.00		2'321'831.72
230.3303.00	Amortissements du patrimoine financier			306'320.00		306'320.00	
230.3311.00	Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	571'900.00		773'000.00		863'258.84	
230.3312.00	Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'108'500.00		1'060'050.00		1'057'454.85	
230.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	126'850.00				9'920.18	
230.3314.00	Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	64'600.00		28'900.00		84'877.85	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	4'097'520.00	2'549'500.00	3'768'220.00	2'396'600.00	3'233'652.94	1'822'251.13
30	Administration	1'319'940.00	2'200.00	1'198'280.00		1'064'183.13	25'445.70
300	Administration	1'319'940.00	2'200.00	1'198'280.00		1'064'183.13	25'445.70
300.3011.00	Traitements	986'000.00		898'200.00		812'157.27	
300.3011.30	Traitements apprentis	3'250.00					
300.3030.00	Cotisations AVS - AI	93'650.00		85'050.00		71'070.65	
300.3031.00	Allocations familiales communales	2'640.00		2'880.00		2'500.00	
300.3040.00	Cotisations caisse de pension	165'350.00		151'300.00		129'307.35	
300.3050.00	Assurances accidents & maladie	51'750.00		42'500.00		33'858.55	
300.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		8'000.00		6'349.80	
300.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'900.00		4'500.00		2'140.01	
300.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	250.00		300.00		140.00	
300.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	250.00		300.00		207.85	
300.3182.00	Télécommunications	5'600.00		4'450.00		5'834.05	
300.3186.00	Assurances véhicules	600.00		600.00		600.25	
300.3189.00	Frais divers - Tirages	200.00		200.00		17.35	
300.4356.00	Services à des tiers		2'200.00				1'350.00
300.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						24'095.70
35	BATIMENTS	2'634'080.00	2'325'400.00	2'442'940.00	2'195'100.00	2'082'016.06	1'695'468.33
350	Bâtiments patrimoine administratif	2'453'530.00	1'606'950.00	2'348'640.00	1'586'650.00	1'857'665.58	1'061'358.45
350.3011.00	Traitements des concierges	161'500.00		161'100.00		157'283.38	
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	115'800.00		108'950.00		111'398.79	
350.3030.00	Cotisations AVS - AI	26'250.00		25'600.00		24'395.31	
350.3031.00	Allocations familiales communales	880.00		240.00		240.00	
350.3040.00	Cotisations caisse de pension	31'550.00		25'500.00		30'282.32	
350.3050.00	Assurances accidents & maladie	9'750.00		8'200.00		7'966.13	
350.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	3'500.00		3'200.00		3'442.60	
350.3114.00	Achats de machines d'entretien			5'000.00		22'184.10	
350.3122.00	Achats de gaz	18'000.00		15'000.00		15'662.95	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3123.00	Achats d'électricité	130'000.00		128'700.00		89'559.80	
350.3124.00	Achats de mazout	76'000.00		78'900.00		72'410.40	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	137'000.00		112'000.00		110'708.75	
350.3141.00	Entretien des bâtiments	768'000.00		700'000.00		807'536.75	
350.3154.00	Entretien des machines d'exploitation	15'000.00		15'000.00		15'120.42	
350.3156.00	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	265'500.00		257'200.00		254'548.78	
350.3161.00	Loyer locaux - Borgeaud 12	52'000.00		52'000.00		52'061.10	
350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	51'700.00		51'700.00		18'965.95	
350.3182.00	Télécommunications - Concierges	5'300.00		5'600.00		5'065.65	
350.3182.10	Télécommunications - Cabines	650.00		1'000.00		606.00	
350.3182.20	Télécommunications - Alarmes			2'100.00		1'556.24	
350.3186.00	Assurances immeubles	60'650.00		54'350.00		54'874.81	
350.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					1'795.35	
350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	524'500.00		537'300.00			
350.4271.00	Location des salles communales et du refuge		60'000.00		58'000.00		60'770.00
350.4271.10	Location Montoly - AVASAD		113'700.00		113'700.00		113'707.40
350.4271.15	Location Montoly - AAS		38'300.00		38'300.00		38'297.40
350.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges - divers)		19'200.00		19'200.00		19'200.00
350.4271.30	Location UAPE Mauverney		140'150.00		140'150.00		140'151.00
350.4271.45	Location UAPE - Perrereys		134'500.00		134'500.00		134'484.00
350.4271.80	Stand, tirs militaires		750.00		750.00		750.00
350.4271.85	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		51'700.00		31'750.00		13'084.50
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		524'500.00		537'300.00		
350.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		38'300.00				65'437.90
350.4902.00	Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires		80'450.00		78'000.00		53'147.83
350.4902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires		405'400.00		435'000.00		422'328.42

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	Bâtiments patrimoine financier	180'550.00	718'450.00	94'300.00	608'450.00	224'350.48	634'109.88
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	25'000.00		25'000.00		31'250.07	
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	29'650.00		28'950.00		36'111.80	
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	9'500.00		9'500.00		9'345.70	
351.3186.00	Assurances immeubles	17'300.00		5'150.00		5'105.36	
351.3191.00	Impôts et taxes diverses	700.00		700.00		665.55	
351.3803.00	Fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	21'300.00				116'872.00	
351.3909.10	Imputations - Intérêts Immeubles WWF	56'200.00					
351.3909.20	Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'900.00		25'000.00		25'000.00	
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location		180'000.00		180'000.00		180'000.00
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location		150'500.00		150'500.00		148'618.00
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location		180'000.00		170'000.00		187'589.88
351.4231.40	SDIS - Location locaux		107'950.00		107'950.00		107'940.00
351.4231.60	Location Bâtiments WWF		100'000.00				
351.4659.00	Immeuble s/Vignes - Participations Etat & Confédération						9'962.00
36	URBANISME	143'500.00	221'900.00	127'000.00	201'500.00	87'453.75	101'337.10
360	Urbanisme	143'500.00	221'900.00	127'000.00	201'500.00	87'453.75	101'337.10
360.3003.00	Indemnités commission d'urbanisme	7'000.00		7'000.00		1'692.10	
360.3102.00	Avis d'enquêtes	11'500.00		13'000.00		5'457.45	
360.3185.00	Honoraires ingénieurs et architectes	40'000.00		30'000.00		37'012.70	
360.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	20'000.00		25'000.00		16'530.95	
360.3185.20	Honoraires urbaniste	45'000.00		50'000.00		26'681.55	
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	20'000.00		2'000.00		79.00	
360.4313.00	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		201'900.00		201'500.00		101'337.10
360.4902.00	Imputations - Cité énergie (Développement Durable)		20'000.00				

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	8'087'990.00	4'660'950.00	8'067'580.00	4'849'850.00	7'293'907.72	4'219'207.06
40	ADMINISTRATION	1'056'000.00		892'200.00		756'509.57	8'145.20
400	Administration	1'056'000.00		892'200.00		756'509.57	8'145.20
400.3011.00	Traitements	791'700.00		670'300.00		576'669.20	
400.3030.00	Cotisations AVS - AI	75'000.00		63'450.00		53'399.70	
400.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'200.00		1'440.00	
400.3040.00	Cotisations caisse de pension	132'750.00		112'450.00		92'436.65	
400.3050.00	Assurances accidents & maladie	41'400.00		31'700.00		24'033.40	
400.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		2'000.00		1'269.30	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		2'140.04	
400.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	3'900.00		2'000.00		1'955.35	
400.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'700.00		2'700.00		207.80	
400.3182.00	Télécommunications	1'750.00		1'800.00		2'357.88	
400.3186.00	Assurances véhicules	600.00		600.00		600.25	
400.3189.00	Frais divers - Tirages			1'000.00			
400.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						8'145.20
41	TERRAINS	173'800.00	280'850.00	173'950.00	228'200.00	173'271.10	251'954.80
410	Terrains	129'800.00	277'650.00	129'950.00	225'000.00	129'333.00	249'104.80
410.3162.00	Redevance, soulte	129'800.00		129'950.00		129'333.00	
410.4232.00	Loyers, terrains et fermages		277'650.00		225'000.00		249'104.80
415	Forêts	44'000.00	3'200.00	44'000.00	3'200.00	43'938.10	2'850.00
415.3146.00	Entretien des forêts	44'000.00		44'000.00		43'938.10	
415.4355.00	Vente de bois		3'200.00		3'200.00		2'850.00
42	INFRASTRUCTURES	177'000.00		195'000.00		164'342.76	
425	Infrastructures	177'000.00		195'000.00		164'342.76	
425.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	162'000.00		175'000.00		146'659.21	
425.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	15'000.00		20'000.00		17'683.55	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES	1'233'870.00	16'700.00	1'181'370.00	5'000.00	1'178'135.26	73'312.80
430	Service des routes	1'233'870.00	16'700.00	1'181'370.00	5'000.00	1'178'135.26	73'312.80
430.3011.00	Traitements	571'750.00		500'000.00		516'968.95	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	54'150.00		47'350.00		44'074.10	
430.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		720.00		780.00	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	89'950.00		79'500.00		73'976.70	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	29'900.00		23'650.00		20'997.25	
430.3065.00	Frais d'habillement	24'700.00		25'000.00		21'270.50	
430.3069.00	Remboursements de frais	950.00		800.00		442.30	
430.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			1'200.00			
430.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	7'500.00		20'000.00		29'845.85	
430.3133.00	Produits et fournitures divers	55'000.00		55'000.00		56'960.40	
430.3135.00	Achats de sel, chlorure	13'000.00		15'000.00		8'271.65	
430.3142.00	Entretien du réseau routier	300'000.00		320'000.00		320'033.59	
430.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	60'000.00		67'000.00		62'385.83	
430.3182.00	Télécommunications	1'200.00		1'250.00		1'411.49	
430.3186.00	Assurances véhicules	15'950.00		15'000.00		14'740.40	
430.3188.00	Déneigement	6'000.00		6'800.00		2'470.85	
430.3192.00	Taxes véhicules	3'100.00		3'100.00		3'505.40	
430.4359.00	Prestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'000.00
430.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						42'886.85
430.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		11'700.00				25'425.95
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERE	1'003'720.00	20'300.00	1'006'010.00	4'600.00	962'615.49	21'512.05
440	Parcs, Promenades, Cimetière	1'003'720.00	20'300.00	1'006'010.00	4'600.00	962'615.49	21'512.05
440.3011.00	Traitements	556'200.00		552'800.00		526'498.20	
440.3011.30	Traitements apprentis	20'750.00		18'500.00		13'594.50	
440.3030.00	Cotisations AVS - AI	54'650.00		54'100.00		48'578.25	
440.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		960.00		1'100.00	
440.3040.00	Cotisations caisse de pension	89'000.00		88'300.00		81'559.00	
440.3050.00	Assurances accidents & maladie	30'200.00		27'000.00		23'543.10	
440.3065.00	Frais d'habillement	5'000.00		5'000.00		5'296.59	
440.3069.00	Remboursements de frais	2'200.00		2'000.00		1'770.00	
440.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	15'000.00		15'000.00		14'262.55	
440.3133.00	Produits et fournitures divers	17'600.00		18'600.00		14'828.50	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	81'000.00		82'000.00		82'412.95	
440.3145.10	Entretien des parcs, jardins et plantations	68'500.00		73'500.00		71'981.96	
440.3145.25	Entretien des places de jeux communales	20'000.00		26'000.00		25'553.75	
440.3145.30	Entretien des ronds-points	28'000.00		28'000.00		37'827.30	
440.3145.40	Entretien du cimetière	6'000.00		6'000.00		5'633.55	
440.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'000.00		2'000.00		1'555.80	
440.3182.00	Télécommunications	450.00		400.00		811.79	
440.3186.00	Assurances véhicules	6'450.00		5'850.00		5'807.70	
440.4272.00	Redevances, concessions cimetière		3'300.00		4'600.00		2'398.00
440.4356.00	Replantation d'arbres sur le territoire communale						11'200.00
440.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						7'914.05
440.4902.00	Imputations - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)		17'000.00				
45	ORDURES ET DECHETS	2'022'900.00	1'926'400.00	2'209'450.00	2'209'450.00	2'143'380.81	1'949'135.98
450	Ordures ménagères	889'000.00	889'000.00	955'800.00	955'800.00	908'626.35	908'626.35
450.3115.00	Containers, bennes à déchets	50'000.00		29'000.00		10'685.00	
450.3188.00	Frais transports & collectes	349'000.00		436'000.00		425'654.50	
450.3526.00	Taxes élimination ordures	430'000.00		430'800.00		414'738.85	
450.3526.10	SADEC - Participation	60'000.00		60'000.00		57'548.00	
450.4342.20	Rétrocession taxe au sac		518'000.00		544'000.00		481'444.55
450.4359.00	Prestations diverses		450.00		1'000.00		400.00
450.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"		370'550.00		410'800.00		426'781.80
451	Déchèterie	1'036'900.00	1'036'900.00	1'057'000.00	1'057'000.00	1'039'379.55	1'039'379.55
451.3011.00	Traitements	151'650.00		154'500.00		150'023.25	
451.3030.00	Cotisations AVS - AI	14'400.00		14'650.00		13'887.85	
451.3040.00	Cotisations caisse de pension	24'600.00		25'150.00		23'641.35	
451.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'950.00		7'300.00		6'616.05	
451.3080.00	Personnel intérimaire	40'000.00		40'000.00		44'492.54	
451.3102.00	Communication déchets	15'000.00		16'300.00		8'673.40	
451.3123.00	Achats d'électricité	1'750.00		1'650.00		1'323.35	
451.3141.00	Entretien de la déchèterie	5'000.00		9'000.00		8'291.65	
451.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	8'000.00		8'000.00		3'441.45	
451.3182.00	Télécommunications	500.00		500.00		428.40	
451.3186.00	Assurances véhicules	800.00		800.00		755.30	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	190'000.00		172'000.00		172'127.46	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
451.3188.10	Broyage et tamisage	72'000.00		72'000.00		70'788.90	
451.3192.00	Taxes véhicules	150.00		150.00		108.00	
451.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	6'400.00		6'400.00		19'545.50	
451.3526.00	Taxes éliminations	105'000.00		80'000.00		55'619.33	
451.3818.00	Attribution au fonds de réserve	393'700.00		448'600.00		459'615.77	
451.4342.00	Ventes et redevances déchets		78'000.00		103'000.00		101'330.85
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		732'900.00		734'000.00		714'330.20
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		220'000.00		214'000.00		217'600.00
451.4359.00	Prestations diverses		6'000.00		6'000.00		6'118.50
452	Déchets particuliers	97'000.00	500.00	196'650.00	196'650.00	195'374.91	1'130.08
452.3011.00	Traitements			76'100.00		75'508.00	
452.3030.00	Cotisations AVS - AI			7'200.00		7'017.50	
452.3040.00	Cotisations caisse de pension			11'900.00		11'292.60	
452.3050.00	Assurances accidents & maladie			3'600.00		3'343.30	
452.3065.00	Frais d'habillement			700.00		362.10	
452.3069.00	Remboursements de frais			150.00		129.18	
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	15'000.00		15'000.00		10'918.91	
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00		5'000.00		3'280.97	
452.3526.00	Taxes éliminations	77'000.00		77'000.00		83'522.35	
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		500.00		1'000.00		1'130.08
452.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve				195'650.00		
46	RESEAU D'EGOUTS - EPURATION	2'416'700.00	2'416'700.00	2'402'600.00	2'402'600.00	1'915'146.23	1'915'146.23
460	Réseau d'égouts - épuration	2'416'700.00	2'416'700.00	2'402'600.00	2'402'600.00	1'915'146.23	1'915'146.23
460.3011.00	Traitements	308'000.00		326'400.00		324'954.55	
460.3030.00	Cotisations AVS - AI	29'200.00		30'900.00		23'789.55	
460.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		240.00		240.00	
460.3040.00	Cotisations caisse de pension	48'350.00		52'000.00		36'801.60	
460.3050.00	Assurances accidents & maladie	16'100.00		15'450.00		11'246.90	
460.3069.00	Remboursements de frais	400.00		600.00		360.00	
460.3123.00	Achats d'électricité	2'650.00		2'200.00		2'537.86	
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	195'000.00		195'000.00		191'492.00	
460.3185.00	Infographie et repérages	60'000.00		45'000.00		40'433.50	
460.3312.00	Amortissements patrimoine administratif	3'850.00		23'050.00			
460.3526.00	APEC - Participation	1'269'200.00		1'209'600.00		1'178'290.27	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
460.3811.10	Attribution au fonds de réserve "Egouts"	469'960.00		397'160.00			
460.3901.00	Imputations - Gestion	11'600.00		55'000.00		55'000.00	
460.3909.00	Imputations - Intérêts	2'150.00		50'000.00		50'000.00	
460.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'égouts		946'500.00		995'000.00		151'371.00
460.4342.00	Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		201'000.00		198'000.00		184'517.40
460.4342.10	Taxes annuelles d'épuration		996'000.00		981'000.00		912'607.00
460.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						71'847.95
460.4811.00	Prélèvement au fonds de réserve égouts						329'119.61
460.4811.10	Prélèvement au fonds de réserve épuration		273'200.00		228'600.00		265'683.27
47	COURS D'EAU	4'000.00		7'000.00		506.50	
470	Cours d'eau, rives	4'000.00		7'000.00		506.50	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau et des rives du lac	4'000.00		7'000.00		506.50	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	5'940'870.00	523'200.00	6'194'240.00	597'325.00	5'516'050.64	639'032.63
50	ADMINISTRATION	48'350.00		54'000.00		41'268.75	
500	Conseil d'établissement	4'000.00		4'000.00		3'036.25	
500.3003.10	Indemnités conseil d'établissement	4'000.00		4'000.00		3'036.25	
501	Transports	44'350.00		50'000.00		38'232.50	
501.3662.00	Subventions transports scolaires	44'350.00		50'000.00		38'232.50	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	3'193'730.00	314'900.00	3'208'940.00	300'550.00	2'669'523.62	343'289.91
511	Administration	48'850.00		50'700.00		21'873.65	7'691.65
511.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'700.00		2'700.00		282.10	
511.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	25'000.00		25'000.00		2'942.80	
511.3111.10	Achats matériel informatique et multimédia	8'500.00		8'500.00		4'904.45	
511.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	3'000.00		3'000.00		63.85	
511.3182.00	Télécommunications	500.00		2'150.00		774.25	
511.3186.00	Assurances accidents élèves	9'150.00		9'350.00		9'980.90	
511.3522.00	Finances d'écolages (dérogations)					2'925.30	
511.4522.00	Finances d'écolages						7'691.65
512	Administration	19'600.00		19'600.00		19'572.35	
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	19'600.00		19'600.00		19'572.35	
513	Bâtiments scolaires	2'816'880.00	243'600.00	2'803'490.00	223'550.00	2'417'019.39	266'875.85
513.3011.00	Traitements des concierges	338'050.00		353'600.00		255'813.95	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	337'700.00		338'600.00		337'216.98	
513.3011.30	Traitements apprentis	15'600.00		9'900.00		10'694.65	
513.3030.00	Cotisations AVS - AI	65'450.00		66'450.00		54'726.23	
513.3031.00	Allocations familiales communales	80.00		240.00		60.00	
513.3040.00	Cotisations caisse de pension	76'400.00		65'600.00		61'645.91	
513.3050.00	Assurances accidents & maladie	24'250.00		21'300.00		18'010.20	
513.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'400.00		2'800.00		1'856.10	
513.3122.00	Achats de gaz	54'000.00		55'000.00		52'332.00	
513.3123.00	Achats d'électricité	206'350.00		217'800.00		169'853.00	
513.3124.10	Chauffage à distance "Les Tuillières"	45'600.00		50'000.00		34'041.20	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrereets"	275'000.00		290'000.00		248'551.00	
513.3163.00	Location Portakabins Mauverney	24'000.00					
513.3186.00	Assurances immeubles	45'700.00		48'600.00		48'567.59	
513.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	42'000.00		37'000.00		23'063.50	
513.3312.00	Amortissements du collège des Perrereets	11'900.00		194'350.00		69'579.08	
513.3312.20	Amortissements du collège de Mauverney	150'550.00					
513.3312.30	Amortissements du collège Les Tuillières	659'500.00		552'250.00		535'427.30	
513.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	37'850.00		36'000.00		35'812.47	
513.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	231'800.00		259'000.00		254'768.23	
513.3909.00	Imputations - Intérêts	172'700.00		205'000.00		205'000.00	
513.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges)		54'600.00		54'600.00		52'204.85
513.4271.35	Perrereets - Bâtiment B - 1er étage		105'000.00		61'250.00		105'000.00
513.4271.55	Location Les Tuillières - PPLS		84'000.00		92'700.00		92'700.00
513.4271.60	COV - Location salle				15'000.00		15'000.00
513.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						1'971.00
515	Ecolages	7'800.00	5'200.00	2'600.00	10'400.00		
515.3522.00	Finances d'écolages	7'800.00		2'600.00			
515.4522.00	Finances d'écolages		5'200.00		10'400.00		
516	Préventions	10'850.00		11'100.00		7'897.00	
516.3185.00	Programmes de préventions	10'850.00		11'100.00		7'897.00	
517	Activités diverses	86'250.00	25'250.00	93'550.00	21'700.00	73'359.76	15'468.40
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	4'950.00		4'500.00		4'635.00	
517.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	13'000.00		13'000.00		8'613.00	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillères			9'600.00		9'522.20	
517.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'700.00		2'600.00		2'082.48	
517.3050.00	Assurances accidents & maladie	650.00		850.00		305.28	
517.3103.00	Activités culturelles et chorale	16'200.00		16'500.00		16'812.40	
517.3103.10	Subsides pédagogiques	14'450.00		14'750.00		641.80	
517.3116.00	Education physique	1'250.00		1'250.00		3'321.05	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
517.3170.00	Réceptions, manifestations	8'000.00		8'000.00		4'705.20	
517.3170.10	Fête du Chêne	18'550.00		15'000.00		16'961.35	
517.3522.00	Devoirs parrainés	7'500.00		7'500.00		5'760.00	
517.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents		7'500.00		7'500.00		6'313.50
517.4359.00	Recettes Fête du Chêne		3'550.00				
517.4512.00	Subsides du SEPS		14'200.00		14'200.00		9'154.90
518	Médical	12'850.00		12'500.00		10'451.75	
518.3011.00	Traitements médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		9'745.05	
518.3030.00	Cotisations AVS - AI			950.00			
518.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		350.00		24.70	
518.3132.00	Pharmacie - Education santé	2'500.00		1'200.00		682.00	
519	Camps scolaires	190'650.00	40'850.00	215'400.00	44'900.00	119'349.72	53'254.01
519.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					733.00	
519.3522.00	Camps scolaires	130'450.00		153'800.00		118'616.72	
519.3522.10	Courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives	60'200.00		61'600.00			
519.4331.00	Participation des parents		18'800.00		21'900.00		33'483.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		22'050.00		23'000.00		19'771.01
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2'397'890.00	190'150.00	2'449'590.00	202'750.00	2'341'692.69	209'463.88
520	Enseignement secondaire	43'350.00		42'400.00		41'746.07	
520.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	15'000.00		15'000.00		13'285.82	
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'000.00		1'000.00		1'980.55	
520.3182.00	Télécommunications	650.00		1'000.00		1'089.00	
520.3186.00	Assurances accidents élèves	3'900.00		3'600.00		3'812.70	
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	21'300.00		21'300.00		21'278.00	
520.3512.10	Conseil des Délégués Secondaire	500.00		500.00		300.00	
521	Activités diverses	31'050.00	850.00	46'100.00	850.00	41'441.10	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ			7'700.00			
521.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	1'000.00		1'000.00		102.00	
521.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		850.00		9.50	
521.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		300.00			
521.3103.00	Activités culturelles	16'250.00		15'300.00		9'366.20	
521.3103.10	Subsides pédagogiques	1'550.00		1'450.00		1'551.90	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521.3116.00	Education physique	1'050.00		1'000.00		223.45	
521.3116.10	Sport facultatif	1'050.00		1'000.00			
521.3170.00	Réceptions, manifestations	10'000.00		10'000.00		25'188.05	
521.3522.00	Appuis scolaires			7'500.00		5'000.00	
521.4512.00	Subsides du SEPS		850.00		850.00		
522	Restauration	52'950.00		32'100.00			4'693.40
522.3131.00	Eldora - déficit d'exploitation	52'950.00		32'100.00			
522.4363.00	Eldora - bénéfice d'exploitation						4'693.40
523	Médical	19'350.00		19'000.00		11'224.10	
523.3011.00	Traitements médecin scolaire	11'000.00		11'000.00		8'470.00	
523.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'050.00		1'050.00		784.10	
523.3050.00	Assurances accidents & maladie	400.00		350.00		21.50	
523.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'800.00		1'800.00		948.50	
523.3185.10	Préventions diverses - ETS secondaire	5'100.00		4'800.00		1'000.00	
524	Camps scolaires	208'700.00	61'300.00	205'250.00	62'000.00	173'373.54	110'713.47
524.3522.10	Camps scolaires	183'500.00		181'250.00		162'049.46	
524.3522.20	Courses d'école et activités sportives	25'200.00		24'000.00		11'324.08	
524.4249.00	Gains comptables						850.00
524.4331.00	Participation des parents		27'400.00		26'000.00		65'972.00
524.4512.00	Participation du canton		33'900.00		36'000.00		43'891.47
525	Ecolages	15'900.00	128'000.00	25'300.00	139'900.00	8'783.35	91'966.41
525.3522.00	Finances d'écolages	15'900.00		25'300.00		8'783.35	
525.4522.00	Finances d'écolages		128'000.00		139'900.00		91'966.41
526	Bâtiments scolaires	2'026'590.00		2'079'440.00		2'065'124.53	2'090.60
526.3011.00	Traitements des concierges	269'550.00		264'050.00		344'485.45	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	163'050.00		158'750.00		152'258.53	
526.3011.30	Traitements apprentis	10'450.00		15'900.00		14'252.30	
526.3030.00	Cotisations AVS - AI	42'000.00		41'550.00		47'283.63	
526.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		240.00		480.00	
526.3040.00	Cotisations caisse de pension	44'600.00		63'800.00		56'367.46	
526.3050.00	Assurances accidents & maladie	15'550.00		13'300.00		15'458.28	
526.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	1'500.00		1'500.00		1'811.70	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3122.00	Achats de gaz	178'000.00		190'000.00		178'772.40	
526.3123.00	Achats d'électricité	202'400.00		198'000.00		162'411.30	
526.3186.00	Assurances immeubles	71'200.00		68'700.00		68'684.38	
526.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	8'000.00		8'000.00		6'406.95	
526.3312.30	Amortissements du collège de Grand Champ	701'500.00		702'650.00		696'556.60	
526.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	70'300.00					
526.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	42'600.00		42'000.00		17'335.36	
526.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	173'600.00		176'000.00		167'560.19	
526.3909.00	Imputations - Intérêts	32'050.00		135'000.00		135'000.00	
526.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						2'090.60
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	116'100.00		111'350.00		120'101.57	
530	Enseignement spécialisé	116'100.00		111'350.00		120'101.57	
530.3512.30	MATAS - participation frais de fonctionnement	500.00		3'000.00		455.00	
530.3522.10	Service psychopédagogique - Participation	85'200.00		85'600.00		84'729.25	
530.3522.20	PPLS Dôle - Participation	7'250.00		5'250.00		4'315.32	
530.3522.30	Classes accueil - Participation	20'300.00		14'500.00		26'390.00	
530.3522.40	Classes accueil - Transports	2'850.00		3'000.00		4'212.00	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	18'000.00		18'050.00		17'856.00	
540	Orientation professionnelle	18'000.00		18'050.00		17'856.00	
540.3522.10	Office d'Orientation Scolaire et Professionnelle	18'000.00		18'050.00		17'856.00	
56	MEDICAL ET DENTAIRE	62'900.00	6'600.00	247'060.00	82'225.00	231'219.51	76'322.48
560	Service médical et dentaire	62'900.00	6'600.00	67'850.00	8'000.00	66'390.40	7'222.20
560.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					137.75	
560.3524.00	Clinique dentaire - Participation	56'300.00		59'850.00		58'954.50	
560.3524.10	Soins dentaires	6'600.00		8'000.00		7'298.15	
560.4320.00	Facturation de soins dentaires		6'600.00		8'000.00		7'222.20
561	Préventions médicales et sociales			179'210.00	74'225.00	164'829.11	69'100.28
561.3011.00	Traitements du personnel CEF			120'400.00		118'262.30	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire			7'500.00			
561.3030.00	Cotisations AVS - AI			12'150.00		10'947.95	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
561.3031.00	Allocations familiales communales			960.00		1'040.00	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension			20'150.00		19'227.60	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie			3'900.00		3'584.70	
561.3069.00	Remboursements de frais			2'000.00		1'716.80	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			500.00			
561.3161.00	Loyer locaux			8'700.00		8'700.00	
561.3182.00	Télécommunications			950.00		1'349.76	
561.3662.00	Aides individuelles à la formation et aux études			2'000.00			
561.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						458.40
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation				35'200.00		34'320.94
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation				35'200.00		34'320.94
561.4522.20	Participation financière stage HETS				3'825.00		
58	TEMPLES ET CULTES	103'900.00	11'550.00	105'250.00	11'800.00	94'388.50	9'956.36
580	Temples et cultes	103'900.00	11'550.00	105'250.00	11'800.00	94'388.50	9'956.36
580.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	14'950.00		15'000.00		14'668.72	
580.3012.00	Traitements des organistes - Église Évangélique Réformée	23'850.00		22'700.00		21'252.20	
580.3013.00	Traitements des organistes - Communauté catholique	6'000.00		6'000.00		5'754.90	
580.3013.20	Traitements divers	1'700.00		1'500.00		1'830.00	
580.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'700.00		3'600.00		3'225.78	
580.3040.00	Cotisations caisse de pension	950.00		4'350.00		1'122.12	
580.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'400.00		1'150.00		496.22	
580.3123.00	Achats d'électricité	15'650.00		15'300.00		14'881.15	
580.3124.00	Achats de mazout Temple	15'000.00		14'200.00		10'667.25	
580.3131.00	Fournitures culte et messe	3'900.00		4'400.00		4'243.25	
580.3141.00	Entretien des bâtiments	11'100.00		11'100.00		10'469.05	
580.3186.00	Assurances immeubles	4'700.00		4'750.00		4'836.36	
580.3522.00	Paroisse langue allemande	1'000.00		1'200.00		941.50	
580.4522.00	Part. de Vich et Coinsins à la Chapelle catholique		4'400.00		5'000.00		3'762.61
580.4522.10	Part. de Vich et Coinsins au traitement des organistes		7'150.00		6'800.00		6'193.75

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	4'249'780.00	608'450.00	4'198'970.00	706'300.00	4'110'781.08	697'841.54
60	ADMINISTRATION	1'968'800.00		1'928'500.00		1'958'225.39	52'261.00
600	Administration	1'968'800.00		1'928'500.00		1'958'225.39	52'261.00
600.3511.10	Péréquation - réforme policière - répartition du solde	845'500.00		843'150.00		1'876'297.00	
600.3511.20	Péréquation - charges pour commune sans police	1'123'300.00		1'085'350.00			
600.3511.65	Péréquation - réforme policière - Solde année en cours					81'928.39	
600.4521.00	Péréquation - réforme policière - Rétroc. année précédente						52'261.00
61	SERVICE DE LA POPULATION	910'290.00	409'450.00	924'940.00	496'300.00	842'988.76	411'835.54
610	Marché hebdomadaire			21'650.00	7'150.00	17'228.73	8'522.07
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire			10'300.00		11'679.10	
610.3030.00	Cotisations AVS - AI			1'000.00		803.52	
610.3050.00	Assurances accidents & maladie			350.00		52.72	
610.3069.00	Remboursements de frais			1'000.00		876.75	
610.3170.00	Réceptions, manifestations			9'000.00		3'816.64	
610.4359.00	Locations emplacements				4'000.00		4'918.00
610.4359.10	Part communale taxe de séjour				3'150.00		3'604.07
611	Sécurité routière	40'000.00	2'300.00	40'000.00		17'002.00	1'903.60
611.3143.00	Signalisations, marquages, panneaux affichage	40'000.00		40'000.00		17'002.00	
611.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		2'300.00				1'903.60
612	Patrouilleuses scolaires	111'550.00		97'100.00		93'871.48	480.70
612.3012.00	Traitements	94'100.00		85'850.00		87'289.04	
612.3030.00	Cotisations AVS - AI	8'950.00		8'150.00		6'169.55	
612.3040.00	Cotisations caisse de pension	200.00					
612.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'300.00		2'600.00		412.89	
612.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	5'000.00		500.00			
612.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						480.70

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Prévention et surveillance	81'200.00	1'400.00	62'200.00	1'400.00	54'674.95	1'404.00
613.3189.00	Prestations mandataires externes	78'700.00		59'700.00		54'561.30	
613.3651.00	Projets divers	2'500.00		2'500.00		113.65	
613.4359.00	Ventes et prestations diverses		1'400.00		1'400.00		1'404.00
614	Société de Sauvetage de Nyon	11'050.00		11'650.00		5'526.40	
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	11'050.00		11'650.00		5'526.40	
615	Sécurité publique	666'490.00	405'750.00	692'340.00	487'750.00	654'685.20	399'525.17
615.3011.00	Traitements	474'100.00		476'050.00		467'769.95	
615.3030.00	Cotisations AVS - AI	44'900.00		45'100.00		35'549.70	
615.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		1'440.00		1'720.00	
615.3040.00	Cotisations caisse de pension	74'300.00		76'200.00		62'791.75	
615.3050.00	Assurances accidents & maladie	16'650.00		14'450.00		11'982.65	
615.3069.00	Remboursements de frais	1'500.00		1'500.00		317.50	
615.3069.10	Remboursements de frais - nettoyages vêtements	3'600.00		3'600.00		1'029.20	
615.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'200.00		3'200.00			
615.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis officiels	2'500.00		1'500.00		1'595.20	
615.3115.00	Achats de véhicules - Leasing	8'150.00		8'150.00		8'119.80	
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	12'000.00		13'000.00		30'348.18	
615.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	11'000.00		9'000.00		8'498.39	
615.3182.00	Télécommunications	3'400.00		4'400.00		3'221.18	
615.3186.00	Assurances véhicules	2'250.00		2'250.00		2'235.60	
615.3189.00	Emoluments divers	3'000.00		3'000.00		3'186.70	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel			25'000.00		13'965.40	
615.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	4'500.00		4'500.00		2'354.00	
615.4272.00	Autorisations de stationner		40'000.00		40'000.00		40'385.00
615.4272.10	Plan de mobilité				80'000.00		72'956.67
615.4312.00	Permissions établissements publics, procédés de réclame		38'000.00		40'000.00		25'571.75
615.4312.10	Emoluments sur auberges et débits de boissons		55'500.00		55'500.00		48'333.45
615.4359.00	Ventes & Prestations diverses		7'250.00		7'250.00		1'269.30
615.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						45'808.50
615.4362.00	Remboursement frais amendes, sommatons		35'000.00		35'000.00		18'820.00
615.4370.00	Amendes		180'000.00		180'000.00		103'630.50
615.4659.00	Emoluments OP		50'000.00		50'000.00		42'750.00

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	CONTROLE DES HABITANTS	637'990.00	199'000.00	609'180.00	210'000.00	625'855.69	233'745.00
620	Contrôle des habitants	637'990.00	199'000.00	609'180.00	210'000.00	625'855.69	233'745.00
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation	7'200.00		7'200.00		9'135.00	
620.3011.00	Traitements	395'100.00		378'900.00		382'202.00	
620.3030.00	Cotisations AVS - AI	37'400.00		35'900.00		34'304.10	
620.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		480.00		480.00	
620.3040.00	Cotisations caisse de pension	63'000.00		60'600.00		59'639.55	
620.3050.00	Assurances accidents & maladie	13'850.00		11'500.00		11'232.50	
620.3069.00	Remboursements de frais	1'200.00		800.00		215.00	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'000.00		2'000.00		917.60	
620.3182.00	Télécommunications					925.85	
620.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		1'800.00		1'537.54	
620.3189.00	Naturalisations - Ateliers et documentation					7'089.60	
620.3191.00	Etat, assignations permis étrangers - CI	116'000.00		110'000.00		118'176.95	
620.4312.00	Emoluments - Permis étrangers - CI		179'000.00		190'000.00		180'398.50
620.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						11'646.50
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		20'000.00		20'000.00		41'700.00
63	POLICE SANITAIRE	4'200.00		4'200.00		4'244.90	
630	Police sanitaire	4'200.00		4'200.00		4'244.90	
630.3003.00	Indemnités commission de salubrité et d'hygiène	4'200.00		4'200.00		4'244.90	
64	INHUMATIONS	34'350.00		36'350.00		35'030.55	
640	Service des inhumations	34'350.00		36'350.00		35'030.55	
640.3188.00	Pompes funèbres	7'500.00		7'500.00		6'375.35	
640.3524.00	Centre funéraire régional	26'850.00		28'850.00		28'655.20	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	424'400.00		427'450.00		389'137.56	
650	Défense contre l'incendie	424'400.00		427'450.00		389'137.56	
650.3521.10	Participation au SDIS	424'400.00		427'450.00		389'137.56	
66	PROTECTION CIVILE	269'750.00		268'350.00		255'298.23	
660	Protection civile	269'750.00		268'350.00		255'298.23	
660.3186.00	Assurances immeubles	1'750.00		1'850.00		1'827.48	
660.3521.10	Participation à la région PCi	268'000.00		266'500.00		241'008.70	
660.3521.20	Déficit année précédente région PCi					12'462.05	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	19'876'820.00	672'060.00	19'310'640.00	476'210.00	25'455'166.61	835'115.59
70	SERVICE ADMINISTRATIF	189'650.00		188'900.00		188'654.40	34'664.65
705	Agence d'assurances sociales	189'650.00		188'900.00		188'654.40	34'664.65
705.3515.00	AAS - Participation	189'650.00		188'900.00		188'654.40	
705.4525.00	AAS - Excédent exercice précédent						34'664.65
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE	5'933'470.00	609'710.00	5'864'990.00	416'210.00	5'232'027.68	403'852.15
710	Accueil de l'enfance	300'810.00		198'460.00		143'489.59	
710.3011.00	Traitements	220'000.00		150'150.00		111'272.15	
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	20'850.00		14'250.00		10'301.20	
710.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		960.00		665.35	
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	36'500.00		25'150.00		17'577.50	
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'750.00		4'550.00		3'283.45	
710.3069.00	Remboursements de frais	50.00				19.60	
710.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	6'000.00					
710.3182.00	Télécommunications	1'100.00		300.00		370.34	
710.3655.00	Subvention Jardins Educatif	3'100.00		3'100.00			
710.3655.10	Subvention FJF Projet Aïkicom	3'300.00					
710.3655.20	Subvention APE projet Graine d'entrepreneur	1'200.00					
711	Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)	3'852'750.00		4'221'500.00		3'801'227.28	
711.3515.00	FAJE - Participation communale	67'000.00		66'500.00		65'505.00	
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	164'950.00		214'750.00		177'387.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'041'550.00		1'012'650.00		989'921.40	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'633'250.00		1'895'000.00		1'645'057.13	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	930'000.00		998'600.00		906'066.00	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	16'000.00		34'000.00		17'290.75	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712	Pause dej'	422'140.00	334'600.00	482'480.00	334'600.00	447'578.44	291'868.40
712.3011.00	Traitements			48'600.00		46'981.35	
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	227'350.00		223'700.00		203'343.94	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	21'550.00		25'800.00		21'241.25	
712.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		480.00		100.00	
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'750.00		8'100.00		11'734.84	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'000.00		8'250.00		6'404.88	
712.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		476.20	
712.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00			
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)			6'000.00		6'059.00	
712.3116.10	Renouvellement vaisselle	1'300.00		1'300.00		197.25	
712.3182.00	Télécommunications	550.00		1'850.00		1'427.73	
712.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					-889.00	
712.3665.10	Achat repas (Eldora)	157'400.00		157'400.00		150'501.00	
712.4332.00	Participation des parents		334'600.00		334'600.00		288'773.50
712.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						3'094.90
713	Devoirs accompagnés	36'150.00	22'050.00	32'650.00	23'350.00	33'908.02	24'364.00
713.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	31'900.00		29'000.00		30'397.55	
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'050.00		2'750.00		2'813.37	
713.3040.00	Cotisations caisse de pension	50.00					
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'150.00		900.00		225.60	
713.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					471.50	
713.4332.00	Participation des parents		22'050.00		23'350.00		24'364.00
714	Centre aéré	69'250.00	47'250.00	57'550.00	35'000.00	43'348.41	35'510.00
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	45'700.00		39'950.00		31'035.00	
714.3030.00	Cotisations AVS - AI	4'350.00		3'800.00		2'866.98	
714.3040.00	Cotisations caisse de pension					22.83	
714.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'600.00		1'250.00		600.57	
714.3116.00	Matériel divers, bricolage					800.90	
714.3182.00	Télécommunications	400.00		150.00		188.43	
714.3662.00	Frais de transports					2'535.60	
714.3663.00	Activités, loisirs, transports, matériel divers, bricolage	13'250.00		9'450.00		3'870.20	
714.3665.10	Repas	3'950.00		2'950.00		1'427.90	
714.4332.00	Participation des parents		47'250.00		35'000.00		35'510.00

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715	Jeunesse	1'221'110.00	205'750.00	841'790.00	23'200.00	734'522.78	52'099.75
715.3011.00	Traitements	682'450.00		455'350.00		413'881.35	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	44'450.00		10'500.00			
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	68'800.00		44'100.00		35'486.51	
715.3031.00	Allocations familiales communales	2'160.00		1'440.00		960.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	114'000.00		76'050.00		61'433.53	
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	25'500.00		14'150.00		11'604.78	
715.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		3'500.00		1'964.25	
715.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'250.00					
715.3182.00	Télécommunications	5'950.00		3'450.00		4'728.72	
715.3189.00	Projets prévention Office Jeunesse	5'500.00		3'000.00			
715.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00					
715.3653.10	Subventions au Centre de loisirs des jeunes	186'350.00		163'750.00		153'000.00	
715.3653.20	Passeports vacances	11'900.00		11'900.00		8'119.25	
715.3654.10	Espace Prévention La Côte - Travailleur social	13'400.00		13'300.00		13'101.00	
715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	3'800.00		3'800.00		2'570.10	
715.3662.00	Aides individuelles aux familles	2'000.00					
715.3664.10	Réseau Jeunesse	1'500.00		1'500.00		250.95	
715.3664.20	Skatepark en fête	5'000.00		5'000.00		4'074.25	
715.3664.30	Parlement des Jeunes (Bourse aux projets)	5'500.00		5'500.00		3'500.00	
715.3664.40	Easy Vote	7'500.00		7'500.00		7'033.75	
715.3664.50	Relax Corner - Partenariat Ludothèque Nyon	3'000.00		3'000.00		2'380.00	
715.3664.70	Dîner Quizz Citoyen (Repas Jeunes 18 ans)	5'000.00		5'000.00		3'727.90	
715.3664.75	Pépinière - Projet jeunesse	5'000.00		5'000.00		2'031.90	
715.3664.80	Gland ça Marche	6'100.00		5'000.00		3'515.24	
715.3664.90	Littering (Développement Durable)					1'159.30	
715.4359.00	Recettes Gland ça Marche		1'100.00				
715.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						28'907.25
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		3'800.00		2'783.20
715.4512.10	Subventions Activ'Action versées par SPJ		28'650.00		19'400.00		19'250.00
715.4522.00	Participation financière Conseillères écoles-familles AISE		84'200.00				
715.4522.10	Participation financière Conseillères écoles-familles AISGE		84'200.00				
715.4522.20	Participation financière stage HETS		3'800.00				
715.4902.00	Imputations - Littering (Développement Durable)						1'159.30

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716	Aide sociale communale	31'260.00	60.00	30'560.00	60.00	27'953.16	10.00
716.3183.00	Frais bancaires	60.00		60.00		10.00	
716.3665.00	Aide sociale communale	12'000.00		10'000.00		9'355.85	
716.3665.10	Distribution sacs taxés naissances	19'200.00		20'500.00		18'587.31	
716.4809.00	Prélèvement au fonds de réserve "Fonds Cartier"		60.00		60.00		10.00
72	PREVOYANCE SOCIALE	13'537'250.00		13'027'300.00		18'626'129.51	337'476.79
720	Prévoyance sociale	13'537'250.00		13'027'300.00		18'626'129.51	337'476.79
720.3515.05	Facture sociale - acomptes	13'498'350.00		12'989'350.00		13'456'280.00	
720.3515.65	Facture sociale - Solde année en cours					5'131'856.62	
720.3525.00	CSR - Participation	38'900.00		37'950.00		37'992.89	
720.4515.00	Facture sociale - Rétrocession année précédente						327'012.00
720.4525.00	CSR - Excédent exercice précédent						10'464.79
73	SANTE PUBLIQUE	44'100.00		42'950.00		1'237'932.10	
730	Santé publique	30'100.00		29'950.00		1'224'279.60	
730.3109.00	Programme communal de santé	10'000.00		10'000.00		1'176.10	
730.3654.00	AVASAD - Association vaudoise d'aide et soins à domicile					1'203'452.00	
730.3654.10	Espace Prévention La Côte	20'100.00		19'950.00		19'651.50	
731	Repas à domicile	14'000.00		13'000.00		13'652.50	
731.3665.00	Participation achats repas	14'000.00		13'000.00		13'652.50	
74	INTEGRATION DES ETRANGERS	35'850.00	2'350.00	35'500.00		25'778.92	800.00
740	Commission d'intégration	15'850.00	2'350.00	13'500.00		10'778.92	800.00
740.3003.00	Indemnités commission d'intégration	3'000.00		3'000.00		1'522.50	
740.3655.00	Activités diverses	4'500.00		10'500.00		9'256.42	
740.3655.20	Charges fête multiculturelle	8'350.00					
740.4359.00	Recettes fête multiculturelle		2'350.00				
740.4512.10	Subvention cantonale - Fête multiculturelle						800.00

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
741	Cours de français	20'000.00		20'000.00		15'000.00	
741.3655.00	Caritas - Subvention	20'000.00		20'000.00		15'000.00	
743	Accueil des migrants			2'000.00			
743.3515.00	Participation aux programmes d'occupation des migrants			2'000.00			
76	OFFICE DU LOGEMENT	120'000.00	60'000.00	120'000.00	60'000.00	116'644.00	58'322.00
760	Logement	120'000.00	60'000.00	120'000.00	60'000.00	116'644.00	58'322.00
760.3665.00	Aide individuelle au logement	120'000.00		120'000.00		116'644.00	
760.4515.00	Aide individuelle au logement - part. canton		60'000.00		60'000.00		58'322.00
77	SENIORS	16'500.00		31'000.00		28'000.00	
770	Séniors	16'500.00		31'000.00		28'000.00	
770.3653.00	VIVAG	16'500.00		31'000.00		28'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'238'000.00	3'334'950.00	3'003'000.00	2'999'950.00	2'598'665.56	2'568'969.79
81	EAUX	1'929'600.00	1'929'600.00	1'906'000.00	1'906'000.00	1'542'263.75	1'542'263.75
810	Service des eaux	1'598'250.00	1'841'600.00	1'627'400.00	1'833'000.00	1'268'131.76	1'470'259.65
810.3011.00	Traitements	273'950.00		271'600.00		275'710.35	
810.3030.00	Cotisations AVS - AI	25'950.00		25'750.00		24'775.20	
810.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		960.00		1'000.00	
810.3040.00	Cotisations caisse de pension	43'450.00		43'000.00		41'754.70	
810.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'350.00		12'850.00		11'771.75	
810.3065.00	Frais d'habillement	1'500.00		1'500.00		1'501.65	
810.3069.00	Remboursements de frais	500.00		550.00		160.00	
810.3114.00	Achats et entretien compteurs	24'500.00		24'500.00		8'182.10	
810.3115.00	Achats de véhicules, engins et accessoires	10'000.00		12'000.00		9'779.85	
810.3121.00	SAPAN - Achats d'eau	45'000.00		45'000.00		32'883.82	
810.3121.10	Baules - Achats d'eau	35'000.00		35'000.00		30'360.10	
810.3133.10	Château Grillet - Frais exploitation	11'500.00		9'000.00		6'524.01	
810.3133.20	La Gresollière - Frais d'exploitation	4'500.00		9'500.00		1'737.14	
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	110'000.00		138'000.00		100'587.64	
810.3144.10	Extension du réseau d'eau	35'000.00		45'000.00		20'887.70	
810.3147.00	Entretien des fontaines	5'000.00		15'000.00		1'592.40	
810.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	5'000.00		3'000.00		2'335.61	
810.3182.00	Télécommunications	4'800.00		4'650.00		4'672.09	
810.3185.00	Honoraires analyses d'eau	15'000.00		5'000.00		2'381.45	
810.3185.10	Infographie et repérages	5'000.00		5'000.00		935.50	
810.3186.00	Assurances immeubles	2'350.00		2'500.00		2'477.32	
810.3186.10	Assurances véhicules	4'600.00		4'600.00		3'436.10	
810.3192.00	Taxes véhicules	1'600.00		1'600.00		1'089.20	
810.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)					-3'348.65	
810.3329.00	Amortissements du service des eaux	219'950.00		261'100.00		240'225.31	
810.3526.00	SAPAN - Participation	115'150.00		115'150.00		114'617.98	
810.3811.00	Attribution au fonds de réserve "Eau"	556'840.00		420'590.00		215'101.44	

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3901.00	Imputations - Gestion	11'600.00		50'000.00		50'000.00	
810.3909.00	Imputations - Intérêts	15'200.00		65'000.00		65'000.00	
810.4273.00	Taxes annuelles d'abonnement		55'000.00		55'000.00		55'235.05
810.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau		378'600.00		398'000.00		60'548.45
810.4351.00	Ventes d'eau		1'408'000.00		1'380'000.00		1'345'391.90
810.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						9'084.25
815	Sidemo	331'350.00	88'000.00	278'600.00	73'000.00	274'131.99	72'004.10
815.3121.00	Achats d'eau	15'000.00		15'000.00			
815.3123.00	Achats d'électricité	55'450.00		52'800.00		47'448.55	
815.3133.00	Produits de traitements	25'000.00		25'000.00		18'818.70	
815.3141.00	Entretien des bâtiments	25'000.00		10'000.00		59'414.29	
815.3156.00	Contrats d'entretien	43'400.00		42'000.00		31'951.88	
815.3156.10	Entretien du matériel exploitation	65'000.00		20'000.00		19'333.82	
815.3182.00	Télécommunications	2'800.00		1'800.00		2'056.60	
815.3186.00	Assurances immeubles	3'900.00		5'200.00		5'158.80	
815.3189.00	Frais divers	45'800.00		56'800.00		39'949.35	
815.3809.01	Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
815.4526.00	Participation Arzier-le-Muids & Genolier		88'000.00		73'000.00		72'004.10
82	ELECTRICITE	1'308'400.00	1'405'350.00	1'097'000.00	1'093'950.00	1'056'401.81	1'026'706.04
821	Eclairage public	260'600.00	357'550.00	282'700.00	279'650.00	290'725.90	261'030.13
821.3123.00	Achats d'électricité	150'600.00		161'700.00		143'411.85	
821.3143.00	Entretien de l'éclairage public	70'000.00		85'000.00		104'974.65	
821.3143.10	Extension de l'éclairage public					17'395.45	
821.3143.20	Eclairage de Noël	40'000.00		36'000.00		24'943.95	
821.4342.00	Taxe sur l'éclairage public		349'300.00		271'400.00		252'780.13
821.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		8'250.00		8'250.00		8'250.00

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
822	Efficacités énergétiques & Energies renouvelables	611'300.00	611'300.00	475'000.00	475'000.00	449'618.83	449'618.83
822.3003.00	Indemnités Commission de l'énergie	400.00		300.00		367.50	
822.3193.00	Cotisations "Cité de l'énergie"	2'600.00		2'600.00		2'600.00	
822.3656.00	Subventions pour "Efficacités énergétiques"	183'400.00		142'550.00		121'521.39	
822.3656.10	Subvent. Efficacités énergétiques - propre usage	20'000.00		18'000.00		13'311.40	
822.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	404'900.00		311'550.00		311'818.54	
822.4342.00	Taxes pour les énergies renouvelables		611'300.00		475'000.00		442'318.83
822.4657.00	Participation et subventions de tiers pour l'énergie						7'300.00
823	Développement durable	436'500.00	436'500.00	339'300.00	339'300.00	316'057.08	316'057.08
823.3656.00	Subventions pour Développement durable	130'950.00		101'800.00		97'514.36	
823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	70'500.00		79'750.00		44'371.34	
823.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	187'050.00		146'750.00		173'012.08	
823.3902.00	Imputations - Développement durable	48'000.00		11'000.00		1'159.30	
823.4342.00	Taxes pour le développement durable		436'500.00		339'300.00		316'057.08

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	AUTORITES						
100	Conseil Communal						
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	75'300.00		60'300.00		72'700.20	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	32'500.00		7'500.00		24'387.50	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	33'000.00		5'000.00		1'024.20	

En raison du changement de législation, les frais du Conseil communal sont adaptés en conséquence, notamment les jetons de présence, les indemnités de dépouillements et les imprimés et fournitures de bureau.

102	Conseil régional						
102.3526.20	Disren	-		295'000.00		209'734.11	

En vertu du préavis municipal n° 70 relatif à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025, accepté par le Conseil communal le 25 juin 2020, les coûts annuels réels seront activés sur un compte du patrimoine administratif et amortis subséquemment l'année suivant leur mise en service. Le financement du DISREN est donc sorti du budget de fonctionnement 2021 et n'aura un impact financier qu'en 2022 sur la base des investissements effectifs réalisés en 2021.

11 ADMINISTRATION

110 Secrétariat du Service de la population

110.3185.40	Promotion économique	-		49'000.00		-	
111.3185.40	Promotion économique	44'000.00		-		37'174.33	
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 111 dès 2021.	<u>44'000.00</u>		<u>49'000.00</u>		<u>37'174.33</u>	

Suite à diverses restructurations, la promotion économique revient au secteur 111 "Secrétariat municipal". Lors de sa création, le poste de Délégué à la promotion économique était directement rattaché au Secrétariat municipal. Le Délégué à la promotion économique d'alors devenant le Chef du Service de la population, le rôle de Délégué à la promotion économique a suivi l'affectation comptable du Chef de service. Désormais, le poste d'Assistante chargée de la promotion économique est rattachée à l'Office de la communication. L'enveloppe allouée au forum économique est diminuée de CHF 5'000.- par retour d'expérience de la première édition.

110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00		-		-	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	-		25'000.00		13'965.40	
	Compte transféré du secteur 615 au secteur 110 dès 2021.	<u>23'000.00</u>		<u>25'000.00</u>		<u>13'965.40</u>	
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		-	-	
615.4272.10	Plan de mobilité		-		80'000.00	72'956.67	
	Compte transféré du secteur 615 au secteur 110 dès 2021.		<u>80'000.00</u>		<u>80'000.00</u>	<u>72'956.67</u>	

Le plan de mobilité du personnel, d'une part et le plan de mobilité de la Ville, d'autre part, sont gérés par le Secrétariat du Service de la population et non par le groupe des ASP. Les comptes de dépenses et de revenus liés au plan de mobilité seront donc transférés du secteur 615 "Sécurité publique" vers le secteur 110 "Secrétariat du Service de la population". Le compte 615.3189.10 « Plan de mobilité du personnel » (charges) devient le 110.3189.10 « Plan de mobilité du personnel ». Le compte 615.4272.10 « Plan de mobilité » (revenus) devient le 110.4272.10 « Plan de mobilité ».

111 Secrétariat municipal

111.3185.40	Promotion économique	44'000.00		-		37'174.33	
110.3185.40	Promotion économique	-		49'000.00		-	
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 111 dès 2021.	<u>44'000.00</u>		<u>49'000.00</u>		<u>37'174.33</u>	

Suite à diverses restructurations, la promotion économique revient au secteur 111 "Secrétariat municipal". Lors de sa création, le poste de Délégué à la promotion économique était directement rattaché au Secrétariat municipal. Le Délégué à la promotion économique d'alors devenant le Chef du Service de la population, le rôle de Délégué à la promotion économique a suivi l'affectation comptable du Chef de service. Désormais, le poste d'Assistante chargée de la promotion économique est rattachée à l'Office de la communication. L'enveloppe allouée au forum économique est diminuée de CHF 5'000.- par retour d'expérience de la première édition.

111.3170.00	Réceptions, manifestations	170'000.00		165'000.00		168'614.30	
111.4359.00	Contribution financière manifestations	-5'000.00		-		-	
		<u>165'000.00</u>		<u>165'000.00</u>		<u>168'614.30</u>	

Pour plus de transparence, les produits des manifestations (notamment ventes de boissons, locations et participations) sont montrées séparément des charges en vertu du principe de non compensation. Le 1er août, le Tir de l'amitié, la Fête du Chêne et la Fête multiculturelle ont été traités de la même manière.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
112	Archives						
112.3189.10	Projet numérisation presse	-		12'000.00		-	
112.3189.20	Projet exposition d'archives	6'000.00		-		-	
112.3189.30	Elimination des archives	1'000.00		-		-	
		<u>7'000.00</u>		<u>12'000.00</u>		<u>-</u>	

En 2020, la Ville de Gland a participé financièrement au projet de numérisation de la presse avec la Ville de Nyon et la Bibliothèque cantonale et universitaire. Ceci est un projet non récurrent. En 2021, la Municipalité souhaite mettre en valeur certaines archives en collaboration avec l'archiviste communal. Les frais de destruction de certaines archives dont la conservation n'est plus requise sont estimés à CHF 1'000.- en 2021.

13 PERSONNEL

130 Personnel

130.3093.00	Frais sanitaire du personnel	-		2'500.00		995.45	
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail	62'500.00		60'000.00		50'276.40	
		<u>62'500.00</u>		<u>62'500.00</u>		<u>51'271.85</u>	

Les frais sanitaires du personnel (visites médicales obligatoires pour certains corps de métier) seront regroupés dans le budget MSST dès 2021. L'enveloppe budgétaire allouée à la santé et sécurité au travail est globalement identique à l'année précédente.

15 AFFAIRES CULTURELLES

150 Bibliothèques

150.3655.00	Subvention association Pro-Jet Mutualisation prêts	4'000.00		-		-	
-------------	--	----------	--	---	--	---	--

Il s'agit d'un projet de mutualisation des prêts entre les bibliothèques de Rolle, Nyon et Gland en partenariat avec l'association Pro-Jet qui sera subventionnée par les 3 communes impliquées pour rémunérer des jeunes engagés pour le transport et l'acheminement des documents d'une bibliothèque à l'autre.

152 Activités culturelles

152.3102.00	Promotion événements culturels	62'000.00		42'000.00		40'984.90	
-------------	--------------------------------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

Le projet l'Été en Ville crée une augmentation de CHF 20'000.- sur ce compte. L'objectif est d'étendre le concept de l'Été à la Falaise sur différentes places en Ville, pour irriguer les quartiers d'activités ponctuelles, et contribuer à cette mise en vie et mise en valeur des places publiques qui vont être réaménagées courant 2021. Il s'agit en cela de poursuivre des projets de culture mobile, d'animer les quartiers, et de créer des liens entre eux et ce en collaboration avec différents Services de l'Administration.

152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		35'000.00		220'000.00		171'344.32
152.4392.10	Saison culturelle - Recettes		175'000.00		-		-
152.4392.20	Saison culturelle - Subvention Canton de Vaud		10'000.00		-		-
			<u>220'000.00</u>		<u>220'000.00</u>		<u>171'344.32</u>

Les recettes provenant de la saison culturelle sont distinguées des recettes des manifestations culturelles pour une meilleure lisibilité et en miroir avec la structure des charges. Les recettes du secteur 152 "Activités culturelles" comprennent également une subvention cantonale qui sera comptabilisée séparément dès 2021.

152.3652.00	Subvention LEM	137'300.00		146'350.00		145'240.65	
513.4271.60	COV - Location salle			-	15'000.00		15'000.00

L'imputation interne du loyer du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) est une écriture comptable sans décaissement du secteur 152 (charge) au secteur 513 (produit). Le COV est la seule société locale pour laquelle une imputation interne est comptabilisée. Les autres locaux mis à disposition à bien plaisir ne sont pas valorisés : par exemple, Ecole de musique de Nyon, Académie des arts créatifs, Fanfare de Gland, Chœur mixte, Bibliothèque Millefeuille, Troupe théâtrale de Trélex, Ludivoires, Club de pétanque, salles de gym, etc. Par souci d'équité, il est renoncé à effectuer une telle imputation interne. Cela n'a aucun impact sur le résultat global.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
16	TOURISME						
161	Marché hebdomadaire						
161.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	4'550.00	-	-	-	-	-
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-	-	10'300.00	-	11'679.10	-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	4'550.00	-	10'300.00	-	11'679.10	-
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	450.00	-	-	-	-	-
610.3030.00	Cotisations AVS - AI	-	-	1'000.00	-	803.52	-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	450.00	-	1'000.00	-	803.52	-
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	200.00	-	-	-	-	-
610.3050.00	Assurances accidents & maladie	-	-	350.00	-	52.72	-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	200.00	-	350.00	-	52.72	-
161.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00	-	-	-	-	-
610.3069.00	Remboursements de frais	-	-	1'000.00	-	876.75	-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	1'000.00	-	1'000.00	-	876.75	-
161.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00	-	-	-	-	-
610.3170.00	Réceptions, manifestations	-	-	9'000.00	-	3'816.64	-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	5'000.00	-	9'000.00	-	3'816.64	-
161.3185.00	Honoraires organisation	12'000.00	-	-	-	-	-
161.4359.00	Locations emplacements	-	5'000.00	-	-	-	-
610.4359.00	Locations emplacements	-	-	-	4'000.00	-	4'918.00
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	-	5'000.00	-	4'000.00	-	4'918.00
161.4359.10	Part communale taxe de séjour	-	3'600.00	-	-	-	-
610.4359.10	Part communale taxe de séjour	-	-	-	3'150.00	-	3'604.07
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	-	3'600.00	-	3'150.00	-	3'604.07

Les comptes de dépenses et de revenus liés au marché seront transférés du secteur 610 « Marché hebdomadaire » au secteur 161 « Marché hebdomadaire », nouveau secteur de la catégorie 16 « Tourisme ». Le marché est plus en lien avec le tourisme que la sécurité, section à laquelle il était rattaché historiquement, sous l'égide de l'ancien Service de la population, avant la fusion avec l'Administration générale. Cette pratique est plus transparente et plus pertinente. Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocédé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restants peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2019, cette part est affectée au marché hebdomadaire.

18 TRANSPORTS PUBLICS

180 Transports publics

180.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	19'000.00	-	-	-	-	-
-------------	---------------------------------	-----------	---	---	---	---	---

La Municipalité souhaite mandater un cabinet conseils pour la réalisation de la première phase d'étude relative au développement des lignes des bus des transports urbains de Gland (TUG) en conjonction avec la démarche Smart City. Cette première phase d'étude, dont les honoraires sont devisés à CHF 19'000.- TTC, devrait conduire à la rédaction du préavis relatif à un crédit d'investissement pour une étude relative à une extension du TUG mis dans le plan des investissements.

180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	574'150.00	-	1'010'450.00	-	863'040.85	-
-------------	---	------------	---	--------------	---	------------	---

Les indemnités pour lignes de trafic régional, à charge de la Ville de Gland, diminueront drastiquement grâce à la baisse du coefficient de desserte, base de la répartition des coûts avec le nombre d'habitants. Les RegioExpress, desservant notamment la Ville de Gland, ont été prolongés jusqu'à Annemasse et St-Maurice dès l'horaire 2020. La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a considéré que ces trains ne relèvent plus d'une desserte régionale et les assimile dorénavant à des trains InterRegio, au vu de leur parcours sur plusieurs cantons et sur deux pays. Le coût de cette ligne est donc sorti du calcul de répartition régionale car il a un rayonnement plus large, national et international. Le coefficient de desserte régional pour Gland baisse en conséquence, bien qu'en réalité l'offre soit meilleure. En outre, l'application de cette nouvelle règle de répartition se fera sentir dans les comptes 2020 déjà car elle est induite par le changement de l'horaire de transports ferroviaires 2020.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
19	INFORMATIQUE						
190	Informatique						
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	10'050.00		57'800.00		131'323.99	

L'acquisition de nouveau matériel et logiciels informatiques fera l'objet d'un préavis de demande de crédit d'investissement.

190.3151.00	Contrats maintenance	430'550.00		259'850.00		202'612.86	
-------------	----------------------	------------	--	------------	--	------------	--

L'augmentation des contrats de maintenance est essentiellement induite par le préavis municipal n° 67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration, accepté par le Conseil communal le 14 mai 2020.

2 FINANCES							
22	SERVICE FINANCIER						
220	Service financier						
220.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		252'000.00		-		97'705.70

Par le passé, les remboursements de traitements et de charges sociales suite à des arrêts pour cause d'accident ou de maladie de longue durée n'étaient pas budgétés. Dès le budget 2021, la Municipalité préconise de prendre en considération de tels remboursements afin de refléter au mieux la réalité. Le produit budgété de CHF 252'000.- représente les indemnités de toute l'Administration en moyenne des trois dernières années. Il est budgété centralement dans le secteur 220 "Service financier" car on ne peut pas prévoir à l'avance quels services seront impactés. En revanche, en cours d'exercice, les indemnités seront comptabilisées dans les services concernés.

3 BÂTIMENTS ET URBANISME							
35	BATIMENTS						
350	Bâtiments patrimoine administratif						
350.3182.20	Télécommunications - Alarmes		-	2'100.00		1'556.24	

Dès 2020, les frais de télécommunications pour les alarmes dans les ascenseurs des bâtiments communaux sont inclus dans les contrats de maintenance des compagnies d'entretien des ascenseurs.

350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	51'700.00		51'700.00		18'965.95	
350.4271.85	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		51'700.00		31'750.00		13'084.50

Le bail des locaux de la rue de la Paix 1 prendra fin le 30 juin 2020, mais étant donné qu'il faudra retrouver des locaux pour l'accueil parascolaire des 6, 7, 8P, un montant couvrant une année complète est porté au budget. Le loyer est refacturé à la Fondation La Ruche qui gère l'accueil parascolaire. Durant l'année scolaire 2019-2020, seule une partie des locaux étaient utilisés par l'UAPE et par conséquent le loyer était partiellement refacturé. Dès l'année scolaire 2020-2021, la totalité des surfaces sont utilisées et le loyer est donc entièrement refacturé.

350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	524'500.00		537'300.00		-	
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		524'500.00		537'300.00		-

La taxe « Equipement Communautaire » en lien avec le permis de construire des lots A9 et A10 du quartier de la Combaz est estimée à CHF 524'500.-. Pour mémoire, en 2020, la taxe « Equipement Communautaire » en lien avec le permis de construire du lot A7 était estimée à CHF 537'300.- et en 2019, ladite taxe, en lien avec les premiers permis de construire délivrés à la Combaz, était de CHF 2'254'620.- mais a été encaissée avec un léger retard en 2020 suite à diverses oppositions qui ont été levées. À noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve. En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

351	Bâtiments patrimoine financier						
351.3803.00	Fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	21'300.00		-		116'872.00	

Ce compte a fait l'objet d'une attribution extraordinaire, en 2019, suite à un rattrapage car aucune dotation n'avait été comptabilisée depuis 2003, contrairement aux préconisations du Service cantonal du logement, tel que relaté dans le rapport des comptes 2019. La dotation annuelle est estimée à CHF 21'300.- selon le dernier rapport du Service cantonal du logement.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
351.4231.60	Location Bâtiments WWF		100'000.00		-		-
<p>Les bâtiments du WWF dont l'acquisition a été acceptée par le Conseil communal le 8 octobre 2020 par le biais du préavis municipal n° 74 relatif à l'acquisition de la parcelle n° 563 incluant deux bâtiments (WWF), accueillent actuellement un locataire pour un loyer annuel de CHF 75'000.-. Les nouvelles locations de surfaces commerciales sont estimées, de manière prudente, à CHF 25'000.- pour le dernier trimestre 2021.</p> <p>Les charges relatives aux bâtiments du WWF ont été incluses dans le budget comme suit:</p>							
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires <i>Dont WWF</i>	115'800.00 7'600.00		108'950.00 -		111'398.79 -	
350.3123.00	Achats d'électricité <i>Dont WWF</i>	130'000.00 12'000.00		128'700.00 -		89'559.80 -	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures <i>Dont WWF</i>	137'000.00 5'000.00		112'000.00 -		110'708.75 -	
350.3186.00	Assurances immeubles <i>Dont WWF</i>	60'650.00 3'600.00		54'350.00 -		54'874.81 -	
351.3186.00	Assurances immeubles <i>Dont WWF</i>	17'300.00 10'750.00		5'150.00 -		5'105.36 -	
351.3909.10	Imputations - Intérêts Immeubles WWF	56'200.00		-		-	
36	URBANISME						
360	Urbanisme						
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	20'000.00		2'000.00		79.00	
360.4902.00	Imputations internes - Cité énergie (Développement Durable)		20'000.00		-		-

L'audit "Cité de l'énergie" en vue d'un renouvellement du label coûtera CHF 20'000.- en 2021. Ces frais seront comptabilisés dans la section 360 "Urbanisme" et seront prélevés sur le fonds de réserve "Développement durable" par le biais d'une imputation interne.

4 INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT							
43	ROUTES						
430	Service des routes						
430.3011.00	Traitements	571'750.00		500'000.00		516'968.95	
452.3011.00	Traitements	-		76'100.00		75'508.00	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	571'750.00		576'100.00		592'476.95	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	54'150.00		47'350.00		44'074.10	
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		7'200.00		7'017.50	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	54'150.00		54'550.00		51'091.60	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	89'950.00		79'500.00		73'976.70	
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		11'900.00		11'292.60	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	89'950.00		91'400.00		85'269.30	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	29'900.00		23'650.00		20'997.25	
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		3'600.00		3'343.30	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	29'900.00		27'250.00		24'340.55	
430.3065.00	Frais d'habillement	24'700.00		25'000.00		21'270.50	
452.3065.00	Frais d'habillement	-		700.00		362.10	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	24'700.00		25'700.00		21'632.60	
430.3069.00	Remboursements de frais	950.00		800.00		442.30	
452.3069.00	Remboursements de frais	-		150.00		129.18	
	Compte transféré du secteur 452 au secteur 430 dès 2021.	950.00		950.00		571.48	

Se référer à la section 452 ci-dessous.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
430.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	-		1'200.00		-	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		2'140.04	
		<u>3'000.00</u>		<u>4'200.00</u>		<u>2'140.04</u>	

Les imprimés et fournitures de bureau de la voirie sont inclus dans le secteur 400 "Administration".

44 PARCS, PROMENADES, CIMETIERE

440 Parcs, Promenades, Cimetière

440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	81'000.00		82'000.00		82'412.95	
440.4902.00	Imputations internes - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)		17'000.00		-		-

La participation financière au réseau agro-écologique est estimée CHF 17'000.- en 2021. Ces frais seront comptabilisés dans la section 440 "Parcs, promenades, cimetière" et seront prélevés sur le fonds de réserve "Développement durable" par le biais d'une imputation interne. Par le passé, ils étaient directement imputés dans le compte 823.3656.10 "Subvent. Développement durable - propre usage" pour le même montant.

45 ORDURES ET DECHETS

452 Déchets particuliers

452.3011.00	Traitements	-		76'100.00		75'508.00	
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		7'200.00		7'017.50	
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		11'900.00		11'292.60	
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		3'600.00		3'343.30	
452.3065.00	Frais d'habillement	-		700.00		362.10	
452.3069.00	Remboursements de frais	-		150.00		129.18	

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2021, le secteur 452 « Déchets particuliers et littering » est renommé « Déchets particuliers » sans mention du littering. Les traitements et charges sociales du personnel dévolu au littering seront comptabilisés dans la section 430 « Routes » dès 2021, la nature de telles charges étant plus en lien avec l'activité de voirie à proprement parlé que celles de traitement des déchets spéciaux. Avec du recul, l'inclusion de traitements et charges sociales du personnel dévolu au littering dans le secteur 452 « Déchets particuliers et littering » dès le budget 2019, était une erreur. Le point de départ était faussé puisque ces coûts étaient, depuis de nombreuses années, comptabilisés à tort dans le secteur 450 « Ordures ménagères ». Nous avons pensé bien faire en les imputant dans le secteur 452, mais en réalité, il aurait fallu les mettre dans le secteur 430. Par ailleurs, l'imputation de ces frais dans le secteur 452 donne la fausse impression que le coût de traitement des « Déchets particuliers » est plus élevé qu'il ne l'est en réalité. Enfin, il y a également une question de confidentialité s'agissant du traitement d'un seul individu. En imputant son traitement dans le secteur 430, il sera fondu dans la masse salariale du personnel de voirie. Cela permet en outre au SIE une gestion plus flexible du personnel de voirie.

452.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve			-	195'650.00		-
-------------	---------------------------------	--	--	---	------------	--	---

Les dépenses de la section 452 "Déchets particuliers et littering" concernent principalement les coûts occasionnés par l'élimination des pneus, des encombrants, des huiles, etc., des déchets provenant des poubelles publiques, ainsi que l'incinération des déchets carnés. Ces dépenses ne sont pas concernées par les objectifs de couverture par des taxes fixés par la législation. En effet, dans la rubrique 45, seuls les groupes de comptes 450 et 451 doivent légalement être équilibrés. Le solde des écritures attribuées au fonds de réserve déchets étant positif, l'objectif est atteint.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

513 Bâtiments scolaires

513.3163.00	Location Portakabins Mauverney	24'000.00		-		-	
152.3652.00	Subvention LEM	137'300.00		146'350.00		145'240.65	
513.4271.60	COV - Location salle			-	15'000.00		15'000.00

L'imputation interne du loyer du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) est une écriture comptable sans décaissement du secteur 152 (charge) au secteur 513 (produit). Le COV est la seule société locale pour laquelle une imputation interne est comptabilisée. Les autres locaux mis à disposition à bien plaisir ne sont pas valorisés : par exemple, Ecole de musique de Nyon, Académie des arts créatifs, Fanfare de Gland, Chœur mixte, Bibliothèque Millefeuille, Troupe théâtrale de Trélex, Ludivores, Club de pétanque, salles de gym, etc. Par souci d'équité, il est renoncé à effectuer une telle imputation interne. Cela n'a aucun impact sur le résultat global.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
517	Activités diverses						
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	44'450.00		10'500.00		-	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillères	-		9'600.00		9'522.20	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	-		7'700.00		-	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		7'500.00		-	
	Comptes transférés des secteurs 517, 521 et 561 au secteur 715 dès 2021.	44'450.00		35'300.00		9'522.20	
517.3170.10	Fête du Chêne	18'550.00		15'000.00		16'961.35	
517.4359.00	Recettes Fête du Chêne	-3'550.00		-		-	
		15'000.00		15'000.00		16'961.35	

Pour plus de transparence, les produits des manifestations (notamment ventes de boissons, locations et participations) sont montrés séparément des charges en vertu du principe de non compensation. Le 1er août, le Tir de l'amitié, la Fête du Chêne et la Fête multiculturelle ont été traités de la même manière.

52 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

521 Activités diverses

715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	44'450.00		10'500.00		-	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillères	-		9'600.00		9'522.20	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	-		7'700.00		-	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		7'500.00		-	
	Comptes transférés des secteurs 517, 521 et 561 au secteur 715 dès 2021.	44'450.00		35'300.00		9'522.20	
521.3522.00	Appuis scolaires	-		7'500.00		5'000.00	
715.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 521 au secteur 715 dès 2021.	7'500.00		7'500.00		5'000.00	

Les traitements des surveillants ainsi que les appuis scolaires sont transférés dans le secteur 715 car ils sont du ressort du Service de l'enfance et de la jeunesse (secteur comptable 7) et non des établissements scolaires (secteur comptable 5).

56 MEDICAL ET DENTAIRE

561 Préventions médicales et sociales

561.3011.00	Traitements du personnel CEF	-		120'400.00		118'262.30	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		7'500.00		-	
561.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		12'150.00		10'947.95	
561.3031.00	Allocations familiales communales	-		960.00		1'040.00	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		20'150.00		19'227.60	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		3'900.00		3'584.70	
561.3069.00	Remboursements de frais	-		2'000.00		1'716.80	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	-		500.00		-	
561.3161.00	Loyer locaux	-		8'700.00		8'700.00	
561.3182.00	Télécommunications	-		950.00		1'349.76	
561.3662.00	Aides individuelles à la formation et aux études	-		2'000.00		-	
561.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales	-		-		-	458.40
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation	-		-	35'200.00	-	34'320.94
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation	-		-	35'200.00	-	34'320.94
561.4522.20	Participation financière stage HETS	-		-	3'825.00	-	-

Les comptes du secteur 561 « Préventions médicales et sociales » sont transférés dans le secteur 715 car les Conseillères écoles-familles sont du ressort du Service de l'enfance et de la jeunesse (secteur comptable 7) et non des établissements scolaires (secteur comptable 5).

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
6	POLICE						
61	SERVICE DE LA POPULATION						
610	Marché hebdomadaire						
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		10'300.00		11'679.10	
161.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	4'550.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	4'550.00		10'300.00		11'679.10	
610.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		1'000.00		803.52	
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	450.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	450.00		1'000.00		803.52	
610.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		350.00		52.72	
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	200.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	200.00		350.00		52.72	
610.3069.00	Remboursements de frais	-		1'000.00		876.75	
161.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	1'000.00		1'000.00		876.75	
610.3170.00	Réceptions, manifestations	-		9'000.00		3'816.64	
161.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.	5'000.00		9'000.00		3'816.64	
610.4359.00	Locations emplacements	-			4'000.00		4'918.00
161.4359.00	Locations emplacements		5'000.00		-		-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.		5'000.00		4'000.00		4'918.00
610.4359.10	Part communale taxe de séjour	-			3'150.00		3'604.07
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'600.00		-		-
	Compte transféré du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.		3'600.00		3'150.00		3'604.07
<p>Les comptes de dépenses et de revenus liés au marché seront transférés du secteur 610 « Marché hebdomadaire » au secteur 161 « Marché hebdomadaire », nouveau secteur de la catégorie 16 « Tourisme ». Le marché est plus en lien avec le tourisme que la sécurité, section à laquelle il était rattaché historiquement, sous l'égide de l'ancien Service de la population, avant la fusion avec l'Administration générale. Cette pratique est plus transparente et plus pertinente. Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocédé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restants peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2019, cette part est affectée au marché hebdomadaire.</p>							
615	Sécurité publique						
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	-		25'000.00		13'965.40	
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 615 au secteur 110 dès 2021.	23'000.00		25'000.00		13'965.40	
615.4272.10	Plan de mobilité	-			80'000.00		72'956.67
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		-		-
	Compte transféré du secteur 615 au secteur 110 dès 2021.		80'000.00		80'000.00		72'956.67

Le plan de mobilité du personnel, d'une part et le plan de mobilité de la Ville, d'autre part, sont gérés par le Secrétariat du Service de la population et non par le groupe des ASP. Les comptes de dépenses et de revenus liés au plan de mobilité seront donc transférés du secteur 615 "Sécurité publique" vers le secteur 110 "Secrétariat du Service de la population". Le compte 615.3189.10 « Plan de mobilité du personnel » (charges) devient le 110.3189.10 « Plan de mobilité du personnel ». Le compte 615.4272.10 « Plan de mobilité » (revenus) devient le 110.4272.10 « Plan de mobilité ».

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
7	SECURITE SOCIALE						
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE						
710	Accueil de l'enfance						
710.3011.00	Traitements	220'000.00		150'150.00		111'272.15	
712.3011.00	Traitements	-		48'600.00		46'981.35	
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 710 dès 2021.	220'000.00		198'750.00		158'253.50	
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	20'850.00		14'250.00		10'301.20	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	21'550.00		25'800.00		21'241.25	
		42'400.00		40'050.00		31'542.45	
710.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		960.00		665.35	
712.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		480.00		100.00	
		1'200.00		1'440.00		765.35	
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	36'500.00		25'150.00		17'577.50	
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'750.00		8'100.00		11'734.84	
		41'250.00		33'250.00		29'312.34	
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'750.00		4'550.00		3'283.45	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'000.00		8'250.00		6'404.88	
		15'750.00		12'800.00		9'688.33	
710.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	6'000.00		-		-	
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	-		6'000.00		6'059.00	
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 710 dès 2021.	6'000.00		6'000.00		6'059.00	

Certains comptes du secteur 712 "Pause Déj", notamment les traitements et charges sociales qui en découlent et le matériel divers, sont transférés dans le secteur 710 "Accueil de l'enfance" car ils sont de son ressort et ne desservent pas seulement la Pause Déj mais plus généralement les services liés à l'enfance.

710.3655.10	Subvention FJF Projet Aïkicom	3'300.00		-		-	
-------------	-------------------------------	----------	--	---	--	---	--

Lancement d'ateliers "Aïkicom" portés par la Fondation Jeunesse et Famille visant à permettre aux élèves du primaire d'être plus à l'aise dans leurs rapports aux autres, méthode basée sur la pratique de l'aïkido (art martial d'autoprotection) et les théories de la communication.

710.3655.20	Subvention APE projet Graine d'entrepreneur	1'200.00		-		-	
-------------	---	----------	--	---	--	---	--

Lancement par l'Association des parents d'élèves d'ateliers "Graines d'entrepreneurs" permettant aux élèves du primaire d'obtenir des outils pour mener un projet participatif à son terme tout en faisant des liens entre connaissances académiques et leur application dans le monde du travail.

711	Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)						
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	164'950.00		214'750.00		177'387.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'041'550.00		1'012'650.00		989'921.40	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'633'250.00		1'895'000.00		1'645'057.13	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	930'000.00		998'600.00		906'066.00	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	16'000.00		34'000.00		17'290.75	
		3'785'750.00		4'155'000.00		3'735'722.28	

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) diminuent de CHF 369'250.- (-8,9%) par rapport à 2020 selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et retrouve un niveau similaire à celui de 2019. Le taux de fréquentation des structures d'accueil collectif préscolaire, en particulier, a été surestimé lors de l'élaboration du budget 2020. Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
712	Pause dej'						
710.3011.00	Traitements	220'000.00		150'150.00		111'272.15	
712.3011.00	Traitements	-		48'600.00		46'981.35	
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 710 dès 2021.	220'000.00		198'750.00		158'253.50	
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	-		6'000.00		6'059.00	
710.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	6'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 712 au secteur 710 dès 2021.	6'000.00		6'000.00		6'059.00	
<p>Le coût du matériel divers (jeux, etc) est transféré dès 2021 du secteur 712 "Pause Déj'" au secteur 710 "Accueil de l'enfance" car cette enveloppe budgétaire est effectivement gérée par la Déléguee à l'enfance et parce qu'elle bénéficie plus largement à diverses activités liées à l'accueil de l'enfance et pas seulement à la Pause Déj'.</p>							
715	Jeunesse						
715.3011.00	Traitements	682'450.00		455'350.00		413'881.35	
561.3011.00	Traitements du personnel CEF	-		120'400.00		118'262.30	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	682'450.00		575'750.00		532'143.65	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	44'450.00		10'500.00		-	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillères	-		9'600.00		9'522.20	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	-		7'700.00		-	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		7'500.00		-	
	Comptes transférés des secteurs 517, 521 et 561 au secteur 715 dès 2021.	44'450.00		35'300.00		9'522.20	
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	68'800.00		44'100.00		35'486.51	
561.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		12'150.00		10'947.95	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	68'800.00		56'250.00		46'434.46	
715.3031.00	Allocations familiales communales	2'160.00		1'440.00		960.00	
561.3031.00	Allocations familiales communales	-		960.00		1'040.00	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	2'160.00		2'400.00		2'000.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	114'000.00		76'050.00		61'433.53	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		20'150.00		19'227.60	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	114'000.00		96'200.00		80'661.13	
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	25'500.00		14'150.00		11'604.78	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		3'900.00		3'584.70	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	25'500.00		18'050.00		15'189.48	
715.3069.00	Remboursements de frais	6'500.00		3'500.00		1'964.25	
561.3069.00	Remboursements de frais	-		2'000.00		1'716.80	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	6'500.00		5'500.00		3'681.05	
715.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'250.00		-		-	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	-		500.00		-	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	2'250.00		500.00		-	
715.3182.00	Télécommunications	5'950.00		3'450.00		4'728.72	
561.3182.00	Télécommunications	-		950.00		1'349.76	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	5'950.00		4'400.00		6'078.48	
715.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		-		-	
521.3522.00	Appuis scolaires	-		7'500.00		5'000.00	
	Compte transféré du secteur 521 au secteur 715 dès 2021.	7'500.00		7'500.00		5'000.00	
715.3662.00	Aides individuelles aux familles	2'000.00		-		-	
561.3662.00	Aides individuelles à la formation et aux études	-		2'000.00		-	
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.	2'000.00		2'000.00		-	
715.4522.00	Participation financière Conseillères écoles-familles AISE		84'200.00		-		-
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation		-		35'200.00		34'320.94
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.		84'200.00		35'200.00		34'320.94
715.4522.10	Participation financière Conseillères écoles-familles AISGE		84'200.00		-		-
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation		-		35'200.00		34'320.94
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.		84'200.00		35'200.00		34'320.94

Compte	Désignation	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Comptes 2019 Charges	Comptes 2019 Revenus
715.4522.20	Participation financière stage HETS		3'825.00		-		-
561.4522.20	Participation financière stage HETS		-		3'825.00		-
	Compte transféré du secteur 561 au secteur 715 dès 2021.		<u>3'825.00</u>		<u>3'825.00</u>		-

Les comptes du secteur 561 « Préventions médicales et sociales » sont transférés dans le secteur 715 car les Conseillères écoles-familles sont du ressort du Service de l'enfance et de la jeunesse (secteur comptable 7) et non des établissements scolaires (secteur comptable 5).

715.3653.10	Subventions au Centre de loisirs des jeunes	186'350.00		163'750.00		153'000.00	
-------------	---	------------	--	------------	--	------------	--

L'augmentation des subventions du CRL est due à l'embauche d'un 3ème animateur en 2021, financé par la Commune. Mais en raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, un grand nombre d'activités n'ont pas pu être entreprises comme prévu et la subvention communale 2020 n'a pas dépensé la totalité. Au vu de la situation financière de l'Association et du report prévu des activités, il a été décidé de réduire temporairement et partiellement la subvention 2021.

74 INTEGRATION DES ETRANGERS

740 Commission d'intégration

740.3655.00	Activités diverses	4'500.00		10'500.00		9'256.42	
740.3655.20	Charges fête multiculturelle	8'350.00		-		-	
740.4359.00	Recettes fête multiculturelle	-2'350.00		-		-	
740.4512.10	Subvention cantonale - Fête multiculturelle	-		-		-800.00	
		<u>10'500.00</u>		<u>10'500.00</u>		<u>8'456.42</u>	

Pour plus de transparence, les produits des manifestations (notamment ventes de boissons, locations et participations) sont montrées séparément des charges en vertu du principe de non compensation. Le 1er août, le Tir de l'amitié, la Fête du Chêne et la Fête multiculturelle ont été traités de la même manière.

743 Accueil des migrants

743.3515.00	Participation aux programmes d'occupation des migrants	-		2'000.00		-	
-------------	--	---	--	----------	--	---	--

Les programmes d'occupation des migrants sont entièrement gérés et financés par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) dès 2019.

77 SENIORS

770 Séniors

770.3653.00	VIVAG	16'500.00		31'000.00		28'000.00	
-------------	-------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

En raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, un grand nombre d'activités n'ont pas pu être entreprises comme prévu et VIVAG n'a pas dépensé la totalité de la subvention communale 2020. Au vu de la situation financière de l'Association et du report prévu des activités, il a été décidé d'un commun accord de réduire temporairement de moitié la subvention 2021.

8 SERVICES INDUSTRIELS

82 ELECTRICITE

823 Développement durable

823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	70'500.00		79'750.00		44'371.34	
823.3902.00	Imputations internes - Développement durable	<u>48'000.00</u>		<u>11'000.00</u>		<u>1'159.30</u>	
		<u>118'500.00</u>		<u>90'750.00</u>		<u>45'530.64</u>	

Ci-après le détail des imputations internes relatives au développement durable.

110.4902.00	Imputations internes - Littering (Développement Durable)		11'000.00		11'000.00		-
715.4902.00	Imputations - Littering (Développement Durable)		-		-		1'159.30
360.4902.00	Imputations internes - Cité énergie (Développement Durable)		20'000.00		-		-
440.4902.00	Imputations internes - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)		<u>17'000.00</u>		-		-
			<u>48'000.00</u>		<u>11'000.00</u>		<u>1'159.30</u>

Taux	Etablissements	Échéances	Montants
-0.15%	Swissquote Bank	30.11.2020	6'000'000
-0.28%	Swissquote Bank	18.12.2020	3'000'000
1.68%	SUVA	22.12.2021	4'000'000
1.57%	SUVA	03.06.2022	4'000'000
1.69%	Postfinance	31.01.2023	5'000'000
1.38%	Postfinance	13.03.2023	1'550'000
1.50%	SUVA	12.07.2024	4'000'000
0.44%	Caisse de pensions Poste	16.06.2025	5'000'000
0.98%	BCV	29.11.2027	10'000'000
0.40%	SUVA	30.06.2028	5'000'000
0.42%	SUVA	24.11.2028	5'000'000
0.10%	Basler Kantonal Bank	26.09.2029	5'000'000
			57'550'000

11.5 Plan des investissements

CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 29 OCTOBRE 2020		
N° Préavis	Objets	Soldes à payer Axe du programme de législature
71/2005 43/2008	Etablissement d'une étude de faisabilité comprenant une étude préliminaire en améliorations foncières et une étude d'aménagement du territoire dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma directeur intercommunal Gland/Vich – site 1c	15'759 Economie et habitat des synergies à exploiter
64/2009	Demande de crédit d'étude pour la création d'une île de baignade et ses infrastructures au lieu-dit "Sous la Lignière"	161'992 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
94/2010	Crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015	361'061 Economie et habitat des synergies à exploiter
12/2011	Demande de crédit pour la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) «Falaise – Plage» pour les parcelles Nos 941, 942 et 943 du Plan cadastral de la commune de Gland	67'600 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
19/2012	Motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro «Pour une révision du Plan directeur communal»	7'398 Economie et habitat des synergies à exploiter
21/2012	Octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG	165'384 Economie et habitat des synergies à exploiter
38/2012	Demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et la parcelle N° 933	1'126'824 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
45/2013	Révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.	91'546 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
59/2014	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets	239'850 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
66/2014	Demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du Plan partiel d'affectation (PPA) Gare Sud	64'145 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2014	Octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg	136'441 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2015	Octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF	1'690'043 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
83/2015	Participation financière à la construction d'une nouvelle église catholique à Gland	517'040 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
95/2016	Octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly	99'623 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
96/2016	Octroi d'un crédit d'étude pour: la 2ème étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets (blocs D et E), la construction d'une salle de gymnastique, la construction de salles de classe sur le bloc E, la construction d'un préau couvert, la réalisation d'une place de jeu	3'876 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
14/2017	Demande de crédit de CHF 1'431'500.-- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public	1'305'558 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
24/2017	Demande de crédit pour la mise en place de protections solaires au collège des Tuillières	119'149 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
28/2017	Deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets.	7'984'267 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
37/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'agrandissement et de relocalisation de la déchèterie	46'127 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
39/2018	Demande de crédit d'investissement pour la construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand Champ	20'889 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

40/2018	Augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape	300'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
43/2018	Demande de crédit d'investissement pour la renaturation du Lavasson	0	Economie et habitat des synergies à exploiter
48/2018	Crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)	132'054	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
50/2019	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs	636'263	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
54/2019	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps au collège de Mauverney A et B	66'053	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
55/2019	Demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive	90'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
58/2019	Demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'achèvement de l'orgue du Temple Saint-Paul	197'138	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
60/2019	Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes.	1'503'740	Economie et habitat des synergies à exploiter
63/2019	Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements.	5'672'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
65/2019	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux.	1'611'000	Administration communale et gouvernance
66/2019	Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse.	545'584	Economie et habitat des synergies à exploiter
67/2020	Demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0. », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration.	1'042'928	Administration communale et gouvernance
68/2020	Demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulé « Projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information. »	51'823	Administration communale et gouvernance
69/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'étude de projet d'installations photovoltaïques sur six sites communaux.	63'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
70/2020	Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025.	3'208'050	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et blocs sanitaires type « Portakabin » au collège de Grand Champ pour la rentrée scolaire 2020-2021 ».	433'146	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
72/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie ainsi que la constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°427.	5'065'744	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
73/2020	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant	324'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
75/2020	Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit	400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
74/2020	Acquisition de la parcelle n°563 incluant deux bâtiments (WWF)	17'044'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
79/2020	Demande de crédit d'investissement pour la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron « nord ».	2'280'700	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total soldes à payer		54'891'794	

PRÉAVIS EN PREMIÈRE LECTURE		
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
80/2020	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	436'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
81/2020	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	16'095'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'étude en vue de l'amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc	110'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total préavis en 1ère lecture		16'641'000

DEGRÉ DE PRIORITÉ 1 - PRÉAVIS 2020		
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	400'000 Administration communale et gouvernance
	Demande de crédit d'investissement pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	600'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	1'700'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour le bâtiment administratif (grande salle) : remplacement fenêtres, ventilation, équipement de cuisine	1'100'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'extension des lignes de bus TUG	100'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA "La Combaz"	2'000'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Total degré de priorité 1		5'900'000

DEGRÉ DE PRIORITÉ 2 - PRÉAVIS DU PREMIER SEMESTRE 2021		
Objets	Montant	Axe du programme de législature
Demande de crédit d'investissement pour l'exploitation des espaces culturels à Grand-Champ	700'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les aménagements liés à la patinoire régionale	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la surélévation des bâtiments scolaires (Mauverney : salle gymnastique, blocs A et C, Grand-Champ)	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de tableaux numériques école primaire (2ème phase ; Perrerets)	675'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'affectation des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF)	50'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la requalification de la rue de Gare et le remplacement de la conduite d'eau sous pression	2'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude et la réalisation des terrains de sport extérieurs - Mauverney	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'une passerelle Prangins-Gland : liaison modes doux	60'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la route Suisse (RC1)	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la bibliothèque communale	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'une étude de mobilité sur l'ensemble du territoire Glandois	400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 2	6'385'000	

DEGRÉ DE PRIORITÉ 3 - AU-DELÀ DE LA LÉGISLATURE : PRÉAVIS DU SECOND SEMESTRE 2021

<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF)	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation des places de jeux du Ruttet et de la Dôle	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur "Tuillières"	700'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude et la réalisation d'un parking à Grand-Champ	150'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et bouclage du réseau d'eau sous pression au chemin des Oiseaux	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement PA Gare Sud - élaboration du plan d'affectation	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition de complément de droits à bâtir à Mauverney	1'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation de la liaison Cézille-Grésolère (SIDEMO)	1'600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation du captage de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	1'850'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales	1'230'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'extension du bâtiment des pompiers à Montoly	680'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 3	9'510'000	

DEGRÉ DE PRIORITÉ 4 - AU-DELÀ DE LA LÉGISLATURE : DÈS 2022

<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF)	4'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la plage de la Falaise (phase travaux)	1'900'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (1ère phase)	2'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la modification du collecteur de la Lignière	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif du chemin des Vignes	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la création d'une place d'accueil au massif "Malagny", selon le Plan de gestion des forêts communales.	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la plage de la Falaise : hôtel/restaurant	250'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	700'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour les places de jeux de Cité-Ouest et du Ch. des Laurelles	400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la requalification de la jonction autoroutière	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux de requalification de la jonction autoroutière	2'000'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit - place de "Montoly" et "En Ruyre"	400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'entretien du patrimoine arboré communal	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement renouvellement des compteurs d'eau	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'assainissement du bâtiment scolaire de Grand Champ	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation des bâtiments scolaires de Mauverney (salle de gymnastique, surélévation blocs A et C)	3'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la plage de la Dullive	4'400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du réseau d'assainissement à la rue du Perron, tronçon Mauverney/Vy-Creuse.	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux - phase 2	1'000'000	Administration communale et gouvernance
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	400'000	Administration communale et gouvernance

Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	436'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route Suisse (RC1)	3'000'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	8'000'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la valorisation du patrimoine historique (fortins)		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'extension des lignes de bus TUG		Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la bibliothèque communale		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble locatif à Mauverney		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (2ème phase)		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un local communautaire au quartier de la Combaz		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs - Grand-Champ		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'amélioration du passage inférieur de l'avenue du Mt-Blanc		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de Gare Sud		Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'assainissement bâtiment scolaire Grand Champ		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement du cimetière		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la piscine communale		Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 4	36'986'000	

11.6 Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales	OMSV	Organisme Médico-Social Vaudois
AC	Assurance chômage	OP	Office des poursuites
ACG	Association des Commerçants de Gland	OPL	Office de protection locale
ACI	Administration cantonale des impôts	OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
AIL	Aide individuelle au logement	OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
AO	Amende d'ordre	PC / PCi	Protection civile
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
ARAS	Association régionale pour l'action sociale	PM	Personnes morales
ASP	Agent de sécurité publique	PP	Personnes physiques
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	PPA	Plan partiel d'affectation
CEF	Conseillère école-famille	PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
CGN	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	PQ	Plan de quartier
CH	Contrôle des habitants	RAT	Réseau d'accueil des Toblerones
CI	Carte d'identité	RC	Responsabilité civile
CMS	Centre médico-social	RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
CIP	Caisse intercommunale de pension	SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois	SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens	SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
CRL	Centre de rencontres et de loisirs	SAPAN	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
CS	Centre scolaire	SBU	Service bâtiments et urbanisme
CSR	Centre social régional	SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
DISREN	Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise	SDIS	Service de défense incendie et de secours
DRPTC	Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale	SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie	SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
ELDORA	Entreprise de restauration collective	SI	Société immobilière
EMS	Etablissement médico-social	SIDEMO	Société intercommunale distribution eau du Montant
EPCL	Ecole professionnelle commerciale de Lausanne	SIE	Service infrastructures et environnement
ETS	Etablissement scolaire	SMHab	Surveillance mutuelle des habitations
EVAM	Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants	SPOP	Service de la population
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	SRE	Société romande d'électricité
LAA	Loi sur l'assurance accident	TUG	Transports Urbains de Gland
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
LEM	Loi sur les écoles de musique	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire		
LOF	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale		
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle		
MSST	Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail		